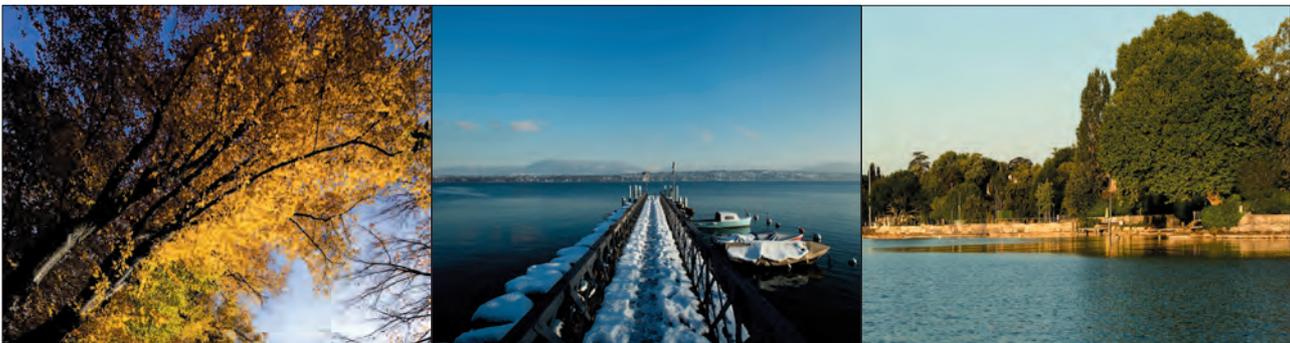
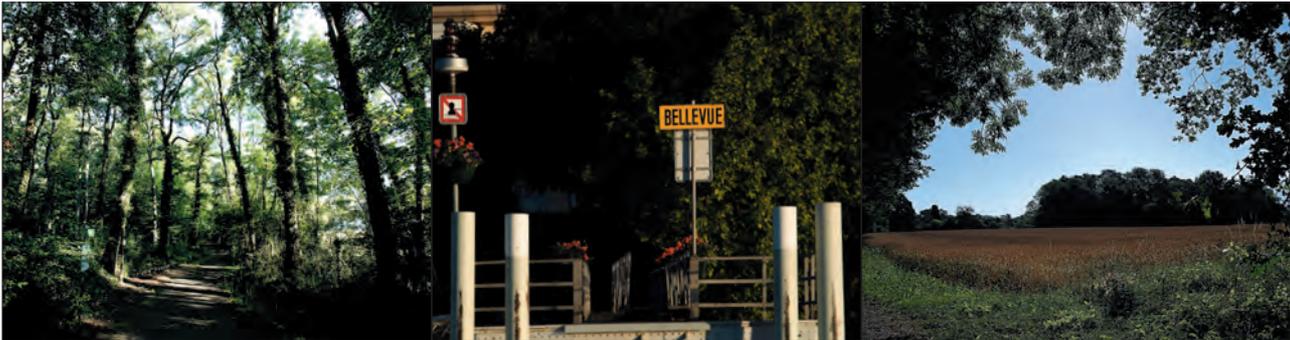




COMMUNE DE BELLEVUE

Rapport administratif et Compte rendu financier

EXERCICE 2010





Compte rendu 2010



Table des matières

RAPPORT ADMINISTRATIF

Editorial	4
-----------	---

AUTORITÉS COMMUNALES – DIVERS RAPPORTS

Exécutif	8
Les Maires et Adjoints de Bellevue de 1855 à 2010	9
Conseil municipal	10
Composition des commissions du Conseil municipal	11
Bureau du Conseil municipal	12
Composition des groupements	13
Activités du Conseil municipal	14
Articles de la mairie	20
Rapports des sociétés communales	21
Scolaire, Parascolaire et associations	36
Statistique Etat Civil, pyramide des âges	42
Infractions principales au code pénal	44

COMPTE RENDU FINANCIER

Bilans comparés 2009-2010	48
Tableau de bouclage des comptes 2010	49
Budget – Résultat 2010	50
Comptes de fonctionnement	51
Tableau de la dette communale	57
Crédits d'engagement en cours	58
Crédits d'engagement terminés	59
Tableaux des amortissements du patrimoine administratif et financier	61
Compte d'exploitation pour l'exercice 2010 (tableaux immeubles)	63
Comptes de fonctionnement, évolution démographique, évolution de la dette, centime par habitant, revenu et charge par habitant	65
Rapport de l'organe de contrôle sur l'exercice 2010	68

GROUPEMENTS

Groupement Intercommunal de la Vigne Blanche (GIVB)	70
Groupement Intercommunal pour le Bâtiment de la Crèche (GIBC)	72

FONDATION COMMUNALE

Historique de la Fondation	74
Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements + annexes	76

RENSEIGNEMENTS UTILES

	102
--	-----

RAPPORT ADMINISTRATIF

Chères citoyennes, chers citoyens,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des communes, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport administratif et financier portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Afin de tirer un bilan de l'année civile écoulée, c'est du point de vue comptable et technique, souvent liés, que j'ai choisi de débiter cet éditorial. Comme vous le constaterez à la lecture des décisions du Conseil municipal, cette année 2010 a été relativement calme au niveau des investissements communaux. Les élus ont travaillé dur sur les projets qui seront initiés prochainement, dont je me permets de vous énumérer les principaux :

Lors de la séance du Conseil municipal qui s'est tenue en date du 1er juin, vos élus ont accepté, dans le cadre du projet « La Tuilière » : la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de Fr 440 000 pour des travaux de renaturation et de modification du tracé du Nant des Limites pour lesquels l'Etat de Genève, au vu de la qualité du projet, a versé une subvention exceptionnelle de Fr 100 000; la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de Fr 600 000 pour des travaux de réfection au chemin des Marettes et des aménagements extérieurs, qui sera complété par une participation de la Fondation à hauteur de Fr 520 000 HT selon un protocole d'accord ; la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de Fr 280 000, dont une participation de Fr 140 000 de la Fondation, pour la création d'un parking provisoire devant la mairie. Pour ces dossiers, la commune est seule « maître de l'ouvrage ».

De plus, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'étude de Fr 80 000 pour la future crèche intercommunale qui est prévue sur le haut de la parcelle n°3422 sise sur notre commune, ce montant représente la participation de la Commune de Bellevue. Rappelons que cette crèche est un projet intercommunal, mené de concert avec les communes de Genthod, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy.

N'oublions pas non plus que le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de Fr 60 000 pour la réalisation d'un schéma directeur de la commune des déplacements à pied et à vélo et d'un plan directeur des chemins pour piétons.

Suite à l'ouverture d'une nouvelle classe dans l'école Menuiserie en lieu et place de la halte garderie des Ticoquins, le Conseil municipal, suite à de longues discussions et une suspension de séance, a accepté à la majorité la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de Fr 350 000 pour la transformation du chalet, sur « l'ex-propriété Dubois », parcelle n°2846, propriété de la

commune de Bellevue. Notre Directrice technique, Mme Véronique Barbey, a conçu le nouveau projet, déposé l'autorisation et suivi le chantier. L'autorisation de construire a été déposée le 30 juillet 2010. Le 15 mai 2011, les travaux seront complètement terminés et les nouveaux petits pensionnaires pourront prendre possession de leur local, lequel pourrait être dévolu également à d'autres activités à l'avenir.

Notons également qu'en septembre, le Conseil municipal a voté un crédit pour financer l'appel d'offre pour la réalisation d'un bâtiment destiné à accueillir des activités parascolaires sur le bas de la parcelle n°3422 de la Commune de Bellevue. Il a aussi décidé de convertir le prêt de Fr 1 200 000 consenti à la Fondation par arrêté du Conseil d'Etat du 15 mai 1996 en une participation permanente pour le financement de l'élargissement de l'actuelle rampe d'accès au parking souterrain et la mise en sous-sol de places de parc en surface dans le projet « La Tuilière ».

Au vu de ce qui précède, vous pouvez vous rendre compte de l'énergie déployée et du travail accompli par les divers services communaux, par l'Exécutif *in corpore* et par le Conseil municipal, au sein de ses commissions.

Parlons finances communales, à présent. En 2007, lorsque j'ai été élu maire de Bellevue, ma première action a été, après des années d'investissements et d'emprunts bancaires, de « calmer le jeu » et d'essayer de freiner nos investissements, de mieux maîtriser nos finances, d'être plus pointu et de gérer nos biens beaucoup plus professionnellement. En collaboration avec le personnel communal, en saluant particulièrement l'excellent travail de notre Directrice des finances, Mme Claire Albanese, nous avons pu atteindre nos objectifs. Comme je vous l'exposerai plus bas, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Ceci dit, la gestion juste et rigoureuse du denier public est, et restera, la priorité de la mairie. Par conséquent, nous sommes heureux de clôturer l'année 2010 avec des comptes qui peuvent être qualifiés d'excellents. Cette année, nous avons encore été très prudents au niveau des investissements et du fonctionnement. Ainsi, nous avons pu effectuer des amortissements financiers d'un montant de Fr 1 038 000. Comme nous vous l'avons mentionné maintes fois, l'objectif de votre Exécutif est de diminuer la dette communale tout en réalisant de judicieux investissements. But largement atteint grâce à la remarquable gestion de notre trésorerie, rendue possible par une très bonne entente entre les membres de notre Conseil municipal.

A fin 2007, la dette communale purement bancaire s'élevait à Fr 18 467 808. A ce jour, la commune a fait des amortissements bancaires pour Fr 2 911 115. Notre dette bancaire actuelle est de Fr 15 556 693 et, pourtant, deux parcelles ont été acquises : la parcelle des Tuilots, d'une valeur de Fr 1 800 000 et celle de Port Gitana, payée comptant également, pour un montant de Fr 2 557 108. La



valeur totale de ces achats s'est donc élevée à Fr 4 357 108. Aujourd'hui, la commune dispose de 3.5 millions en caisse pour financer de futurs investissements.

Notons également un fait historique : le vote de la baisse du centime additionnel par le Conseil municipal. Cette décision émane d'une proposition de résolution de l'Entente Libérale dont la suggestion de baisser le centime de 43 à 42 centimes, réétudiée en commission des Finances et Patrimoine, a été approuvée par le Conseil municipal. Sachez qu'aucune baisse n'avait été proposée depuis plus de 40 ans !

En vrac, voici encore quelques éléments, politiques ou non, qui ont marqué l'année 2010 à Bellevue :

Premièrement, un groupe du développement durable, fonctionnant comme une commission, a vu le jour sous l'impulsion de plusieurs membres du Conseil municipal. Cette année, M. Dominique Anklin en était le président, M. Jean-Daniel Viret, le vice-président, Mme Valérie Carrillo-Graf, Mme Anne-Catherine Hurny, M. Marc-André Baschy, M. Jean-François Ruchet en étaient membres. M. Marcel Beauverd y représentait l'Exécutif et Mme Enrica D'Alfonso, le personnel communal. Nous nous réjouissons de cette initiative, ambitieuse et « de notre temps » et sommes certains qu'elle apportera beaucoup à Bellevue, aussi bien dans le présent que pour les années à venir. D'autant qu'au mois d'avril, la commune s'est vu remettre un « nouvel octroi du label Cité de l'énergie ». Le processus de labellisation se fait chaque quatre ans et le label est réobtenu à condition d'atteindre les objectifs fixés. But atteint pour Bellevue !

Citons un important changement au sein du Conseil municipal au cours de l'année 2010. Le Conseil a vu partir M. Pierre Strübin, après de nombreuses années d'une participation reconnue et appréciée de tous au sein du Conseil municipal et de la Fondation. Je le remercie sincèrement pour son dévouement et son implication et lui souhaite une magnifique retraite politique. Il a été remplacé par M. Ruben Jimenez au Conseil municipal, que nous accueillons avec beaucoup de plaisir dans la famille poli-

tique belleviste. A la Fondation, c'est M. Jean-Marc Carrillo qui reprend la place laissée vacante. Nous savons tous qu'il effectuera un travail remarquable.

Toujours au Conseil municipal, c'est le 1^{er} juin 2010, comme chaque année, que la présidence se transmet. Ainsi, M. Raphaël Petite a cédé la barre du navire à Mme Mylène Schopfer-Sandoz. Le nouveau bureau, sous la présidence de cette dernière, se compose de Mme Valérie Carrillo-Graf en tant que vice-présidente et de Mme Anne-Catherine Hurny en qualité de membre.

Après d'importants ennuis de santé durant la fin de l'année dernière et le début de celle-ci, c'est le 1^{er} mai que j'ai repris ma fonction de maire. M. Marcel Beauverd m'avait remplacé durant mon absence et je le remercie une fois de plus pour son travail et son indéfectible soutien.

Cette année, le service des Espaces extérieurs a renouvelé son parc de véhicules. Un camion électrique « Goupil » a été acquis. Il entre dans les critères des véhicules écologiques. De plus, une camionnette multi-lift et une nouvelle balayeuse ont été achetées. La nouvelle balayeuse remplaçant l'ancienne, vieille de plus de 26 ans !

En séance du 22 juin 2010, le Conseil municipal a accepté, sur proposition de l'Etat Major du corps des sapeurs-pompiers de la compagnie de Bellevue, de nommer au grade de capitaine en qualité de commandant du corps des sapeurs pompiers le capitaine Jimmy Loup. Bravo à lui !

Voici encore quelques informations concernant le réaménagement des parcelles du centre du village. Comme vous l'aurez constaté, dans le courant de l'été, la construction des deux immeubles « La Tuilière » a démarré. Le maître de l'ouvrage est la Fondation communale. Sachez que pour voir ces logements définitivement achevés, environ 18 mois de travaux sont nécessaires.

En ce qui concerne la procédure d'appel d'offres pour le parascolaire, la première étape a été entamée et l'annonce pour le premier tour est parue dans la FAO du 8 novembre 2010.



Finalement, au sujet de la crèche intercommunale attendue de tous, le bureau d'architectes Comte a déposé l'autorisation de construire définitive à fin décembre.

Pour tout ce qui précède et bien plus encore, je remercie vivement tout le personnel communal pour son engagement et son dynamisme.

Et puisque j'en suis aux remerciements, je ne m'arrête pas en si bon chemin. Je remercie donc tous les membres de notre Fondation communale qui produisent un travail admirable pour chaque dossier traité.

Un grand merci à tous les membres de nos diverses sociétés communales pour leur engagement, leur travail et leur implication dans la vie communale.

Le 6 octobre, nous avons eu une soirée mémorable où M. Georges Bouvier, notre ancien maire, a présenté son nouveau livre « Bellevue en histoires » en compagnie des Aînés de la commune, de toutes et tous les anciens-ne-s Conseiller-ères municipaux-ales ainsi que ceux qui sont en place actuellement, le personnel communal ainsi que la famille de M. Bouvier. Le repas a été servi à merveille par les pompiers. Un grand merci à Mme Michèle Tinguely qui a organisé de main de maître cette magnifique soirée.

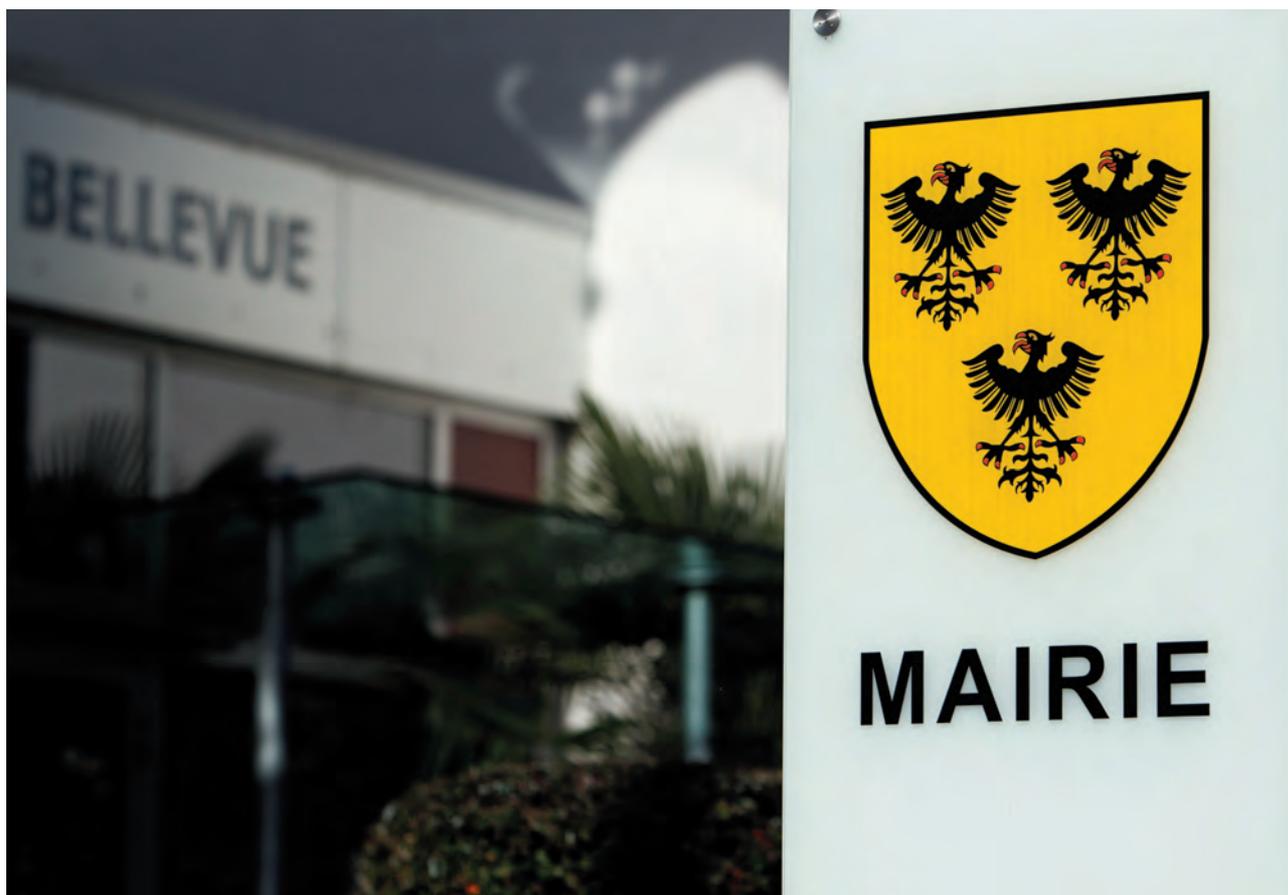
Et puis, quitte à me répéter, je préfère confirmer : je remercie le Conseil municipal pour son investissement et la qualité de ses choix. Notre Conseil et nos commissions font un travail brillant, d'une grande efficacité.

La Direction de la commune mérite également un grand merci. Madame Claire Albanese, Madame Véronique Barbey et Monsieur Steve Dominé ont, cette année encore, démontré un engagement et une disponibilité rare, le tout agrémenté d'un travail de qualité.

Et bien évidemment, je n'oublie pas de remercier mon Adjointe Madame Catherine DuPasquier qui continue de gérer ses dicastères avec compétence et Monsieur Marcel Beauverd, mon Adjoint, qui, au-delà d'un excellent travail au quotidien, à réussi avec beaucoup de mérite à cumuler son rôle et le mien tout au long de mon absence. Merci encore.

Enfin, avant de terminer mon dernier éditorial de compte-rendu administratif et financier de la législature 2007-2011, j'aimerais vous remercier, chers-ères Bellevistes de la confiance que vous m'avez accordée tout au long de mon mandat de 4 ans. J'ai eu beaucoup de plaisir à administrer et à gérer notre belle commune. L'année prochaine sera une année électorale où beaucoup d'enjeux seront à défendre. En lieu et place d'un Maire et de deux Adjoints, il y aura 3 Conseillers administratifs. Quel que soit votre choix, une chose reste et restera toujours : défendre notre commune au plus près de notre conscience. Du fond du cœur, Merci !

*Daniel FABBI,
Maire*





AUTORITÉS COMMUNALES

Les élus pour la législature 2007-2011

EXÉCUTIF COMMUNAL

L'Exécutif se compose de trois magistrats qui ont prêté serment lors de la cérémonie de prestation de serment des Conseillers administratifs, des Maires et de leurs Adjoints, le mardi 29 mai 2007 à la Cathédrale St-Pierre. Il a pour tâches principales la gestion des biens de la commune, de son personnel et de son administration. Il défend les intérêts de la commune, élabore le budget annuel, construit et entretient les bâtiments appartenant à la commune, exécute les délibérations prononcées par le Conseil municipal.

 <p>Marcel BEAUVERD <i>Adjoint, Entente Libérale</i></p>	 <p>Daniel FABBI <i>Maire, Entente Libérale</i></p>	 <p>Catherine DUPASQUIER <i>Adjointe, Pro Bellevue Radical</i></p>
 <p>FONCTIONS</p>	 <p>FONCTIONS</p>	 <p>FONCTIONS</p>
<p>Urbanisme & Environnement Développement durable Manifestations, Sports & Sociétés communales Ports & Plages Informatique</p>	<p>Finances & Patrimoine Administration – Personnel Etat Civil Travaux publics & Routes Parcs & Promenades – Cimetière Feu – Protection civile – Sécurité</p>	<p>Bâtiments communaux Ecoles – Parascolaire Crèche & Petite enfance Culture & Social Aînés – Jeunesse</p>

CONSEIL MUNICIPAL

Le rôle du Conseil municipal

Le Conseil municipal est l'organe délibératif et consultatif de la Commune. Il fonctionne comme parlement communal et contrôle la gestion d'une commune. C'est un organe consultatif pour l'Exécutif communal, élu également pour quatre ans. Il débat, dans les limites des compétences communales, de tous les objets d'intérêt public touchant la Commune, ses habitants et contribuables. Il suit l'activité de l'Exécutif en se faisant renseigner et la contrôle dans les limites de ses compétences. Enfin, il veille au respect de l'autonomie communale. Les prérogatives principales du Conseil municipal sont le vote du budget annuel, des crédits et emprunts de la Commune. Le Conseil municipal se compose de 17 membres qui ont prêté serment lors de la séance d'installation du lundi 4 juin 2007.



Salle du Conseil municipal



Maires et Adjointes de la commune de Bellevue des origines à la veille du Conseil administratif

Maires		
Simon	EGGLY	1855-1858
Henri	SALADIN	1858-1890
Charles	RIGAUD	1890-1902
Albert	RILLIET	1902-1904
François	BROGEL-COURT	1904-1907
Ernest	RILLIET	1907-1914
Jacques	EGGLY	1914-1922
Frédéric	RILLIET	1922-1931
Edmond	ODIER	1931-1937
Edmond	RECHETER	1937-1962
Henry	FAVRE	1962-1967
Marcel	NEYROUD	1967-1983
Georges	BOUVIER	1983-1995
Claude	ETTER	1995-2007
Daniel	FABBI	2007-2011



Premiers adjoints

Henri Saladin	1856-1858
Jean-Louis Croisier	1858-1862
Jean Bétems	1862-1873
Félix Eggly	1873-1875
Louis Lambossy	1875-1879
Lucien Knecht	1879-1891
A.-John Haussauer	1891-1894
Simon Eggly	1894-1899
A.-John Haussauer	1899-1907
Emile Beck	1907-1923
Edmond Racheter	1923-1927
Emile Girardet	1927-1940
Félix Badel	1940-1945
Marc Beauverd	1945-1951
Louis Gallay	1951-1960
Henry Favre	1960-1962
Edouard Pasche	1962-1967
Pierre Girardet	1967-1979
Georges Bouvier	1979-1983
Fernand Jules Aigroz	1983-1991
Claude Etter	1991-1995
René Delacuisine	1995-2001
Daniel Fabbi	2001-2007
Catherine DuPasquier	2007-2011

Secondes adjoints

Ch.-Louis Croisier	1856-1858
Louis Bétems	1858-1862
Charles Rigaud	1862-1866
Jean Galopin	1866-1869
Jacques Bâtiaz	1869-1871
F.-. Delay, père	1871-1879
Lucien Baatard	1879-1887
Louis Delay	1887-1890
Simon Eggly	1890-1894
Ami Haussauer	1894-1899
Albert Rilliet	1899-1902
Fr. Borgel-Court	1902-1905
Henri Fatio	1905-1915
Félix Badel	1915-1923
Emile Beck	1923-1927
Edmond Odier	1927-1932
Frédéric Rilliet	1932-1940
Emile Girardet	1940-1951
Paul Lenoir	1951-1951
Paul Muster	1951-1958
Gérard Dubois	1958-1959
Edouard Pasche	1959-1962
Aymond Rilliet	1962-1963
Henri Aubry	1963-1964
Gérard Dubois	1964-1967
Camille Desmeules	1967-1979
Paul Affolter	1979-1983
René Delacuisine	1983-1991
Catherine Fatio	1991-1994
Véronique Rochette	1994-1995
Daniel Fabbi	1995-2001
Marcel Beauverd	2001-2011





CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se compose de 17 membres qui ont prêté serment lors de la séance d'installation du lundi 4 juin 2007.

Entente Libérale



Marc-André BASCHY



Patrick DUGUÉ



Pascal GAGLIARDI



Rémy GOBERT



Emma LINDEGGER



Ruben JIMENEZ
(depuis le 21.09.2010)



Mylène SCHOPFER SANDOZ



Pierre STRÜBIN
(jusqu'au 31.08.2010)



Bernard TASCHINI



Jean-Daniel VIRET

Bellevue d'Avenir



Dominique ANKLIN



Yvette CLIVAZ BEETSCHEN



Anne-Catherine HURNY



Raphaël PETITE



Thomas VETTERLI

Pro Bellevue Radical



Valérie CARRILLO GRAF



Bernard FOGARASI-SZABO



Jean-François RUCHET





Composition des Commissions du Conseil municipal (au 31 décembre 2010)

LÉGISLATURE 2007 – 2011

Finances & Patrimoine

Délégué de la Mairie	Daniel FABBI	EL
Président	Bernard TASCHINI	EL
Vice-présidente	Valérie CARRILLO GRAF	PBR
Membres	Dominique ANKLIN	BDA
	Yvette CLIVAZ BEETSCHEN	BDA
	Patrick DUGUÉ	EL
	Pascal GAGLIARDI	EL
	Pierre STRÜBIN	EL
jusqu'au 31.08.2010	Ruben JIMENEZ	EL
depuis le 21.09.2010	Thomas VETTERLI	BDA

Urbanisme & Environnement

Délégué de la Mairie	Marcel BEAUVERD	EL
Président	Thomas VETTERLI	BDA
Vice-présidente	Valérie CARRILLO GRAF	PBR
Membres	Dominique ANKLIN	BDA
	Marc-André BASCHY	EL
	Patrick DUGUÉ	EL
	Pascal GAGLIARDI	EL
	Anne-Catherine HURNY	BDA
	Jean-Daniel VIRET	EL

Ecoles, Parascolaire & Petite enfance

Déléguée de la Mairie	Catherine DUPASQUIER	PBR
Président	Jean-Daniel VIRET	EL
Vice-présidente	Anne Catherine HURNY	BDA
Membres	Valérie CARRILLO GRAF	PBR
	Yvette CLIVAZ BEETSCHEN	BDA
	Rémy GOBERT	EL
	Raphaël PETITE	BDA
	Mylène SCHOPFER SANDOZ	EL
	Bernard TASCHINI	EL

Bâtiments & Travaux publics

Délégués de la Mairie	Catherine DUPASQUIER	PBR
	& Daniel FABBI	EL
Président		
jusqu'au 31.08.2010	Pierre STRÜBIN	EL
depuis le 21.09.2010	Pascal GAGLIARDI	EL
Vice-président	Dominique ANKLIN	BDA
Membres		
	Pascal GAGLIARDI	EL
	Ruben JIMENEZ	EL
	Rémy GOBERT	EL
	Anne-Catherine HURNY	BDA
	Jean-François RUCHET	PBR
jusqu'au 21.09.2010	Mylène SCHOPFER SANDOZ	EL
depuis le 21.09.2010	Thomas VETTERLI	BDA

Manifestations, Sports & Sociétés communales

Délégué de la Mairie	Marcel BEAUVERD	EL
Président	Patrick DUGUÉ	EL
Vice-présidente	Anne-Catherine HURNY	BDA
Membres	Rémy GOBERT	EL
	Emma LINDEGGER	EL
	Raphaël PETITE	BDA
	Bernard FOGARASI-SZABO	PBR

Feu, Protection civile & Sécurité

Délégué de la Mairie	Daniel FABBI	EL
Président	Jean-François RUCHET	PBR
Vice-président	Marc-André BASCHY	EL
Membres	Raphaël PETITE	BDA
	Pierre STRÜBIN	EL
	Ruben JIMENEZ	EL
	Thomas VETTERLI	BDA
jusqu'au 31.08.2010	Jean-Daniel VIRET	EL
depuis le 21.09.2010		

Culture & Social

Déléguée de la Mairie	Catherine DUPASQUIER	PBR
Président	Raphaël PETITE	BDA
Vice-président	Jean-Daniel VIRET	EL
Membres	Marc-André BASCHY	EL
	Yvette CLIVAZ BEETSCHEN	BDA
	Bernard FOGARASI-SZABO	PBR
	Anne-Catherine HURNY	BDA
	Emma LINDEGGER	EL
	Pierre STRÜBIN	EL
jusqu'au 31.08.2010	Ruben JIMENEZ	EL
depuis le 21.09.2010		

Réclamations

Président	Frédéric LUYET
Vice-président	Marc-André BASCHY
Membres	Michel CHAPPUIS
	Bridget DOMMEN
	Claude ETTER

Bureau du municipal 2010 – 2011

Présidente	Mylène SCHOPFER SANDOZ	EL
Vice-présidente	Valérie CARRILLO GRAF	PBR
Membre	Anne-Catherine HURNY	BDA

Légende:

EL = Entente Libérale; PBR = Pro Bellevue Radical; BDA = Bellevue d'Avenir





Le Conseil municipal

AU 31 DÉCEMBRE 2010

Bureau du Conseil municipal



Mylène SCHOPFER SANDOZ
Présidente



Valérie CARRILLO GRAF
Vice-Présidente



Anne-Catherine HURNY
Membre



Steve DOMINÉ
Secrétaire du CM



Michèle TINGUELY
Secrétaire



Salle Colovracum et salle du Conseil municipal à l'étage





Composition des Groupements

Groupement intercommunal de gestion des déchets des Tuileries (GIGDT) dès avril 2010

Conseil d'administration

Président Daniel FABBI, maire, commune de Bellevue

Vice-présidente Yvonne HUMBERT, maire, commune de Genthod

Membres Marcel BEAUVERD, adjoint, commune de Bellevue
Gérald MOTTIER, adjoint, commune de Genthod

Conseil intercommunal: (Uniquement les représentants de la commune de Bellevue)

Vice-président Patrick DUGUÉ

Membres Gérald MARGUERON
Jean-François RUCHET

Groupement intercommunal de compostage de la Rive Droite «GICORD»

Conseil intercommunal

Président Jean-Marc MERMOUD, conseiller administratif, commune de Pregny-Chambésy

Vice-présidente Yvonne HUMBERT, maire, commune de Genthod

Membres Daniel FABBI, maire, commune de Bellevue
Jacques FAVRE, adjoint, commune de Collex-Bossy
Jean-Marc COMTE, conseiller administratif, commune du Grand-Saconnex
Claude GENEQUAND, conseiller administratif, commune de Versoix

Comité

Président Jean-Marc MERMOUD

Vice-présidente Yvonne HUMBERT

Membre Jean-Marc COMTE

Commission consultative de gestion

Représentant du Conseil municipal de la commune de Bellevue Jean-François RUCHET
Désigné par le Conseil intercommunal et représentant la commune de Bellevue Gérald MARGUERON

Groupement Intercommunal pour le Bâtiment de la Crèche (GIBC)

Président Daniel FABBI, maire, commune de Bellevue

Vice-président Jean-Marc MERMOUD, conseiller administratif, commune de Pregny-Chambésy

Membres Yvonne HUMBERT, maire, commune de Genthod
Elisabeth FATTON, maire, commune de Collex-Bossy
Chantal VALENTINI, adjointe, commune de Collex-Bossy

Groupement Intercommunal des Communes de la Rive Droite du Lac (GICREDEL)

(Uniquement les représentants de la commune de Bellevue)

Membres de droit Daniel FABBI, maire
Catherine DUPASQUIER, adjointe
Marcel BEAUVERD, adjoint

Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements au 31 décembre 2010

Président Membre du Bureau Bernard TASCHINI

Vice-président Membre du Bureau Jean-Paul REY

Membre du Bureau Gérald RUEGSEGGER

Président de la Commission Logements Jean-Daniel VIRET

Président de la commission Travaux Pierre STRÜBIN (jusqu'au 31.08.2010)

Membres Jean-Marc CARRILLO (dès le 22.09.2010)
Yvette CLIVAZ BEETSCHEN
Catherine DUPASQUIER
Raline ENTAKLI
Pascal GAGLIARDI
Jean-Daniel VIRET

Groupement Intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB) au 31 décembre 2010

Conseil d'administration

Président Daniel FABBI, maire, commune de Bellevue

Vice-présidente Yvonne HUMBERT, maire, commune de Genthod

Membres Marcel BEAUVERD, adjoint, commune de Bellevue
Joël SCHMULOWITZ, adjoint, commune de Genthod

Conseil intercommunal: (Uniquement les représentants de la commune de Bellevue)

Présidente Mylène SCHOPFER SANDOZ, conseillère municipale

Membres Bernard FOGARASI-SZABO
Laurence FROIDEVAUX

Groupement intercommunal des Législatifs de la Rive Droite (GRLD)

(Uniquement les représentants de la commune de Bellevue) au 31 décembre 2010

Permanent Thomas VETTERLI, conseiller municipal

Membre Raphaël PETITE, président du Conseil municipal (jusqu'au mois de mai 2010)
Mylène SCHOPFER SANDOZ (dès le moins de juin 2010)

Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet (GISMB) Au 31 décembre 2010

Présidente Elisabeth FATTON, maire, commune de Collex-Bossy

Membres Marcel BEAUVERD, adjoint, commune de Bellevue
Joël SCHMULOWITZ, adjoint, commune de Genthod
Hubert SCHNEEBELI, conseiller administratif, commune de Pregny-Chambésy

Association pour la Crèche intercommunale «Les 4 Saisons»

(Uniquement les représentants de la commune de Bellevue) au 31 décembre 2010

Membre de droit Catherine DUPASQUIER, adjointe

Président Olivier SANDOZ

Membre du Comité Anne-Catherine HURNY, conseillère municipale

Groupement intercommunal de Gestion de la PCI-Tuileries

Pour la commune de Bellevue : Daniel FABBI, maire

Groupement intercommunal de Protection civile de Valavran
Pour la commune de Bellevue : Daniel FABBI, maire

Activités du Conseil municipal

RETROSPECTIVE DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES INFORMATIONS DE L'EXECUTIF

SÉANCE DU 13 AVRIL 2010

Acceptation à la majorité du processus proposé par le comité de pilotage du DD pour nommer les membres du Groupe du développement durable jusqu'à la fin de la législature. A savoir que le Président et le Vice-président du comité de pilotage seront les mêmes personnes que celles qui président le groupe du développement durable.

Acceptation à la majorité, de l'élection, suite à la récente modification du règlement du Conseil municipal du 27 mai 1997 (art. 92, nouveau), des membres du Groupe du développement durable pour la législature en cours sur proposition des présidents de chaque commission, soit :

Jean-Daniel VIRET
Dominique ANKLIN
Jean-François RUCHET
Anne-Catherine HURNY
Marc-André BASCHY
Valérie CARRILLO GRAF

tous Vice-Présidents de commissions, sachant que M. Marcel BEAUVERD, Adjoint délégué, est membre et que Mme Enrica D'ALFONSO a été désignée par l'Exécutif comme représentante du personnel communal.

Acceptation à l'unanimité de la proposition du comité de pilotage du DD en vue de désigner le Président et le Vice-président du Groupe du développement durable.

Acceptation à l'unanimité de l'élection, suite à la récente modification du règlement du Conseil municipal du 27 mai 1997 (art. 93, nouveau), des Président et Vice-président du Groupe du développement durable: M. Dominique ANKLIN en tant que Président et M. Jean-Daniel VIRET en tant que Vice-président.

Acceptation à la majorité de la résolution déjà votée par la commune de Pregny-Chambésy, dans sa séance du 27 octobre 2009, visant à prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'esplanade du Vengeron et ses installations dans un état convenable de propreté et de salubrité.

Informations

- Pour la commune de Bellevue, le nombre de signatures valables nécessaires pour lancer un référendum est de 348 en cette année 2010.
- Le véhicule rouge « Mobility » garé sur le parking de la mairie a fait l'objet d'un chiffre d'affaires doublé entre 2008 et 2009, soit respectivement de F 4'682.- à F 9'033.-. Le succès de « Mobility » est grandissant.

- Deux nominations au sein du personnel de la mairie sont entrées en vigueur.
Mme Véronique BARBEY a été nommée Directrice technique et Mme Claire ALBANESE, Directrice des finances communales.
- Au sujet du point 15 de l'ordre du jour, il sera question d'élire les membres du Groupe du développement durable.
- La commune a acquis par acte notarié, en date du 16 mars 2010, la parcelle no 3063 sise au chemin des Tuilots. Cette parcelle était initialement destinée à l'aménagement d'une crèche.
Elle sera néanmoins destinée à une autre utilisation dans le futur.
- Le service des « espaces verts » a acquis un petit véhicule électrique appelé « Goupil », qui voulait dire renard à l'époque médiévale, en français ancien! Il entre dans les critères des véhicules écologiques, pour F 40'000.-, en respect avec le budget.
- L'ACG va initier une consultation (enseignants, parents, travailleurs), au niveau des horaires dans les écoles, le modèle retenu étant d'introduire l'école le mercredi matin dès la rentrée 2011. L'augmentation du temps d'enseignement prévu dans les écoles implique que le mercredi matin soit ajouté. Un projet définitif devrait être présenté cet été au Grand Conseil.

SÉANCE DU 11 MAI 2010

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'approbation du rapport des comptes et de la gestion 2009 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB).

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'approbation du tableau de répartition des frais 2009 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries).

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2009 du Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC).

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2009 et les moyens de les couvrir.

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire

de F 53'148.60 destiné à couvrir le dépassement des coûts d'aménagement d'une place de jeux sur la parcelle no 3841, sise au chemin de la Roselière.

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2009.

Nomination du nouveau Bureau du Conseil municipal 2010-2011. Il est constitué comme suit :

Mme Mylène SCHOPFER SANDOZ, Présidente
Mme Valérie CARRILLO GRAF, Vice-présidente
Mme Anne-Catherine HURNY, Membre.

Informations

- A fin avril, la commune compte 3194 habitants.
- Un acte notarié vient d'être signé avec le Grand Duché du Luxembourg. Il s'agit de la cession nous permettant d'aménager un trottoir au chemin de la Mojonne. Un projet sera présenté dans le courant de l'automne.
- Le Maire informe les Conseillers municipaux qu'il a repris sa fonction depuis le 1er mai 2010. Un courrier a été envoyé à la Surveillance des communes dans ce sens-là. Le suscité remercie chaleureusement son Adjoint, Marcel BEAUVERD, pour l'avoir remplacé suite à son problème de santé. La délégation de pouvoirs est donc retirée à ce dernier.

En fin de séance, Monsieur Raphaël PETITE a fait un discours de clôture sur l'année de sa présidence du Conseil municipal.

SÉANCE DU 1ER JUIN 2010

Madame Mylène SCHOPFER SANDOZ, nouvelle présidente du Conseil municipal, a ouvert cette 22^e séance et 1^{ère} de cette dernière année de législature par un discours.

Refus à l'unanimité moins une voix relatif à la question suivante : « Faut-il construire une piscine olympique intercommunale sur la Rive Droite du Lac ? »

Acceptation à la majorité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 250'000.- pour l'acquisition d'une balayeuse.

Acceptation à la majorité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 81'500.- pour l'acquisition d'un véhicule camionnette Multi lift.

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 440'000.- pour des travaux de renaturation du Nant des Limites dans le projet « La Tuilière ».

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 600'000.- pour les travaux du chemin des Marettes et les aménagements extérieurs dans le projet « La Tuilière ».

Acceptation à la majorité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 280'000.- pour des travaux nécessaires à la réalisation d'un parking provisoire dans le projet « La Tuilière ».

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'annulation de la délibération concernant un crédit de F 175'000.- destiné à l'étude de faisabilité de la construction d'un immeuble destiné à accueillir, sur les parcelles nos 3063 et 3532 de Bellevue, un D2 pour personnes âgées ainsi qu'une crèche.

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de F 80'000.- pour la réalisation d'un bâtiment destiné à accueillir une crèche intercommunale sur la parcelle no 3422 de la commune de Bellevue.

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de F 60'000.- pour la réalisation d'un schéma directeur des déplacements à pied et à vélo sur tout le territoire communal, et d'un plan directeur des chemins pour piétons de la commune de Bellevue.

Acceptation à la majorité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 350'000.- pour la transformation du chalet, propriété de la commune de Bellevue, sis parcelle no 2846 de la commune de Bellevue.

A accepté trois dossiers de naturalisations.

Informations

- Le GIAP organise une fête ce samedi 5 juin 2010 (semaine 22). Elle aura lieu à l'école de Collex et son thème sera le développement durable. De 11H00 à 15H00, cette manifestation regroupera le GIAP de Collex, de Genthod, de Pregny-Chambésy et de Bellevue. Cela permettra entre autres aux parents de faire connaissance.
- Au sujet de la Crèche des 4 Saisons, l'assemblée générale a eu lieu le 20 mai 2010, (semaine 20). Mme Anne-Catherine HURNY en parlera au point « rapports des commissions ». La dernière liste d'attente pour la rentrée est parvenue en mairie. Dix-neuf familles attendent encore une place. Les comptes et le budget approuvés lors de l'assemblée générale seront présentés à la commission des finances du 15 juin 2010, (semaine 24).
- Un défibrillateur sera installé dans la salle communale. A cet égard, l'Exécutif remercie tous les Conseillers

municipaux qui ont bien voulu suivre le cours y relatif. Les attestations pour ceux qui ont participé aux six heures de formation leur seront remises par M. Steve DOMINÉ. A savoir que dans deux ans, une formation de deux heures «rappel» sera dispensée aux Conseillers. Une liste des personnes ayant suivi ce cours sera établie et sera mise à disposition lors de manifestations ou autres.

- Mercredi 9 juin 2010 (semaine 23) aura lieu la sortie des Aînés. Il s'agit d'une sortie sur les 3 Lacs de Morat, Neuchâtel et Bienne. C'est la première fois que les 100 inscriptions sont dépassées.
- Au sujet de notre crèche définitive, il s'agira de voter le crédit d'étude si le Conseil municipal le décide. La commune de Genthod souhaiterait obtenir un avis de droit concernant le lancement de la procédure. A cet égard, une rencontre est prévue avec M. Patrick VALLAT, référence en AIMP.
Les Autorités lui demanderont cet avis pour fin juin 2010. Il est question de mandater un architecte pour ce projet. L'objectif est d'aller au plus vite pour cette réalisation. Il s'agit de mettre en exergue le fait que les locaux de Pregny-Chambésy arrivent en fin d'exploitation.
- Le maire a visité la crèche intercommunale de Collonges-Bellerive, qui accueille 88 enfants. Notre budget est de 3 millions de francs, le leur de 6 millions. Il s'agit néanmoins d'une réalisation fabuleuse et les Conseillers municipaux qui voudraient s'y rendre pourront le faire dans le courant de l'automne.

SÉANCE DU 22 JUIN 2010

Renvoi en commission Urbanisme et Environnement des projets suivants :

- Projet de développement du Port Saladin, parcelle no 1769 de la commune de Bellevue, sise route de Lausanne.
- Projet de réalisation d'un espace de détente « Gitana » sur la rive du Lac, parcelle no 3386 de la commune de Bellevue, sise rte de Lausanne.

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2009 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet (fonctionnement).

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'approbation des comptes et de la gestion 2009 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet (construction).

Acceptation à l'unanimité du report à une prochaine séance du Conseil municipal des points suivants :

- Délibération relative à l'approbation du nouveau protocole d'accord (complète celui signé le 22 mai 2002 et

annule et remplace celui signé le 10 mars 2006) entre la commune de Bellevue et la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) concernant la participation de la commune à l'aménagement du parking et du site de « La Tuilière ».

- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de F 1'200'000.- pour une participation au financement des travaux du 2^e sous-sol du parking définitif prévu dans le projet « La Tuilière » de la FLB.

Acceptation à la majorité de la résolution du Maire relative à la proposition de l'Etat-major du Corps de sapeurs-pompiers de la compagnie de Bellevue d'accepter de nommer au grade de capitaine, en qualité de commandant du Corps de sapeurs-pompiers, le lieutenant Jimmy LOUP.

Acceptation à l'unanimité de la motion suivante : « Motion pour une analyse et une planification détaillées des besoins en locaux scolaires et apparentés ».

Le Conseil municipal a dignement remercié M. Pierre STRÜBIN pour toutes les années qu'il a consacrées à sa commune.

Informations

- Une lettre ayant comme titre « nouvel octroi du Label Cité de l'Energie » a été remise à la « ville » de Bellevue. Ce label est renouvelable tous les quatre ans, à condition que soient atteints les objectifs fixés par le catalogue d'actions. Un audit a eu lieu récemment et la commune a obtenu ce renouvellement.
- Les communes de Collex, Pregny-Chambésy et Genthod ont voté le crédit d'étude pour la crèche définitive. Le mandat a été confié à un bureau d'architectes et un avant-projet sera en notre possession début septembre. L'échéance est fixée à la fin de l'année pour déposer l'autorisation de construire. Ce projet sera présenté aux membres du Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC) et fera l'objet d'une séance extraordinaire entre les quatre communes concernées.
- Le PL 10674 modifiant la loi concernant la constitution de la FLB sera soumis en Commission des affaires régionales et communales du canton de Genève à fin juin pour ensuite être traité par le Grand Conseil.
- M. François MAZENOD, Président du conseil intercommunal du Groupement Intercommunal de la Vigneblanche (GIVB) a annoncé dernièrement la nomination de Mme Arlette PORCHET en tant que nouveau membre pour la commune de Genthod.
- Pour la commission des ports de l'ACG, Mme Yvonne HUMBERT, qui était représentante et qui a fini son mandat, se voit remplacée par M. Marcel BEAUVERD qui représentera la rive droite.

- La paroisse de Genthod-Bellevue remercie sincèrement les Autorités de la commune de Bellevue pour la somme de F 25'000.– qu'ils ont reçue.
- Un courrier de Bellevue va être adressé à la commune de Genthod pour proposer un éventuel rapprochement des deux compagnies de sapeurs-pompiers. Cette dernière serait prête pour une entrée en matière sur le sujet. Une nouvelle caserne devrait être construite avec des locaux pour la voirie à Genthod. La commune de Bellevue a demandé d'être auditionnée pour que ce projet lui soit présenté et pour profiter d'offrir sa participation à cette construction avec l'idée d'une caserne unique.

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2010

Assermentation de M. Ruben JIMENEZ par la Présidente du Conseil municipal, Mme Mylène SCHOPFER SANDOZ.

Acceptation de la nouvelle composition des commissions et fonctions diverses de la législature 2007-2011.

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de F 98'000.– concernant les frais d'appel d'offres pour la réalisation d'un bâtiment destiné à accueillir les activités parascolaires sur la parcelle no 3422 de la commune de Bellevue.

Acceptation à l'unanimité de la résolution relative au nouveau protocole d'accord (annule et remplace ceux signés les 22 mai 2002 et 10 mars 2006) entre la commune de Bellevue et la FLB concernant la construction de deux immeubles « La Tuilière ».

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à la conversion du prêt de F 1'200'000.– consenti par la commune de Bellevue à la FLB par Arrêté du Conseil d'Etat du 15 mai 1996 en une participation permanente (augmentation du capital de la FLB) pour le financement de l'élargissement de l'actuelle rampe d'accès au parking souterrain et la mise en sous-sol des places de parc en surface dans le projet de construction de deux immeubles « La Tuilière » par la FLB.

Informations

- Une lettre de la direction générale du Département de l'instruction publique signée de Mme Véronique BIGIO remercie la commune d'avoir mis un bureau à disposition de Mme Sylvie MONTFORTE, secrétaire d'établissement de M. SOMMER, directeur. Ils sont tous deux installés dans le bâtiment « Mollies », au premier étage.
- Au sujet de la motion déposée en juin 2010 concernant les besoins en locaux scolaires, il est trop tôt pour fournir une réponse à ce jour. Les prévisions qui ont été faites par le SRED en 2008 ne sont pas d'actualité, beaucoup de choses ont changé en deux ans. Une remise à jour des

chiffres a été demandée afin de partir sur des bases actualisées. Un pointage sera refait avec cette entité au début octobre. Le dossier de la réalisation d'un bâtiment parascolaire sera intégré dans cette étude pour avoir l'image globale de la situation.

- Une réunion de la commission culture et social a été agendée au 6 octobre 2010 à 20H00. A l'ordre du jour, subventions et local des jeunes notamment. A ce sujet, un regroupement au niveau de quelques communes de la rive droite va s'opérer. La motion relative au problème des jeunes et du chômage va également faire l'objet de l'attention de ladite commission.
- La journée à pied à l'école aura lieu vendredi 24 septembre 2010, (semaine 38). Tout le monde est accueilli avec plaisir pour cette manifestation. Départ du chemin de la Mojonne. L'APEB, avec le concours de la mairie, a invité les Aînés au cortège afin d'en faire une rencontre intergénérationnelle.
- Un courrier de l'association des Mordus de la Pétanque félicite MM. Jean-Daniel VIRET et Rémy GOBERT d'avoir gagné le tournoi des chefs 2010. Ils se verront donc attribuer la tâche d'organiser cette manifestation l'an prochain.
- Mercredi 6 octobre 2010 – soirée des Aînés et de présentation du livre de M. Georges BOUVIER. Tous les conseillers municipaux sont les bienvenus.
 - mercredi 13 octobre 2010 – présentation d'un film de M. DUBOIS sur l'Amérique du Sud, (Brésil, Caraïbes, etc.). A voir !
 - vendredi 10 décembre 2010 – Fête de l'Escalade de l'école et communale en même temps. (Organisation : Belvestes, école et APEB).
 - mardi 21 décembre 2010 – Fête de Noël de l'école.
- Le dernier tous-ménages de la mairie contient quelque chose de nouveau. En effet, les traditionnelles armoiries ont été remplacées par un logo, créé par un graphiste, qui se veut dynamique.
- Le nouveau rapport administratif a été expédié à tous les conseillers municipaux. La page 58 est importante dans le sens où c'est celle relative à la dette communale. En 2007, à la reprise de la mairie par l'Exécutif actuel, on comptabilisait F 20'575'693.– de dettes bancaires. Aujourd'hui, la commune a réalisé des amortissements pour un montant de F 5'019'000.–, ce qui ramène la dette communale à F 15'556'693.–. La commune a acheté deux parcelles, une aux Tuilots et l'autre à Port Gitana respectivement pour des montants de F 1,8 millions et F 2'645'000.–, soit pour une valeur totale de F 4'445'000.–. A ce jour, la commune dispose encore de trois millions et demi de trésorerie pour payer de futurs investissements qui vont être proposés ce soir, dont le parascolaire.

- Les quatre communes de Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Genthod et Bellevue se sont réunies lundi 20 septembre 2010 (semaine 38) avec le bureau COMTE qui a été mandaté pour faire le projet de crèche jusqu'à la demande d'autorisation de construire qui devrait être déposée au plus tard le 15 décembre 2010. La date pour la demande d'autorisation de construire a été fixée au 15 décembre 2010, (semaine 50). Une séance de présentation avec les Conseillers municipaux des quatre communes sera fixée prochainement. La commune de Bellevue portera une attention toute particulière aux aspects concernant l'accès à ce bâtiment. Le dossier est sous la responsabilité de Mme Véronique BARBEY, Directrice technique.
- Un courrier de M. Pierre STRÜBIN annonce sa démission de la Fondation. Cette dernière élira dès lors un nouveau membre.
- Durant l'été, tous les Arrêtés concernant les délibérations expédiées à la Surveillance des communes nous sont parvenus à l'exception de celui relatif au schéma directeur des chemins piétonniers pour un montant de F 60'000.– qui ne saurait tarder.
- Un courrier de la commune de Genthod nous informe qu'à l'unanimité, le Conseil municipal a voté le crédit d'étude pour la crèche intercommunale.
- La Surveillance des communes nous informe par courrier du 30 août 2010 d'une importante modification de la loi sur l'administration des communes. Il s'agit d'un aménagement concernant l'allègement des procédures avec une entrée en vigueur dès le premier septembre 2010. A cet égard, la grande majorité des délibérations ne sera plus approuvée par un Arrêté du Conseil d'Etat mais par une décision départementale, le but étant d'alléger l'ordre du jour du Conseil d'Etat et de traiter ainsi plus rapidement les délibérations.
- Un crédit de F 350'000.– pour la transformation du chalet sur la parcelle n° 2846 de la commune de Bellevue a été voté. Il s'agit d'une APA et il nous reste le préavis du ScanE à obtenir. L'autorisation devrait parvenir rapidement à la commune de façon à ce que les travaux soient terminés avant la fin de l'année.
- Les travaux de « La Tuilière » ont commencé avec la réalisation du parking souterrain. Pour reloger les locataires de l'immeuble rte de Lausanne 331 à 339, les Autorités et le Conseil municipal ont décidé de réaliser un parking provisoire, à moindre coût, avec des panneaux PVC. Il s'agit d'un système américain qui offre la possibilité d'être très vite mis en place et très vite démontable. Une location a été choisie sur deux ans à un prix beaucoup plus bas que le montant initialement articulé pour d'autres projets, ce qui permet de diminuer l'investissement. De plus, il n'y a pratiquement pas de nuisances.

- Les résultats des actions de la commune au niveau des tags et de la sécurité commencent à se faire sentir. Le niveau des effractions, vols et autres problèmes a véritablement chuté et l'on s'en réjouit. Les statistiques de la police du mois d'août font ressortir des chiffres nous propulsant ainsi au premier rang de toutes les communes genevoises ayant le moins d'incivilités.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2010

Nomination des Président-e-s et Vice-président-e-s des locaux de vote pour l'année 2011, ainsi que de leurs remplaçant-e-s :

Président : Monsieur Ruben JIMENEZ

Suppléant du Président : Monsieur Rémy GOBERT

Vice-président : Monsieur Bernard FOGARASI-SZABO

Suppléant du Vice-président : Monsieur Jean-François RUCHET

Présentation des budgets annuels 2011 de la commune de Bellevue et des Groupements Intercommunaux.

Décision à l'unanimité de renvoyer en commission des Finances & Patrimoine de la semaine 42, la résolution de l'Association de l'Entente Libérale de Bellevue pour une croissance raisonnable des charges de la commune et une baisse des centimes communaux.

Informations

- La semaine dernière (semaine 40) a eu lieu une manifestation très réussie. Il s'agissait de la soirée des Aînés et de la dédicace du nouveau livre « Bellevue en histoires » de M. Georges BOUVIER, ancien maire de la commune et historien communal. Le succès a été à la hauteur de l'événement avec pas loin de 200 convives, dont les sénateurs et les Conseillers municipaux. Mme Michèle TINGUELY est remerciée pour le travail fourni.
- Les modifications des statuts de la FLB votées précédemment par le Conseil municipal de la commune de Bellevue sont parues dans la FAO du mois de septembre 2010.

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2010

Acceptation à la majorité d'une contre-proposition de la commission des Finances et du patrimoine modifiant la résolution de l'Association de l'Entente Libérale de Bellevue pour une croissance raisonnable des charges de la commune et une baisse des centimes communaux.

Cette contre-proposition fait état d'une diminution du centime additionnel de la commune de Bellevue de 1 centime et de limiter au maximum à 6% l'augmentation

annuelle des charges de fonctionnement dans le cadre du budget 2011.

Acceptation à l'unanimité de la décision concernant la fixation de l'indice des traitements 2011 de la commune de Bellevue.

Acceptation à la majorité de la délibération fixant le montant minimum de la taxe professionnelle communale 2011.

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative aux indemnités allouées en 2011 au Maire et aux Conseillers administratifs.

Acceptation à l'unanimité de la délibération relative à l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2011, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.

Acceptation à l'unanimité de la proposition de nomination des Président-e-s et Vice-président-e-s des locaux de vote pour l'élection des Conseillers municipaux du dimanche 13 mars 2011, ainsi que de leurs remplaçant-e-s,

Président : M. Frédéric LUYET

Suppléant du Président : M. Jean-Paul REY

Vice-présidente : Mme Bridget DOMMEN

Suppléant de la Vice-présidente : M. Claude ETTER

Acceptation à la majorité de la nomination de deux représentants du Conseil municipal pour être membres du Comité d'évaluation dans la procédure d'appel d'offres pour le projet de réalisation d'un immeuble destiné à accueillir les activités parascolaires sur la parcelle no 3422 de la commune de Bellevue.

Les candidatures retenues sont celles de MM Jean-Daniel VIRET et Raphaël PETITE.

Informations

- Le service de l'égalité entre hommes et femmes a édité une petite brochure pour les femmes qui s'engagent en politique. Elle contient quelques conseils.
- En ce qui concerne la procédure d'appel d'offres pour le parascolaire, la première étape a commencé et l'annonce pour ce premier tour est parue dans la FAO du 8 novembre 2010 (semaine 45).
- La nouvelle balayeuse va arriver en fin de semaine 45.
- L'autorisation pour réaliser le chemin piétonnier des Grands Bois va être accordée.
- Une proposition individuelle relative à la collecte des déchets dans le secteur « Tuileries-Roselière » est déposée par M. Dominique ANKLIN, conseiller municipal.



Plaque indicative des Salles Colovracum et du Conseil municipal

ARTICLES DE LA MAIRIE

Aide sociale de la commune de Bellevue

Chaque année la commune est sollicitée par un grand nombre d'associations pour des demandes d'aides financières pour l'étranger et pour la Suisse. Après une première sélection établie en fonction de critères prédéfinis (cf. rapport administratif 2009), la responsable du dicastère présente les projets retenus à la commission sociale, qui fait son choix final.

Social étranger:

La commune alloue 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à l'aide à l'étranger, une somme de Fr 61 600 pour 2010.

Au vu des documents reçus des associations leur subvention a pu être renouvelée. Au total 20 associations ont reçu une aide financière de la commune :

Bilifou-Bilifou	ONG Cadelup	Foyers Bambis
Médecins-sans frontière	Casa Alianza Suisse	Espoir Madagascar
Amis du Sakthi, Children's Home	Alpatlas	SOS Enfants du Vietnam
Mandat International	H2O Energie	Projets Mongolie
Lumières pour Haïti	EHL Smile	Unicef
Chance for Children	Le Sothiou	Singla-Nepal
Syldep		

Un nouveau projet a pu être subventionné cette année:

Les enfants de l'Arc en Ciel, qui s'occupe de l'agrandissement d'un centre scolaire en République Dominicaine pour enfants défavorisés de 7 à 18 ans ainsi que de parrainages, qui a été présenté par une habitante de Bellevue et le président à la commission sociale.

S'agissant de l'aide pour la Suisse, une somme fixe est prévue par année et répartie entre différents projets. Contrairement à l'aide pour l'étranger, il s'agit là d'une aide ponctuelle qui n'est pas renouvelée d'année en année.

Information passeports et cartes d'identité

Depuis le 1^{er} mars 2010, les demandes de passeports électroniques ne se font plus en Mairie, mais au Service des Passeports et de la Nationalité, qui est la seule entité compétente pour saisir les données biométriques.

Service des passeports et de la nationalité
Route de Chancy 88 - 1213 Onex
Tél. 022.546.46.66 - Infos-passeport.ocp@etat.ge.ch

Subventions octroyées en 2010:

- **Colis du Cœur:** Distribution de colis sous forme de produits alimentaires ou d'hygiène, destinés aux familles et personnes démunies.
- **Fondation Théodora:** Des artistes clowns rendent visite aux enfants hospitalisés.
- **Cancer et Solidarité:** De nouvelles bourses sont prévues pour des chercheurs en oncologie.
- **Forum Ecoute:** Conseil, prévention chez les jeunes, soutien et information aux personnes malentendantes.
- **Au Cœur des Grottes:** Foyer pour femmes seules ou avec leurs enfants, de Suisse ou de l'étranger totalement sans ressource.
- **Association Païdos:** S'engage pour la réinsertion d'adolescents en rupture et l'intégration des enfants en situation de précarité.
- **Entreprise sociale l'Orangerie:** Fournit du travail rémunéré à une population d'adultes rencontrant des difficultés d'intégration liées à un chômage de longue durée, à un exil, à une longue période d'assistance, à une dépendance à l'alcool ou à la drogue, à un manque de formation ou encore à des troubles psychologiques.

La commune est également présente pour l'aide sociale aux bellevistes au travers des actions suivantes:

- Subventions pour les camps de vacances
- Paniers de Noël offerts aux familles inscrites au CAS
- Réduction de billets CFF, et abonnements TPG préférentiels
- Chéquiers cultures pour les personnes au bénéfice d'un subside
- Diverses subventions ponctuelles

En ce qui concerne les demandes de cartes d'identité, il est toujours possible de les faire en réception durant les horaires d'ouverture.



Source : site internet de la Confédération

Rapports des sociétés communales

CULTURE ET LOISIRS



<http://www.artisans-bellevue.ch/>
E-mail: artisans-bellevue@bluewin.ch
Case postale 54 - 1293 Bellevue

2011 - ANNÉE JUBILÉ: LES DIX ANS DE L'AAB

L'Association des Artisans de Bellevue et Rive Droite a été créée en mars 2001 dans le but de permettre à toute personne intéressée de partager et de se rencontrer sur les thèmes de la création, la décoration, l'animation artisanale, etc. L'année 2011 marquera donc le dixième anniversaire de l'Association que nous célébrerons comme il se doit.

Les Activités

Les Ateliers gratuits

Les Ateliers gratuits de notre Association sont une chose formidable et précieuse à laquelle nous tenons tout particulièrement. Dans un monde où tout se paye - et souvent très cher - notre Association a su sauvegarder cette belle et vieille tradition de l'échange amical sous la devise «J'offre mes compétences et je profite en retour de celles des autres». Le troc sous sa plus belle forme. Le mot clé ici c'est la réciprocité. Nous avons toutes et tous des connaissances à offrir et soif d'apprendre des choses et techniques nouvelles. Alors, ne gardons pas nos richesses pour nous - partageons-les. Il s'agit de partager dans la joie et la bonne humeur, ce que nous savons faire, afin de transmettre, montrer, initier et même recevoir et apprendre par la même occasion ou alors à un tout autre moment, dans l'Atelier animé par notre voisin(e), sur un thème tout à fait différent... Ce ne sont pas des cours sur le long terme mais bien des initiations à une discipline particulière sur deux ou trois soirées. Simplement pour donner aux participants l'envie de continuer peut-être et de rentrer chez eux avec une œuvre qu'ils auront fabriquée eux-mêmes.

Les Ateliers AAB sont gratuits pour les membres de l'AAB. Les non-membres peuvent choisir de payer CHF 40 par Atelier et par personne ou d'adhérer à l'AAB, pour ensuite profiter gratuitement de tous les Ateliers.

Les Ateliers organisés depuis l'automne 2009 jusqu'en juin 2010 comprennent des disciplines aussi variées que la peinture chinoise, la calligraphie, la céramique, la cuisine turque, le vitrail Tiffany, la broderie et la fabrication du papier, en plus de deux ateliers destinés aux enfants,

un atelier de peinture sur tissus et un atelier de jardinage. Le programme d'octobre 2010 à juin 2011 comprend le tricot, l'aquarelle, la cuisine turque II, la cuisine indienne, le crochet, la transformation et remise à jour d'anciens vêtements et la broderie II.

Toute personne souhaitant transmettre son art de façon spontanée, peut adresser sa proposition à l'AAB via son adresse e-mail artisans-bellevue@bluewin.ch.

Marché de Noël

Le Marché de Noël 2010 a été particulièrement riche et varié, avec une très belle fréquentation. Les animations incluaient l'aubade de la fanfare de Genthod-Bellevue, des ateliers d'origami donnés par un jeune homme doué et enthousiaste de la commune, et bien sûr le traditionnel concours de dessin permettant aux enfants de tous âges de participer à l'élaboration du programme du Marché de Noël, puisque le dessin gagnant figurera sur le programme imprimé de l'année suivante.

Toutes personnes souhaitant tenir un stand dans le Marché de Noël de l'AAB ou pouvant recommander des artistes ou artisans désireux de participer sont priées de contacter l'AAB via e-mail ou par courrier.

Décoration de la fontaine sise Route de Lausanne

Chaque année, à plusieurs reprises, selon les saisons et les fêtes, l'AAB décore la fontaine du village à la Route de Lausanne, pour le plaisir des habitants. En 2010, le thème de Pâques était à l'honneur au printemps, la vigne et le vin à l'automne - deux décorations saisonnières couronnées en novembre d'une somptueuse décoration de Noël. Là, comme dans les autres domaines d'activité de l'AAB, toutes personnes intéressées à participer peuvent s'annoncer auprès de l'AAB.



Expositions Salle Colovracum

Les expositions organisées par l'AAB à la Salle Colovracum, avec le généreux soutien de la Mairie de Bellevue, sont au nombre de deux par an, l'une au printemps, l'autre à l'automne.

En mars 2010, la population de Bellevue et d'ailleurs a pu découvrir de la sculpture en céramique, de la peinture sur soie, des gravures et mono-types. Pour des raisons de logistique communale, l'événement de l'automne n'a pas pu avoir lieu et a été repoussé au printemps 2011, à savoir la semaine du 14 au 20 mars 2011, avec trois artistes qui présenteront leurs peintures acryliques sur toile, objets en glassfusing et meubles en carton.

Site Internet <http://www.artisans.ch>

Toutes les informations concernant les activités de l'AAB sont constamment mises à jour sur le site de l'Association. On y trouve également les archives photos des expositions, ateliers et Marchés précédents.

Adhésion à l'AAB

L'adhésion à l'Association peut se faire par e-mail (artisans-bellevue@bluewin.ch) ou par courrier: Case postale 54, 1293 Bellevue.

Adresses e-mail

Pour recevoir rapidement et sans frais les dernières nouvelles de l'Association, toute personne intéressée peut envoyer un petit courriel à l'AAB.

CHŒUR EPSILON

2010, chiffre rond comme une note à quatre temps.

Tout va pour le mieux dans cette société qui enchante et fait chanter 50 choristes très intéressés et assidus aux répétitions.

Il faut le reconnaître, les qualités de leur directeur ne sont pas indifférentes au succès et à l'excellente ambiance qui règne chaque jeudi soir.

Concert à la Résidences Bon-Séjour, prestation avec la fanfare de Bellevue, animation lors des fêtes de la musique à Genthod et Bonmont, telles furent les occasions de faire plaisir et de se faire plaisir durant l'année 2010.



CLUB DES BELLEVISTES

Rétrospective des activités du club pour l'année 2010

Voici les activités organisées en 2010 !

La sortie à la Genolière

Le 27 février, un peu plus d'une trentaine de Bellevistes

sont partis pour la Givrine, en car, sous la conduite de Raphael.

Arrivés à la Givrine, il a fallu monter dans la neige, et sous la neige qui tombait, jusqu'au chalet de la Genolière où nous avons dégusté une fondue onctueuse ou une croûte aux champignons.

La pleine lune, qui était notre invitée d'honneur, n'a pas daigné se montrer vraiment, mais l'ambiance, elle, était au beau fixe. Nous avons passé une belle soirée, nous avons bien bu et nous avons bien ri. C'est cela l'important.

La course aux œufs : hélas annulée

Juste avant Pâques, une course aux œufs avait été programmée pour les enfants de Bellevue. Plus de quatre-vingts inscriptions nous sont parvenues. C'était formidable. Mais la météo est venue jouer les trouble-fêtes... Une pluie très forte durant la nuit nous a contraintes à annuler la manifestation, car les chemins et les bois étaient détrempés.

Ce n'est que partie remise... pour autant que le soleil nous fasse la joie d'être présent cette année...

Le rallye de l'Ascension

Il a eu lieu le jeudi 13 mai et a été organisé avec enthousiasme par l'équipe de l'ancien comité, vainqueur lors de l'édition précédente.

Ce rallye portait le nom de « Rallye 100t'aime ».

Ce fut une journée de printemps un peu grise et pluvieuse, mais le soleil brillait dans les cœurs. Chacun a apprécié.

Nous avons sillonné la commune de bas en haut, afin de découvrir les différents postes.

Les sketches prévus l'après-midi ont bien fait rire les personnes présentes.

La victoire a souri à l'équipe de Catherine DuPasquier et Mireille Claudet. Bravo à cette équipe victorieuse et rendez-vous est pris pour le jeudi de l'Ascension de l'année prochaine, pour un nouveau rallye !

Les Promotions

Nous avons à nouveau tenu un stand de cocktails, lors de la fête des Promotions, le vendredi 2 juillet. Les cocktails alcoolisés, comme les cocktails non alcoolisés, ont été, une fois encore, bien appréciés. A votre santé !

La sortie d'automne

Au début du mois de septembre, on a proposé aux membres du Club une balade en montagne, à la Pointe des Follys, en France voisine.

Ce fut une belle journée ensoleillée.

Chaque participant s'est senti libre de faire, soit un plus petit parcours, soit un plus grand parcours.

Tous les membres présents ont eu du plaisir à faire cette excursion, durant cette journée de fin d'été.

Le vide-grenier

Le vide-grenier s'est déroulé le 19 septembre. Cette année encore, nous avons pu compter sur une très forte

participation. Chacun était content : les vendeurs comme les acheteurs.

La buvette, et la petite restauration, tenues par le Club, ont très bien fonctionné.

Le Calendrier de l'Avent

Avec le mois de décembre est arrivé le Calendrier de l'Avent de la commune.

Pour cette septième édition, la météo a été une nouvelle fois bien capricieuse : on a commencé le mois sous une grosse couche de neige, puis il y a eu le froid, la pluie, la bise, la neige à nouveau, le redoux, et aussi une température plus clémente.

Malgré ces conditions météorologiques souvent difficiles, les Bellevistes se sont rendus, chaque soir, en grand nombre, dans tous les coins de la commune.

Soir après soir, nos hôtes ont préparé de belles tables garnies de friandises, de spécialités d'ici ou d'ailleurs, et de nombreuses recettes de vin chaud ont été dégustées. Ces soirées de l'Avent permettent un échange agréable entre les habitants et de nouveaux liens se tissent. Ces moments de convivialité, de partage, de joie, sont vraiment appréciés. On a aussi pu découvrir de magnifiques décorations, et toutes ces lumières nous ont réchauffé le cœur.

Merci encore à toutes les personnes qui ont permis que cette septième édition des Fenêtres de l'Avent de Bellevue soit une réussite.

L'Escalade

En décembre, il y a bien sûr aussi l'Escalade. Pour la première fois, la fête de la commune a eu lieu un vendredi, le même jour que la fête de l'école.

Le cortège aux flambeaux a réuni un très grand nombre de petits Bellevistes et de Gentousiens, accompagnés par leurs parents et escortés par la musique, pour un parcours différent des autres années, partant de l'école et revenant à l'école.

La soirée s'est poursuivie bien au chaud, dans une salle communale bondée, avec la traditionnelle soupe de l'Escalade, une petite restauration bien appréciée et le bris de la magnifique marmite en chocolat.

Mais n'oublions pas le défilé des très nombreux enfants déguisés et le concours qui s'en est suivi. Bravo à tous ! Toutes ces petites frimousses maquillées ou déguisées avec soin, c'était vraiment magnifique !

La soirée s'est terminée en dansant, grâce au sympathique DJ Amédéo.

Les remerciements aux organisateurs des Fenêtres de l'Avent

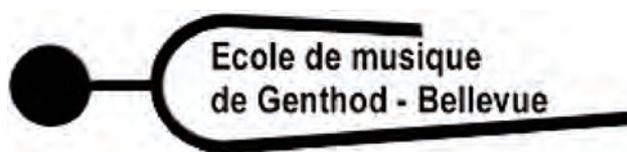
Le 19 janvier 2011 a eu lieu un apéritif de remerciements pour les organisateurs du Calendrier de l'Avent. Ce fut un agréable moment de retrouvailles.

Nous avons pu regarder les photos prises lors des soirées et trinquer à la nouvelle année, un verre de vin chaud à la main...

J'arrive au terme de la rétrospective des événements de l'année écoulée.

Au nom du comité, je remercie toutes les personnes ayant participé aux activités que nous avons proposées, et nous espérons vous revoir nombreux, en 2011.

Violaine Kaeser, Présidente



ECOLE DE MUSIQUE DE GENTHOD-BELLEVUE

L'Ecole de Musique de Genthod-Bellevue a vu un record de fréquentation durant l'année scolaire 2009-2010, puisque ce ne sont pas moins de 142 élèves qui ont fréquenté les cours d'instrument ou de solfège.

Au cours de cette année, c'est le 20e anniversaire de l'Ecole de Musique qui a principalement occupé les esprits. Une fête commémorative a eu lieu le 25 avril 2010 à la Salle communale de Bellevue avec la participation d'une centaine d'élèves disponibles ce jour-là. Les élèves se sont produits par groupes d'instruments et l'Orchestre Junior renforcé de nouveaux membres, recrutés pour l'occasion, a conclu le spectacle. Mais une surprise attendait le public puisque les professeurs avaient préparé un morceau d'ensemble, cadeau aux élèves et à leurs parents. Cette fête a été également l'occasion d'une collaboration avec l'école primaire de Genthod. En effet, une classe de 2e primaire a préparé trois chorégraphies que des élèves de l'Ecole de Musique ont accompagné, certains à la flûte, d'autres à la clarinette ou au piano. Nous tenons à remercier ici Mme Aurora Creux, enseignante de rythmique et instigatrice du projet, Mmes Carole Oldacre et Sophie Pasche Hafner enseignantes, ainsi que M. Bernard Sommer, directeur des écoles de Bellevue et Genthod qui ont soutenu ce travail. Enfin nous aimerions exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cette belle fête.

Le quotidien de l'école n'était pas oublié et les auditions se sont succédé tout au long de l'année. L'Orchestre Junior s'est produit à plusieurs reprises, notamment au concert d'automne de l'Harmonie de Genthod-Bellevue qui a eu lieu à Versoix, le 29 novembre 2009. Le séminaire au mois de mars a permis à tous les musiciens de se préparer pour le concert du printemps. La fête de la musique de Genthod a clôturé l'année en beauté.

Au cours du printemps, quatre musiciens de l'Harmonie de Genthod-Bellevue accompagnés du professeur de

clarinette de notre école, sont allés pour la deuxième année consécutive, présenter leur instrument aux classes de la division élémentaire des écoles primaires de Genthod et Bellevue. Les élèves ont été très attentifs et intéressés, de même que les enseignants.

L'Ecole de Musique remercie chaleureusement les autorités de Genthod, Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy qui soutiennent l'Ecole de Musique depuis plus de 20 ans. Elle félicite les professeurs qui, tout au long de l'année, prodiguent un enseignement de qualité à nos élèves. Le comité de l'école n'est pas oublié. Sans le travail et le dévouement de chacun de ses membres, l'Ecole de Musique ne fonctionnerait tout simplement pas !

Contact : Mme Jolanka Tchamkerten, présidente, 077 451 85 70 ou par courriel : jtchamkerten@gmail.com



Harmonie de Genthod Bellevue

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010 DE L'HARMONIE DE GENTHOD-BELLEVUE

Mais qu'a donc réalisé l'Harmonie de Genthod Bellevue durant cette longue année 2010 ? Nos plus fidèles admirateurs ont eu l'immense plaisir de découvrir notre opus « Chœur en Harmonie » qui leurs a permis de voir notre ensemble accompagné du Chœur Epsilon. Le meddley d'Edit Piaf interprété en « chœur » par les deux ensembles fut le point d'orgue de cette magnifique soirée. Ne reculant devant aucun sacrifice, nous avons remis l'ouvrage sur le métier lors de notre concert d'automne auquel l'Echo du Reculet (Thoiry France) nous fait l'honneur de participer. Les fans auront certainement gardé en mémoire l'interprétation de Nessum Dorma avec en voix solo le magistral Marius Marcu (actuel directeur du chœur Epsilon).

Outre ces 2 événements phares de notre année, l'Harmonie a également officié lors des traditionnels rendez-vous que sont l'apéritif des rois, la fête de la musique, la fête des promotions ainsi que le 1er août.

Toute l'Harmonie et l'Orchestre junior de l'école de musique se joignent à moi pour remercier le nombreux public venus nous soutenir. Vos applaudissements sont pour nous un carburant écologique qui, je l'espère, ne tarira jamais. Bien entendu, notre association ne pourrait pas exister sans le support inconditionnel de nos mairies qui nous mettent à disposition des locaux et permettent

de subventionner en grande partie aux frais de fonctionnement. Le comité de l'Harmonie tient donc à remercier tous les membres passifs et actifs de même que les autorités et le personnel communal de Bellevue, Genthod, Collex-Bossy et Chambésy pour leur soutien moral et financier tout au long de l'année.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore notre vénérable association plus que centenaire, nous sommes actuellement un groupe d'environ 25 musiciens. Le seul critère de sélection est d'être sympathique et souriant. Alors si les pistons vous démangent ou les clés vous grattent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre en contactant le président M. Patrick Jorge au 079 / 691 73 76 ou par courriel harmoniegb@gmail.com

Harmonieusement vôtre.

Patrick Jorge, Président

JARDINS FAMILIAUX DE BELLEVUE

L'année 2010 fut une année normale, sans trop d'événements, sauf le changement d'un de nos membres. En effet, la famille Da Silva qui réside à Versoix a pris la décision de nous quitter. Elle a été remplacée par la famille Osborne, habitant sur la commune.



Le remplacement de la tondeuse à gazon a été nécessaire.

Excepté cet investissement, l'activité dans les jardins familiaux de notre commune s'est déroulée normalement.

Concernant notre Assemblée Générale, elle n'a pas eu lieu cette année. Nous avons besoin d'un peu plus de temps et d'expérience pour pouvoir l'organiser. Ainsi, elle aura lieu dans de meilleures conditions au début de l'année 2011.

Notre repas annuel a eu lieu le 26 septembre, un peu plus tard que d'habitude... Il a été organisé par M. et Mme Gago Julio, M. et Mme Giordano Paolo et leurs "colocataires".

Le repas fut fort apprécié, comme chaque année, malgré l'absence de nos élus communaux.

Le président, Pereira Carlos

SOCIÉTÉS SPORTIVES

ABC Club

ABC CLUB

Bellevue-Genthod

Rapport de la présidente

Après deux ans passés au sein du comité ABC en tant que secrétaire, puis un an en tant que membre, la tâche de présidente m'a été confiée. Fonction que je n'aurais pu imaginer occuper mais qui, néanmoins, me permet d'apprendre et représente pour moi un défi. Ce défi, je l'ai accepté avec appréhension mais avec le réel désir de faire perdurer l'association.

Afin de mener à bien la vie de l'ABC, j'ai eu la chance de pouvoir partager mon objectif avec de nouvelles personnes qui représentent aujourd'hui le nouveau comité. Ensemble, malgré quelques surprises de départ, nous sommes heureuses de pouvoir vous donner toutes les informations concernant l'association depuis la dernière assemblée générale ordinaire.

Ainsi, l'année 2009-2010 s'est déroulée toujours dans l'optique souhaitée, soit : convivialité, programme varié, coût modéré et qualité des cours.

20 cours ont pu être proposés dont un seul n'a pas obtenu le succès souhaité et n'a malheureusement pas pu être ouvert.

Le nombre de membres a augmenté à 209 personnes pour 171 l'année précédente.

La première manifestation ABC s'est déroulée lors des Tréteaux de Genthod le samedi 5 septembre 2009. Nous avons eu le plaisir de participer à la fête en tenant un stand hot-dog et diverses boissons au cœur de la rue animée.

Sous le thème de la végétation, les villageois purent apprécier notre décoration de plantes du désert, les cactus.

En début d'année 2010, comme à l'accoutumée, nous avons convié les professeurs à une soirée ayant pour objectif de garder le lien fondamental entre eux et nous, faire le point sur chaque cours et préparer la fête des enfants.

La rencontre s'est déroulée dans une ambiance fort sympathique, les problématiques ont pu être résolues dans la mesure de nos moyens, les demandes entendues et les remerciements échangés. Chaque enseignant a démontré, encore une fois, son plaisir à donner son

cours. Dans l'ensemble, les professeurs ont été bien représentés.

Le 7 mai 2010, la fête des enfants a été organisée. Événement très attendu de tous, enfants, parents et famille, professeurs et comité.

Pour des raisons de sonorisation, nous avons décidé de descendre la scène au milieu de la salle communale pour la première partie du spectacle. Les spectateurs se sont mis en « U » autour des artistes.

C'est le groupe de théâtre qui a ouvert les feux avec quelques extraits des Diablogues de Jean-Michel Ribes. Toute la conviction des jeunes comédiens fut suivie par la fraîcheur des petits kids en mouvement se promenant en forêt sur des aires de comptines. Ce fut ensuite le tour d'un numéro de drap pour le cours de cirque, aérien et magnifique, poursuivi des enfants de bouger en s'amusant qui nous ont emmenés à travers une forêt enchantée dans laquelle nous pouvions apercevoir fées, lutins et animaux. La première partie fut achevée par le jeu de quelques comédiens à peine plus âgés que les précédents, interprétant à leur tour quelques Diablogues.

Après un entracte désaltérant avec quelques petites restaurations, le programme a continué, toujours en musique, avec une seconde représentation de cirque dans laquelle de jeunes marins ont présenté quelques numéros. Le spectacle a été clôturé par les élèves de hip-hop se donnant de tout leur corps sur scène. Bonne ambiance assurée !

Au mois de juin, la soirée des membres s'est transformée, cette année, en matinée des membres. Nous avons convié chacun à un brunch à la ferme de Merlinge sur la rive gauche. Nos invités avaient la possibilité de s'y rendre en car.

La matinée fut splendide. Quelques tables disposées à l'ombre des arbres, nous ont permis de déguster un excellent brunch avec les produits de la ferme.

Les diverses activités proposées telles que : balade à poney et bricolage pour les plus jeunes, dégustation de vin pour les moins jeunes, et pour tous, petit tour en train et cueillette de fraises, furent bien appréciés.

L'année s'est achevée brusquement avec la démission complète du comité, à l'exception de la mienne.

Cet événement a eu pour incidence quelques difficultés et changements quant au lancement des cours 2010-2011. Mais, aujourd'hui, nous pouvons constater que le nombre de cours n'a pas diminué, au contraire, et que l'ABC club se porte très bien.

Je remercie alors les nouveaux membres du comité qui ne se sont pas laissés abattre face aux imprévus et qui mettent de leur temps et énergie pour cette association communale. Le travail est gratifiant, car le résultat est positif.

Aussi, les professeurs ont eu la souplesse de changer leur fonctionnement et je les en remercie.

Pour terminer, je remercie tous les membres pour leur participation active, ainsi que les Communes de Genthod et Bellevue pour leur soutien financier et la mise à disposition de salles. C'est en unissant notre plaisir, nos compétences et notre bon vouloir que la vie de l'ABC club peut perdurer dans la bonne humeur.

Pour terminer, un dernier remerciement à Madame Karin Henek et Monsieur Paolo Giordano pour avoir effectué, avec application, la révision de nos comptes. Ils laisseront la place cette année à Mesdames Nicole Picard-Flumet et Françoise Duruz.

Un grand merci à tous

Sabine Perritaz, Présidente

SOCIÉTÉ GÉNEVOISE DE TIR À L'ARBALETE, BELLEVUE

Pendant l'année 2010, nous avons effectué divers tirs externes, avec plus ou moins de succès.

Le club tourne de nouveau à un régime plus soutenu vu que nos nouveaux tireurs sont très assidus. L'ambiance est toujours à la bonne humeur et à l'échange de nouvelles idées.

Comme chaque année, nous espérons retrouver de nouveaux membres.

Pour 2011 des travaux s'imposent. Nous aurons aussi, à nouveau, notre fameux tir du Printemps.

Je souhaite: Bon tir à tous mes actuels et futurs membres!

Nicole Rohr, Présidente

GENTHOD- BELLEVUE BASKET CLUB

Le Genthod-Bellevue basket est composé d'une seule équipe féminine (adultes) qui évolue en 2^e ligue cantonale. Nous sommes membres de la Fédération Suisse de Basket-ball et de l'Association Cantonale Genevoise de Basket-ball.

Pour la saison 2009-2010, l'équipe était formée de 11 joueuses, 3 officiels de table, 1 joueuse-entraîneuse et 1 arbitre.

Nos entraînements ont lieu le lundi de 20h00 à 21h30 à la salle des sports de Genthod, salle dans laquelle nous recevons les équipes adverses, généralement le mercredi à 20h15.

Par ailleurs, les autres matchs se disputent dans tout le canton de Genève.



En janvier 2010, un week-end de ski a été organisé à Morzine.

En juin 2010, notre équipe a tenu un stand pâtisseries aux promotions de Genthod.

Le 13 novembre 2010 a eu lieu notre 7^e tournoi exclusivement féminin, qui a obtenu comme chaque année un joli succès. L'ambiance de cette édition était excellente.

Notre assemblée générale a lieu en fin de saison, généralement en mai ou juin.

Activités récréatives :

1 repas en décembre, 1 repas en juin et 1 week-end de ski en janvier

Pour information :

Cotisations annuelles : Fr. 250.- (y compris la licence de la joueuse)



RAPPORT ANNUEL DU CLUB D'ÉDUCATION CANINE (CEC)

Cette année, nous avons fêté notre vingtième anniversaire. Nous tenons à remercier l'Exécutif de la commune qui nous a soutenus ainsi que les deux communes voisines; Genthod et Pregny-Chambésy.

Lors de cet événement, deux concours ont été organisés: Un concours d'agility et pour la première fois à Bellevue, un concours de dog dancing.

Le dog dancing est une toute nouvelle discipline qui nécessite une très grande complicité entre le conducteur et le chien. On devrait dire plutôt entre la conductrice et le chien car, lors du concours, nous n'avons eu aucun homme inscrit !

A la fin de cette année, nous avons reçu beaucoup de propriétaires et leurs chiens, ce qui a un peu bousculé notre organisation.

En effet, le vétérinaire cantonal avait envoyé une lettre à tous les propriétaires qui n'étaient pas en ordre avec les cours obligatoires en les menaçants d'une amende s'ils ne se mettaient pas en conformité dans un certain délai.

Nous avons 5 nouveaux éducateurs, 4 qui viennent de réussir leur formation et une éducatrice qui souhaitait faire partie de notre team.

Les cours sont toujours bien fréquentés, nous avons aussi mis en place deux nouveaux cours, un de fly ball et un autre de flair. Le fly ball a été inventé à la fin des années 70. C'est le dernier-né des sports canins, qui fait appel à la fois à des obstacles et à une balle de tennis.

Il s'agit d'une course de relais à une vitesse impressionnante d'exécution; les meilleurs chiens mettent moins de 20 secondes pour réaliser le parcours. Chaque équipe est constituée de quatre chiens ou plus, qui réalisent un parcours identique en parallèle. Pour passer le relais, les chiens doivent rapporter chacun à leur tour une balle à leur maître. Ce jeu spectaculaire est ouvert à tous les chiens suffisamment motivés par la balle.

Ce sport possède donc de nombreux avantages: c'est un jeu simple et très peu technique qui ne nécessite que peu d'éducation, le chien subissant plutôt un conditionnement.

Concernant les cours, le mardi est toujours consacré aux chiots et aux juniors, le mercredi aux cours d'éducation, le jeudi à l'agility (moyen et fort) et le vendredi pour les débutants, le samedi après-midi un cours libre à l'obéissance rythmée ainsi qu'aux jeux avec son chien.

Le flair peut être un travail de piste, c'est-à-dire une recherche d'objets lors d'un parcours dans un temps donné. Au début, la piste est tracée par le maître du chien. Le chien est mis sur la piste 10 minutes après le traçage.

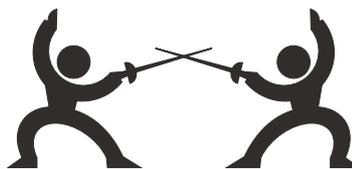
Par la suite, c'est une personne étrangère qui trace la piste et le travail de la piste dure de 30 à 60 minutes jusqu'à 3 ou 4 heures de temps selon les catégories.

Le flair, c'est également un travail de recherche de 3 objets dans un carré de 30, 40 ou 50 mètres de côté dans un temps donné. Ce travail se nomme "Quête d'objets". Finalement, le sanitaire est une recherche de 3 "blessés" et un sac dans la forêt, sur une surface de 120m de large sur 200, 300 ou 400 mètres de longueur selon la catégorie, toujours dans un temps donné.

Comme chaque année, nous organisons des journées pour le passeport vacances, activité que nous organisons conjointement avec la société canine.

Les personnes intéressées sont invitées à consulter notre site: www.cec-web.ch, ainsi que notre forum.

Le président, Gérald Margueron



SOCIÉTÉ D'ESCRIME GENÈVE - BELLEVUE

L'escrime, sport de combat par excellence, apporte à ses pratiquants la maîtrise de leur corps et le développement de toutes les qualités physiques telles que la vitesse, l'endurance, la souplesse, etc.

Au-delà de l'apport physique, l'escrime développe d'importantes qualités mentales telles que la confiance, la réflexion, la maîtrise de ses émotions et le respect.

La saison 2010 a continué sous la direction de Maître Hadzopoulos, les lundis de 16h45 à 18h00. Le groupe était constitué de 12 élèves âgés de 8 à 16 ans.

Les escrimeurs en herbe ont pratiqué l'épée. Les leçons ont pour but l'acquisition de techniques offensives, contre-offensives et défensives ainsi que le perfectionnement dans le maniement de l'épée.

Malheureusement, pour la saison 2010-2011 suite à un nombre insuffisant de participants, nous avons décidé de suspendre l'activité pour cette saison, en espérant pouvoir la reprendre dès la saison prochaine.

Pour tous renseignements veuillez contacter Me George Hadzopoulos au Tel : 079 790 78 60.



FC COLLEX-BOSSY

Et voici donc une année de plus qui se termine... Vive 2011... Un cru 2010 riche en événements pour notre Club et qui restera gravé dans les annales du FC Collex-Bossy.

Tout d'abord un bilan sportif positif se dégage de la saison 2009/2010, achevée en juin dernier. Notre équipe fanion finit sur le podium à la 3^e place du championnat de 2^e ligue régionale et termine finaliste de la Coupe Genevoise. Au niveau de nos équipes juniors, les A terminent à la 9^e place du groupe de 1^{er} degré après s'être brillamment qualifiés pour cette catégorie de jeu. Idem pour nos juniors B qui finissent 7^e en 1^{er} degré. Quand à nos juniors C, ils finissent 5^e de leur championnat. Sans oublier nos 2 équipes de vétérans qui affolent toujours

autant le canton tant pour leurs exploits sur le terrain qu'à la buvette (3^e place pour les vétérans 1 et 10^e pour les vétérans 2 et leur légendaire entraîneur : Mimi Pesenti). Seule ombre au tableau, la relégation de notre 2^e équipe en 4^e ligue. Déception qui n'est finalement peut-être qu'un mal pour un bien puisqu'elle nous permet de créer un tout nouveau groupe composé entièrement d'anciens juniors du club.

La pause estivale a également donné lieu à un changement au niveau du comité central du club, puisque j'ai repris le flambeau de notre ancien Président, Pascal Schafer. Gardien et capitaine de la première équipe depuis 14 ans, je souhaitais en effet relever ce challenge car le FC Collex-Bossy est pour moi comme une 2^e famille. Club sain avec des valeurs bien ancrées, je désire poursuivre cette route en amenant une nouvelle vision.

Une toute nouvelle équipe m'accompagne dans cette aventure. Comité par ailleurs bien implanté dans la commune puisque plusieurs de ses membres sont domiciliés sur le sol collésien. Notre but est de mettre beaucoup plus l'accent sur la formation des jeunes et de renforcer l'identité du club. Dans cette optique, nous avons mis en ligne, dès le mois de septembre, un nouveau site internet (www.fccollexbossy.ch) et avons créé un nouveau logo pour notre club. La section junior a également reçu de nouveaux équipements (trainings) et trois nouveaux entraîneurs ont repris les rennes de nos équipes A, B et C.

Avec 6 équipes de juniors inscrites pour l'exercice 2010-2011, sans tenir compte de l'école de football forte d'une bonne trentaine de « petits » footballeurs et footballeuses, le club a un rôle formateur important, tant au niveau sportif qu'au niveau de l'école de la vie et nous souhaitons l'assumer de la meilleure manière qui soit. Relevons également que cette saison, chaque équipe junior est parrainée par trois joueurs de la "première" équipe du club.

Le fait marquant de cette année 2010 est sans nul doute « l'épopée » Coupe Suisse affrontée par le FC Collex-Bossy. En effet, après avoir brillamment gagné 5-1 leur match de 32^e de finale de coupe face à une très bonne équipe de Champvent (2^e ligue vaudoise qui lutte pour l'ascension), notre club a eu l'honneur d'accueillir le grand FC Sion. Spécialistes incontestés de la coupe avec une présence dans le Guinness Book comme seule équipe dans le monde à avoir disputé 11 finales pour 11 victoires, les séduois ont croisé la route des collésiens. Malgré un temps maussade, la fête et ses près de 2'000 visiteurs ont illuminé le stade Marc Burdet, qui avait vêtu pour l'occasion son habit d'apparat. Malgré l'ampleur du score (0-5), les chevaliers n'ont jamais été ridicules et nul ne sait l'issue de la rencontre si le trio arbitral n'avait pas annulé l'égalisation collésienne... A l'issue de la rencon-

tre, un grand repas a été servi à la buvette du stade avec la présence notamment de Michel Pont, Darius Rochebin et Olivier Dominik, tous acquis à la cause collésienne. L'ascension de notre club aux 16^e de finale de Coupe Suisse marque une première dans l'histoire de notre Club, qui n'a jamais atteint auparavant ce stade de la compétition. Notre équipe fanion caracole d'ailleurs toujours en tête du championnat avec l'ambition de rejoindre l'échelon supérieur.

Toutes nos autres équipes ont, d'autre part, fièrement défendu nos couleurs à travers le canton et la Suisse. Notre équipe de vétéran 1, emmenée par Laurent Favre et Daniel Del Rio (des vieux de la vieille de notre club), est toujours en lice fin 2010 pour une première victoire en Coupe Suisse puisqu'ils affronteront le FC Littau le 16 avril prochain pour les demi-finales.

Voilà donc que s'achève l'année 2010, avec les promesses d'un millésime 2011 haut en couleur nous l'espérons et comme point de mire le 50^e anniversaire du Club en 2012 et l'organisation du traditionnel Tournoi des Campagnes.

C'est avec plaisir que nous vous invitons à suivre la suite de nos aventures sur notre site internet www.fccollexbossy.ch et attendons avec impatience de vous revoir autour du stade Marc Burdet.

Salutations sportives.

Mehdi Derouazi, Président



LA FLOTTILLE DE BELLEVUE-GENTHOD

Rapport d'activités 2010

Comme chaque année à Port Saladin, la Flottille a proposé des cours d'initiation aux jeunes des communes de Bellevue et de Genthod. Les cours se sont déroulés durant les vacances d'été, sur une durée d'une ou plusieurs semaines, à raison de 2h30 par jour, à la grande satisfaction des jeunes navigateurs!

Le comité s'est réuni à trois reprises pour préparer la saison 2010 afin d'exécuter les directives de l'Assemblée Générale.

Nos priorités sont:

- La recherche des moniteurs ou accompagnants
- La mise en état des bateaux et diverses réparations sur place

- Le contrôle des bateaux par le Service de la Navigation
- L'achat de gilets de sauvetage
- Le Service des Ecoles nous a autorisés à aborder le corps enseignant pour distribuer les « flyers » aux classes de primaire des Ecoles de Bellevue et Genthod. D'autre part, ces mêmes « flyers » ont été distribués à tous les ménages des mêmes communes par la poste, indiquant le lieu et les dates d'inscription.
- Deux jours d'inscription ont été organisés avec beaucoup de succès : samedi 12 juin et mercredi 16 juin 2010.
- En cours de saison, nous avons enregistré 66 participants. Un nombre en augmentation par rapport à l'année 2009.
- La sécurité a été respectée. Le Sauvetage de Bellevue a pris connaissance de notre présence sur le lac. Il n'y a eu aucune intervention de leur part.
- A la fin de la saison, une dernière séance de comité a eu lieu à la « Vigne Blanche » fin novembre 2010 afin de discuter du matériel et d'enregistrer les suggestions de la part des moniteurs, du chef de base et de deux observateurs/accompagnants.

Pour tout renseignement ou information, vous pouvez vous rendre sur notre site internet www.flottille.ch, nous envoyer un mail à info@flottille.ch ou un courrier à l'adresse suivante : Flottille de Bellevue-Genthod, case postale 97, 1293 Bellevue.

Le Président de la Flottille, M.A. Ben Youssef



SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE DE GENTHOD-BELLEVUE

La FSG Genthod-Bellevue se porte plutôt bien. Nous avons pu présenter pour cette saison 2009-2010, les cours de volley-relax féminin, la gym mère-enfants, la gym infantine (4 à 6 ans), les jeunes gymnastes (7 à 12 ans) qui ont connu un franc succès, plus d'une vingtaine d'enfants par cours.

Toutefois, les cours de unihockey et multisports ont malheureusement dû être abandonnés par faute de participants. Les cours de tonification/stretching et boxe éducative ont quant à eux aussi connu une petite baisse de régime. Le total de nos membres a donc diminué et nous n'avons plus qu'une nonantaine de membres actifs pour cette saison.

Au mois de mai 2010 était prévu, pour la deuxième année consécutive, notre tournoi de volley inter-sociétés qui avait rencontré un grand succès l'année précédente.

A cette occasion, huit équipes s'étaient inscrites. Malheureusement, la météo ne fut pas de la partie et cette rencontre a dû être reportée à deux reprises pour finalement être annulée par manque de participants.

Fin juin 2010, la FSG a pris en charge la buvette des promotions sous une chaleur torride. Dans une ambiance toujours bon enfant, cette journée placée sous le signe de la chaleur nous a permis de réaliser un excellent bénéfice.

Côté sport, notre équipe de volley féminin relax a participé au Tournoi des « Déroutées » et a, durant cette saison, gagné plusieurs matches. Elles ont également pris l'habitude de s'entraîner et jouer régulièrement contre l'équipe masculine de volley relax de Versoix.

Pour nos plus jeunes, les enfants du groupe de gym infantine et jeunes gymnastes ont participé à « la journée dans le terrain » organisé par l'AGG. Cette rencontre sportive avait lieu cette année à Vernier et deux équipes ont été formées pour cette occasion. Grâce à l'investissement de leurs monitrices, ils ont tous marché plus de trois heures pour finalement être récompensés par une médaille. Ces deux groupes ont également eu le plaisir de participer à la Fête Cantonale Genevoise de Gymnastique qui avait lieu cette année à Versoix.

La saison s'est terminée avec notre habituel repas annuel, dans une ambiance conviviale, et avec notre assemblée générale qui a eu lieu en novembre 2010.

La Présidente, Jacqueline Quiquerez

GYM DOUCE

La Gym Douce a été fondée en 1990 et réunit une vingtaine de dames une fois par semaine.

Le jeudi soir, de 18h15 à 19h15, un cours de gymnastique, basé sur des étirements, de l'assouplissement ainsi que la respiration, est donné dans la salle de gym de l'école de Bellevue.

Durant l'année 2010, la Gym Douce a vu augmenter le nombre de ses membres de 5 nouvelles participantes.

Pour tous renseignements veuillez contacter Marlène BOVARD 022 776 29 14 – Michèle HONNINGER 022 774 29 65 ou Suzanne CHATELAIN 022 774 44 75.



SOCIÉTÉ FÉMININE DE GYMNASTIQUE

La société féminine de gymnastique de Genthod Bellevue (gym dames) a fêté en 2010 ses 44 ans. Et n'oubliez pas qu'en 2011 elle fêtera ses 45 ans!

Notre société compte une quarantaine de membres. Nous nous réunissons le lundi soir de 19h15 à 20h15 pour une heure de gym en musique. Chaque année nous organisons un repas, une sortie au printemps et une en automne.

Notre société est ouverte à toute dame souhaitant se maintenir en forme dans une ambiance amicale sans esprit de compétition. Venez participer à une leçon!

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la présidente Josiane Kranck au 022 774 20 30 le soir ou sur gj.kranck@bluewin.ch

J. Kranck



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CLUB DES JEUDIS DE SKI - 2010

Le club des Jeudis de ski de Genthod-Bellevue a organisé ses traditionnelles sorties à ski au départ de la poste de Genthod pour la station de Morillon, faisant partie du Grand Massif (Flaine, les Carroz, Samoens, Sixt), sorties auxquelles 79 enfants des communes de Bellevue, Genthod et Collex-Bossy ont participé, dont 2 débutants. Ils étaient accompagnés par, en moyenne, 22 accompagnants.

Grâce à un bon enneigement et à des conditions météorologiques convenables, les 5 sorties ont pu avoir lieu selon le planning prévu et dans une ambiance très agréable. Une grande importance est attachée à la sécurité et au rôle des accompagnants qui ont une lourde responsabilité à assumer.

Le traditionnel concours a malheureusement dû être interrompu peu après son départ en raison de mauvaises conditions météorologiques et d'un problème de santé

de l'un des enfants. C'est donc une remise des prix particulière qui a eu lieu dans la salle des sociétés de Genthod en présence des parents et des autorités communales afin de remettre à chaque enfant un souvenir symbolique.

Un stand Raclette a été tenu lors de la fête des Promotions de Genthod, stand qui permet au club d'être en contact avec la population.

Lors de l'assemblée générale du 13 octobre 2010, les membres ont remercié Mme Manou Daester-Fisher qui a demandé à quitter le club. C'est par acclamation que les membres ont élu au comité M. Christophe Jaquier ainsi que les membres sortants.

Les accompagnants, les membres sympathisants ainsi que les autorités communales ont été remerciés pour leur soutien, soutien qui permet au club des Jeudis de ski d'offrir à des enfants toujours plus nombreux la possibilité de pratiquer un sport de plein air dans des conditions avantageuses.

Arlette Porchet, Présidente



JUDO JU-JITSU CLUB COLLEX-BOSSY / BELLEVUE Activité de l'année 2010 du Judo Club

En 2010, Le judo club compte environ 180 Judokas.

Chaque cours reçoit une vingtaine d'élèves et certains s'entraînent 2 à 3 fois par semaine!

Notre club propose des cours de Judo à partir de 4 ans et des cours de Ju-Jitsu à partir de 8 ans sur les communes de Collex-Bossy et Bellevue.

Les compétitions :

Des membres du club ont participé au tournoi National de Morges en plus de 3 autres tournois nationaux.

En novembre 2010, le club a sélectionné un combattant en Junior pour les championnats Suisse de Judo. Une 5^e place a été obtenue.

Une nouvelle ceinture noire du club a été formée en la personne de Joe Sanchez domicilié à Bellevue.

Deux élèves ont participé aux tests de sélections à Bâle, pour entrer dans le cadre national Suisse de Judo.

Concernant les plus jeunes, quatre compétitions sont organisées durant la saison avec plus de 250 Judokas à chaque rencontre. Les jeunes Judokas repartent tous avec une médaille de couleur différente suivant leur performance.

Les stages :

Deux stages de Judo d'une semaine en février et durant les vacances d'été ont eu lieu avec une cinquantaine d'enfants.

Divers :

Pour Noël, le club a offert un cadeau à chaque enfant du club.

Le club a également organisé pour les enfants de 4 ans et de 5 ans, un cours parents/enfants réunissant donc le Judoka avec son papa ou sa maman. Ces cours ont eu énormément de succès.

Les professeurs suivent régulièrement des cours de formation jeunesse et sport ainsi que des cours de coaching.

Site internet du club : <http://www.judo-ccb.ch/>



**MORDUS
PÉTANQUE
BELLEVUE**

MORDUS DE PÉTANQUE

Cette année, notre amicale a innové. Le traditionnel tournoi d'ouverture de saison est désormais remplacé par un challenge interne : le prix "Lechenne" (en hommage à notre ami ayant présidé notre société durant 10 ans). Ce tournoi se déroule tout au long de l'année, ajoutant ainsi une émulation bienvenue et visant à récompenser l'assiduité de ses membres parmi les plus fidèles.

Le 31 juillet 2010, le club a organisé une première "journée des familles". Petits et grands ont pu partager parties de pétanque et barbecue, pour la plus grande joie de celles et ceux qui ont pu y participer. Vu son succès, il est probable que cette fête soit reconduite.

Le dimanche 28 août, le "7^e Tournoi des Chefs" a opposé, sur nos terrains, des élus des communes de Collex-Bossy, Pregny-Chambésy, Genthod et Bellevue. C'est la paire composée de MM Rémy GOBERT et Jean-Daniel VIRET, qui a offert à Bellevue sa 2^e victoire consécutive dans cette sympathique compétition. Bellevue aura donc l'honneur d'organiser en août 2011 la 8^e édition de ces joutes intercommunales.

Le comité se réunit à quatre reprises durant l'année afin de définir le calendrier des diverses manifestations et pour assurer la gestion de l'amicale. Outre les cinq personnes composant le comité, le Club compte désormais

30 membres actifs depuis que MM Michel BARBETTA, Cédric BEAUSIRE, Léo CAVIGELLI et Mario OTTOMANELLI sont venus nous rejoindre.

A toutes celles et à tous ceux, qui tout au long de la saison œuvrent bénévolement et permettent à ce club de rester une amicale, j'adresse mes plus sincères remerciements.

*Eric Bader - président
079 691 74 40*

VOLLEY-BALL CLUB GENTHOD-BELLEVUE

La société de volley-ball de Genthod-Bellevue est uniquement composée d'une équipe féminine qui évolue dans le championnat genevois de 2^e ligue. Nous participons également à la coupe genevoise. Lors de la saison 2009-2010, nous avons fait un championnat en demi-teinte et fini au milieu du classement. Quant à la coupe, nous nous sommes hissées jusqu'aux demi-finales. Les entraînements, ainsi que les matchs à domicile se déroulent le jeudi soir à la salle de gymnastique de Genthod. Nous sommes à la recherche de joueuses ayant un bon niveau de 2^e ligue pour la saison prochaine.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Madame Isabelle JEANCLAUDE au 022 774 46 53.

Isabelle Jeanclaude-Etter

SOCIÉTÉS DE SECOURS**Société Internationale
de sauvetage du Léman**

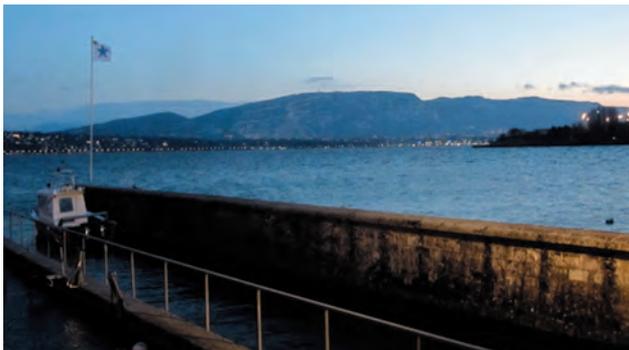
Section Bellevue-Genthod
314 rte de Lausanne - C.P. 96
1293 Bellevue
022 774 23 28 (24h/24)
022 774 23 58 (local)
E-mail : bellevue-genthod@sisl.ch
Home page : www.sisl.ch



Et voici encore une année pour notre section, 127 années au service de la population et pas une ride. Notre présence et participation à la vie lacustre lors de cette année a été une réussite. Une fois de plus les chiffres et l'engagement de jeunes nous encouragent à nous investir d'avantage malgré des charges toujours plus importantes.

2010 en quelques chiffres :

Jours de vigies : 40
Formation, entraînement : plus de 80h
Interventions urgentes 24h/24h : 33



Sur ces 33 interventions, nous devons relever 3 cas graves. L'une de celles-ci s'est achevée par le transport en ambulance de la personne sauvée et deux personnes n'ont, malheureusement, pas pu être ramenées à la vie. Ces événements nous rappellent à chaque instant l'importance de notre mission et l'infrastructure nécessaire tant en formation, en matériel, qu'en membres pour garantir notre activité dans de bonnes conditions. Cela est seulement possible grâce à vos dons, ainsi qu'aux participations financières des communes qui ont permis à la section de finir l'année 2010 dans les chiffres noirs. Le comité et les membres vous en remercient.

Nous remercions tout particulièrement 2 donateurs qui nous ont permis d'acquérir un nouveau moteur de 20cv pour notre canot d'époque et 12 gilets de sauvetage.

Résolument tournée vers l'avenir, notre section est prête à passer en 2011 et à relever les défis attendus et se réjouit de pouvoir vous rencontrer en notre local pour un moment amical et vous présenter plus en détail nos activités. Peux-être qu'un sauveteur sommeille en vous.

*Sauvetage Bellevue-Genthod
Porchet Frédéric, Président*

Local : 022 774 23 28 (dévié en permanence sur un portable).

Direct : 079 228 30 16



PROTECTION CIVILE – ORPC VALAVRAN

Ce dernier rapport est toujours l'occasion de confirmer notre engagement et notre détermination dans l'exécution de notre devoir de milicien au service de la Protection Civile.

Les différents services ont procédé à l'élaboration et à la réalisation d'un certain nombre de cours que nous allons vous faire découvrir dans ce rapport.

PROTECTION DES BIENS CULTURELS, Lt Gabriel Demartines

Les cours PBC se sont succédés afin de réaliser un travail de préparation exemplaire. Un petit historique s'impose cette année encore (déjà édité depuis 2004) afin de mieux comprendre ce qui est réalisé par ce service.

Généralités :

En 1962, la Suisse a ratifié la Convention de La Haye du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

La convention de La Haye est un appel à accroître l'attention indispensable accordée à la protection des biens culturels. Elle s'est imposée naturellement suite aux effroyables pertes culturelles subies durant la Seconde Guerre mondiale. Plus de 70 Etats ont, jusqu'à aujourd'hui, ratifié ce texte fondamental de la protection des biens culturels et se sont ainsi engagés :

- A sauvegarder les biens culturels situés sur leur territoire en prenant, déjà en temps de paix, les mesures de protection nécessaires et possibles;
- A respecter les biens culturels en interdisant leur utilisation à des fins militaires ou autres qui pourraient les exposer à une destruction ou à une détérioration et en s'abstenant de tout acte d'hostilité à leur égard.

Un système d'inventaire précis est l'une des conditions de base de la sauvegarde du patrimoine. Il constitue en outre une aide précieuse pour les travaux de recherche et pour les publications. Enfin, c'est également un moyen permettant d'éveiller l'intérêt de la population pour nos biens culturels et de la sensibiliser aux problèmes de leur conservation.

L'inventaire permet aussi le contrôle permanent de l'état des collections. C'est souvent le moyen de détecter les mauvaises conditions d'entreposage et d'évaluer les travaux indispensables de conservation ou de remise en état à entreprendre.

Inventaire :

Etablir un inventaire nécessite un langage clair et précis avec une méthode soigneusement préétablie. Pour ce faire, une documentation de base doit préalablement être constituée. Elle se compose en général de :

- catalogues et inventaires des collections
- catalogues d'expositions
- listes d'achat
- anciens inventaires de la collection locale de biens culturels
- ouvrages sur les monuments classés
- documentation sur la construction et publications concernant l'immeuble où se trouvent les biens culturels

Données à recenser :

Les données à recenser sont de diverses natures. Les principales sont souvent les suivantes :

- désignation (termes techniques)
- nom
- fonction
- numéro d'inventaire
- lieu de conservation
- propriétaire

Nous avons, pour ce faire, élaboré une documentation pour chaque objet à recenser composée comme suit:

1. d'une feuille de conduite
2. d'une feuille d'évacuation
3. d'une feuille de protection/liste des mesures et feuille de détails
4. d'une documentation de sécurité
5. d'une documentation diverse

Liste des objets recensés par l'ORPC VALAVRAN

(cat. A d'importance nationale – cat. B d'importance régionale)

- Villa Bella Vista (Bellevue) / cat. A
- Village de Genthod, périmètre protégé / cat. A
- Campagne Creux-de-Genthod / cat. A
- Campagne Bonnet/Beau-Pré (Genthod) / cat. A
- Campagne du Grand Malagny (Genthod) / cat. A
- Campagne du Reposoir (Pregny-Chambésy) / cat. A
- Château Rothschild + dépendances (Pregny-Chambésy) / cat. A
- Villa Bartholony/Sans Souci (Versoix) / cat. A
- Domaine des Chênes (Bellevue) / cat. B
- Domaine de Riancour (Bellevue) / cat. B
- Ferme du Château (Collex-Bossy) / cat. B
- Château (Mairie de Genthod) / cat. B
- Campagne Marignac (Genthod) / cat. B
- Campagne La Gandole (Genthod) / cat. B
- Campagne Le Saugy (Genthod) / cat. B

- Presbytère (Genthod) / cat. B
- Campagne Grand Chatillons (Genthod) / cat. B
- Campagne du Petit Malagny (Genthod) / cat. B
- Eglise St Hyppolyte (Grand-Saconnex) / cat. B
- Château de Penthes (Pregny-Chambésy) / cat. B
- Château de Tournay (Pregny-Chambésy) / cat. B
- Villa Perrot (Pregny-Chambésy) / cat. B
- Site Port-Choiseul (Versoix) / cat. B
- Villa Fleur d'Eau (Versoix) / cat. B
- Maison Montfleury (Versoix) / cat. B

La documentation des biens classés A et B est complètement achevée.

La reprise de ce service par le lieutenant Gabriel Demartines s'est effectuée de manière exemplaire et nous avons conclu cette année par une présentation de son travail avec des représentants des compagnies de Sapeurs-pompiers de Genthod et de Versoix. Ce fût l'occasion d'un riche échange d'idées et partage d'expérience. Nous allons très prochainement rééditer cette présentation avec les quatre autres communes du groupement lors de deux séances.

L'APPUI, 1er Lt Christian Devaud et 1er Lt Pascal Gentet

Le Sauvetage est toujours très présent lors de toutes nos rencontres. Une remorque de plus est sortie de leur atelier et nous sommes en mesure de dire qu'en cette fin d'exercice, ce service est entièrement autonome pour la réalisation de nos constructions. Lors du cours combiné en faveur du Matériel, les constructions des Colombières et des Conifères ont été entièrement reconfigurées selon les standards imaginés par le Fédéral.

S'en est suivi un CPM (contrôle périodique du matériel) avec un haut fonctionnaire du service de protection de la population à Berne, ceci nous a valu des félicitations pour la réussite de notre engagement. Il n'avait pas vu de si belles réalisations de sa carrière !

TELEMATIQUE / TRANSMISSION, 1er Lt Patrick Muller (ad-interim)

Les transmissions ont à nouveau soutenu et servi de relais lors de la course pédestre du Derby des Bois sur la commune de Versoix pour l'année 2010. Ils ont participé au traditionnel essai des sirènes en février. Je rappelle que nous recherchons activement une relève pour ce service, et que nous devrions avoir du sang neuf pour 2011.

SUIVI DE LA SITUATION, 1er Lt Patrick Muller

Le service de renseignement continu son soutien auprès de l'Etat-Major en lui fournissant de précieux services pour l'élaboration de documentation relative

à notre organisation. Un quotidien est né lors de notre cours combiné du mois d'octobre. Ce journal est devenu incontournable au fur et à mesure que la semaine avançait. Par la même occasion, cet exercice nous a permis de trouver notre nouveau collaborateur EM au Suivi de la Situation en la personne de Monsieur Cédric Dörig.

DOMAINE LOGISTIQUE (CMT), 1er Lt Marco Doimo & 1er Lt Lionel Menapace

Le service Construction maintient à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui de deux groupes techniques. Le lieutenant Marco Doimo s'est chargé de la plate forme de tri lors de notre cours combiné, et c'est plus de 400 m³ de matériel qui ont transité par le parking de la Colombelle au Grand-Saconnex. Encore une fois un travail exemplaire dans des conditions difficiles (sous-sol d'un parking durant une semaine).

Monsieur Lionel Menapace s'est, quant à lui, également fait remarqué par son engagement tout au long de l'année, tant à l'office que lors des cours par un support indéfectible.

LOGISTIQUE RAVITAILLEMENT, Lt Upul Wannakuarachichi

Un chef de service a été enfin nommé à la tête du service ravitaillement. C'est en septembre qu'Upul accompli son cours de cuisine (au centre de formation à Thoune). Il a réussi avec succès l'examen final qui lui octroie le précieux sésame pour cuisiner pour un grand nombre de personnes lors des cours de protection civile. Le baptême du feu a suivi deux semaines plus tard lors du cours combiné (65 repas servis), avec un site de préparation et deux autres sites de prise des repas. De plus il a dû, avec son équipe de cuisine, apporter les collations pour six groupes éparpillés un peu partout sur le groupement; ce fût un véritable succès pour Upul et un couronnement bien mérité.

PROTECTION & ASSISTANCE, Lt Cédric Bugnon & Lt Guillaume Francioli

1. Organisation

Encore beaucoup de travail accompli cette année par ce service. Une remorque bâchée entièrement équipée, des caisses de matériel ainsi que des fiches techniques en fonction des interventions marquent une étape de plus dans l'état de préparation pour la FORE (formation rapidement engageable) par le service assistance.

2. Cours de répétition en collaboration avec les Samaritains de Versoix et ses environs

Dans le cadre des cours de répétition du service Protection et Assistance, la collaboration entamée en 2003 avec les Samaritains de Versoix et ses environs lors des journées de Don du sang a été poursuivis. Le soutien apporté à cette occasion par le service Protection et Assistance est très apprécié des Samaritains et de la population. C'est également l'occasion de communiquer à la population l'importance des missions de la Protection Civile et l'évolution du groupement.

SERVICE ATOMIQUE / CHIMIQUE, Lt Roger Schenkel

Ce service reste incorporé dans les actifs de notre organisation malgré une inactivité forcée due aux changements de concept de la part de la Confédération face à la menace atomique/chimique. Cependant un maintien des stocks et une vérification du matériel ont été effectués lors du cours combiné. De plus, ce matériel a été entièrement regroupé dans une construction, ce qui en facilite l'entretien.

ENGAGEMENT ET DIVERS POUR L'ANNÉE 2010:

Volcano: accueil et logement des personnes bloquées à l'aéroport international de Genève.

Regroupement et évacuation des anciennes pastilles d'Iode périmées et réceptions et stockage des nouvelles (fiches par communes distribuées au représentant).

Regroupement de tout le matériel en prêt auprès des voiries et des compagnies de Sapeurs-pompiers en vue du Contrôle Périodique du Matériel en 2011.

Réception des 17 radios Polycom pour mi-décembre.

Nos autorités communales sont informées de l'activité de notre ORPC tout au long de l'année lors de nos séances du groupement.

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, nos activités permanentes sont :

- La formation des cadres;
- L'entretien du matériel et des constructions;
- L'organisation de séances de coordination avec les partenaires;
- L'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

Au début janvier 2010, nos effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- Population de l'ensemble du regroupement 35'415
- Effectif réglementaire 343
- Effectif actuel 280
- Effectif supplémentaire 388
en cas de montée en puissance)

Actuellement, 17 personnes font partie de l'Etat-Major.

Cours de répétition de l'ORPC Valavran effectués en 2010
Total des cours accomplis : 583 jours effectués

Service protection et assistance :

FORE	26 personnes	3 j/cours
Don du sang collecte	15 personnes	3 j/cours

Service télématique :

Essai des sirènes	24 personnes	1 j/cours
Derby/Polycom	26 personnes	2 j/cours

Service Protection des Biens Culturels :

Cours de répétition	34 personnes	6 j/cours
---------------------	--------------	-----------

Logistique :

Construction/matériel	80 personnes	5 j/cours
-----------------------	--------------	-----------

Cours combinés (tous services) :

Cours de répétition	274 personnes	6 j/cours
---------------------	---------------	-----------

Etat-major :

Rapports	42 personnes	3 j/cours
----------	--------------	-----------

Heures isolées 1er semestre	31 personnes	6j/cours
Heures isolées 2e semestre	31 personnes	6j/cours

ADMISSION DES VOLONTAIRES

1. Les astreints ayant accompli leur obligation de servir.

Une demande formelle doit être remplie par l'astreint. Cette dernière sera accompagnée du préavis de l'ORPC et sera transmise à la Sécurité Civile (SCG). La SCG se prononce sur l'admission volontaire et communique sa décision à l'astreint et à l'ORPC.

2. Personnes non-astreintes.

Les personnes non-astreintes qui souhaitent s'engager à titre volontaire doivent adresser une requête à l'ORPC qui transmettra à la SCG. La SCG se prononce sur l'admission volontaire et communique sa décision à l'astreint et à l'ORPC.

Critères d'évaluation (cumulatifs):

- Age 20 à 28 ans
- Effectif de l'ORPC

Obligations (en cas d'admission)

- recrutement à Lausanne
- école de recrue à Bernex

La SCG se charge des formalités.

Pour compléter les effectifs de nos services, durant les cours, lors d'interventions ou toutes autres manifestations, nous recherchons du personnel motivé (masculin et féminin bienvenu).

Pour toutes vocations naissantes, Madame Marie-José Grenier, Cheffe d'Office, se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Administration

L'Office intercommunal établi à Versoix, dans la maison du Charron, rue des moulins 6, est géré par Madame Marie-José Grenier. Elle a en charge les travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement.

En plus de nos activités permanentes, nous avons :

- Poursuivi le contrôle systématique des abris
- Optimisé notre bureautique
- Poursuivi les transformations/rénovations/assainissements de nos constructions.

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE VILLAS ET D'IMMEUBLES

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Il est notamment précisé que les joints des portes et volets blindés ne doivent pas être déposés, qu'ils doivent être périodiquement contrôlés, et, le cas échéant, remis en état ou remplacés, il en va de même pour les grilles des sorties de secours et des voies d'évacuation, ainsi que pour les installations de ventilation.

De plus, les sorties de secours doivent être impérativement dégagées de telle sorte qu'elles puissent être utilisées en cas de sinistre.

Pour terminer, nous restons à disposition de toute personne désirant des informations sur nos activités ou éventuellement visiter nos locaux.

Adresse : ORPC Valavran, Office intercommunal, Mairie de Versoix, case postale 107, 1290 Versoix, tél/fax 022 775.66.56

Major Stéphane GRANGER, Cdt ORPC Valavran

Scolaire, parascolaire et associations

INSTRUCTION PUBLIQUE – ECOLE DE BELLEVUE

Pour la rentrée scolaire 2010-2011, 313 élèves sont inscrits à l'école de Bellevue. Pour que l'enseignement se fasse dans les meilleures conditions possibles, une 16^e classe a été ouverte.

Lors de cette rentrée, deux nouvelles enseignantes, Mmes Sarah Berney et Michèle Vernex, ainsi que deux maîtres spécialisés, M. Laurent Dovat, maître d'éducation physique et Mme Claudine Buhlmann, maître de musique, ont été accueillis à l'école de Bellevue.

Le corps enseignant et la direction remercient M. Pierre Borel, maître d'éducation physique lequel, après plus de 25 ans d'enseignement, est parti pour une retraite sportive. Sont également chaleureusement remerciées Mesdames Dominique Boeschel, Mai-Lan Dupont, Nabila Schwab Oblak et Audrey Mouton qui ont quitté l'école de Bellevue pour rejoindre d'autres établissements ou d'autres voies.

Les classes de l'école de Bellevue sont réparties dans trois bâtiments.

Elèves inscrits en 2010-2011 à BELLEVUE sont au nombre de 313, répartis de la façon suivante :



Bâtiment Gitana, division élémentaire



Bâtiment Menuiserie, divisions élémentaire et moyenne



Bâtiment Mollies, divisions élémentaire et moyenne

Degré		Enseignante(s)	Nbre d'élèves
1ère	enfantine	Mmes OLDACRE Carole et GARIN Evelyne (maîtresse principale)	16
1ère	enfantine	Mme HUG Sonia	18
2e	enfantine	Mmes ZAVAGLIO Gabriela et GIRARDET Karine	21
2e	enfantine	Mmes ONTIVEROS STEIMER Christine et GRABER Rachel	22
1ère	primaire	Mme HUTIN FERRILLO Marianne	20
1ère	primaire	Mme SIGWART Patricia	20
2e	primaire	Mme ZUMERI Majlinda	20
2e -3e	primaire	Mme BRUNEL Vanina	12 + 10 = 22
3e	primaire	Mmes BOUJOL Corinne et BERNEY Sarah	21
3e	primaire	Mme KAESER Violaine	21
4e	primaire	Mme ALLAMAN Joëlle	18
4e	primaire	Mme VERNEX Michèle	19
5e	primaire	Mme ZUMSTEIN Patrizia	16
5e	primaire	Mme ROCHAIX Brigitte	19
6e	primaire	Mmes BLASER Mireille et GUIGNARD LEUTWYLER Maud	20
6e	Primaire	Mme KLEINSTEIN Mélanie	20
Activ. créatrices sur textiles		Mme STEINER Isabelle	
Education musicale		Mme BUHLMANN Claudine	
Arts visuels		M. JEANNET Eric	
Education physique		Mme DOVAT Laurent	
Rythmique		Mme CREUX Aurora	
Infirmière		Mme GAY-ALBUQUERQUE Stéphanie	
Directeur		M. SOMMER Bernard	

PROMOTIONS 2010

Le vendredi 2 juillet dernier, les enfants sont venus à l'école, une dernière fois avant les grandes vacances scolaires. Fini les devoirs, fini les activités sportives et autres, fêtons comme il se doit les Promotions scolaires 2010. Au programme jeux, détente, bonne humeur et grande chaleur.

La fête a débuté par un magnifique cortège coloré de belles décorations que les élèves avaient préparées avec l'aide de leur enseignant. Parti du chemin de la Mojonne, les écoliers ont sillonné les rues de la commune, menés par M. Pachoud, ancien dragon, et de sa monture quelque peu farouche, suivi par des cornemuseurs, pour ensuite arriver dans le préau de l'école.

Quelques rafraîchissements plus tard, le spectacle est lancé par Mme DuPasquier, Adjointe, et M. Sommer, Directeur d'Établissement, puis nous voilà menés dans un spectacle digne de l'école du cirque sur des airs entraînants offerts par les élèves. Le soleil couchant, nous pensons ensuite à nous restaurer un peu, alors que les enfants partent à l'assaut des trampolines, chaises volantes, châteaux gonflables, et sur la piste de danse du DJ.

La soirée s'est poursuivie avec les Top Five qui nous ont fait danser jusqu'au petit matin. Cette manifestation a eu lieu grâce à l'aide précieuse des enseignants et des élèves de l'école de Bellevue, des sapeurs-pompiers, du Club des Bellevistes, de l'APEB, des Jardins familiaux et du personnel communal. Un immense merci à vous tous!



CENTRE DE JOUR DE VALAVRAN

Le centre médico-pédagogique de jour de Valavran est une école affiliée au Département de l'Instruction Publique, secteur de l'enseignement spécialisé, dépendante du Service Médico-Pédagogique.

Cette belle maison de maître, située à côté du Parc animalier Pierre Challandes, accueille des enfants de l'âge de l'école primaire (6 à 13 ans) souffrant de troubles relationnels et du développement entraînant des retards scolaires.

Les enfants sont amenés à l'école par des petits bus. Ils restent à l'école la journée et rentrent chez eux le soir.

Une équipe pluridisciplinaire encadre ces enfants. Elle comprend deux responsables; l'un est responsable de l'institution, l'autre est responsable thérapeutique, des enseignants spécialisés et des éducateurs spécialisés, une logopédiste, une psychomotricienne et une auxiliaire de cuisine.



PÉDIBUS

Le Pédibus, c'est une "ribambelle" d'enfants qui se rend à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte. L'itinéraire, les arrêts et les horaires sont programmés par les parents de la ligne de Pédibus. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pédibus s'inscrit également pour le conduire, une à deux fois par semaine, selon les besoins. L'enfant rejoint le Pédibus à un arrêt et fait ainsi le trajet vers l'école avec ses copains, sous la conduite d'un adulte. Après l'école, le Pédibus le ramène à l'arrêt le plus proche de chez lui, où l'attend son parent.

Chaque année, les enseignantes et l'APEB, proposent dès le samedi matin précédant la rentrée scolaire que le Pédibus se présente aux parents des futurs élèves de première enfantine. Les enseignants permettent la diffusion d'informations concernant la mise en place de la ligne et son démarrage.

En collaboration avec l'APEB, les enseignants et la mairie, le Pédibus participe à la journée internationale à pied à l'école. A leur arrivée à l'école, les élèves reçoivent un petit déjeuner (400 croissants et 400 jus d'orange) offert par la mairie.

Tout au long de l'année scolaire, le pédibus offre aux enfants:

- d'aller joyeusement à l'école en compagnie de camarades de leur âge,
- un apprentissage progressif de l'autonomie,
- un bon bol d'oxygène pour mieux se concentrer à l'école,
- l'exercice physique conseillé par tous les médecins.

Le pédibus offre aux parents :

- de ne pas avoir besoin de chercher une place de parking,
- de faire la connaissance d'autres familles,
- un gain de temps précieux,
- la certitude de préserver l'environnement.

Avec l'aide de plus de parents l'offre pourra encore être améliorée. L'aventure vous tente? Montez vite à bord! Contactez-nous pour plus de renseignements, pour participer à notre Pédibus ou pour faire l'essai pendant une ou deux semaines. Par courriel : pédibus.bellevue@gmail.com.

RESTAURANT SCOLAIRE DE BELLEVUE

Après plus de 10 ans de collaboration avec la Migros, le Restaurant scolaire a décidé de changer de traiteur dès la rentrée scolaire.

Un test avec 2 fournisseurs a permis aux "petits gourmets en herbe" de faire un choix :

C'est la DSR qui a été retenue pour la variété de ses menus et la fraîcheur de ses ingrédients.

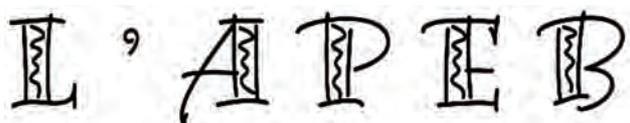
Des thèmes sont régulièrement organisés, des semaines basées sur des mets de saisons devraient permettre aux enfants de découvrir une nourriture qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de consommer à la maison.

Le début de l'année scolaire 2010/11 a débuté avec 134 familles fréquentant le restaurant représentant 171 enfants.

3 personnes engagées par l'Association chauffent les repas et veillent au bon fonctionnement du service, en collaboration avec le personnel du GIAP qui s'occupe de la discipline et de la surveillance des enfants.

1 personne s'occupe de l'administration et de la facturation des repas.

Enfin, un comité de 5 parents bénévoles se rassemble environ une fois par mois pour prendre toutes les décisions de fonctionnement et de gestion de l'Association. Ce comité est toujours prêt à accueillir de nouveaux membres et les personnes intéressées peuvent s'annoncer lors de la journée d'inscription ou téléphoner au n° 022 774 30 86 ou 022 774 16 57.



APEB - RAPPORT DU COMITÉ 2010

La journée à pied à l'école

6^e édition organisée comme toujours en collaboration avec le Pédibus de Bellevue, la Mairie et les enseignants. Une affluence toujours plus grande pour le cortège, en revanche notre invitation adressée aux Aînés de la commune n'a pas rencontré le succès souhaité.

La semaine de la pomme

Après plusieurs années sur le même mode de fonctionnement, nous avons voulu rénover cette organisation et avons proposé aux enseignants un concept un peu différent, plus construit, autour du fruit et de ses apports nutritifs.

C'est ainsi que nous avons mis en place la visite du verger à Collex-Bossy pour 6 classes de la division élémentaire, une après-midi de dégustation de variétés de pommes et des ateliers cuisine. M. Sommer a aussi proposé de faire du jus de pomme avec les classes. Nous pensons que ces activités ont été très appréciées.

Les trocs d'automne et de printemps

Nous avons atteint les 80 vendeurs ! Que dire de plus sur cette activité ? Peut-être que le nombre de trocs se multiplie sur le canton de Genève, preuve que nous avons raison de défendre cette activité. Cela nous pousse aussi à revoir une partie de notre organisation, la concurrence étant de plus en plus forte, il nous faut trouver des acheteurs potentiels et peut-être faire plus de publicité.

La soupe de l'escalade

Toujours bonne et appréciée de tous. C'est une activité que nous défendons pour le fond et la forme. A l'école et pour les enfants.

Rencontre avec les enseignants

Nous avons rencontré les enseignants à plusieurs reprises cette année et constatons l'importance de ces rencontres. En effet, elles ont empêché que la distance ne s'installe. Rien ne remplace le dialogue direct et nous sommes heureuses de ces rencontres toujours riches pour chacun. A notre sens le conseil d'établissement ne remplace pas ces rencontres qui sont dédiées à l'école de Bellevue. Nous y invitons toujours Mme Gagliardi élue au CE.

Semaine oser tous les métiers

Organisée par les enseignants, nous avons été invitées à participer à diverses séances d'organisation et avons tenu le bar lors de la soirée festive du vendredi.

Les promotions

Rien de spécial à signaler pour les promotions, une organisation qui roule du côté de l'APEB. Le vendredi après-midi, nous avons organisé un goûter et une activité, qui était cette année la sculpture de ballon. Le beau temps était au rendez-vous et le spectacle des enfants très apprécié.

Le Tam-Tam

Nous n'avons pas pu faire de TAM-TAM. Mais nous ne baissons pas les bras et en prévoyons d'autres pour cette année.

Nous participons régulièrement aux séances du GAPP, faitière des APE. Nous répondons aussi régulièrement à leurs sondages internes. Nous profitons de leurs services aux membres.

Nos activités organisées dans le but d'avoir des moments de rencontre et de discussion avec d'autres parents, le besoin de visibilité, de se rendre accessibles porte ses fruits puisque de plus en plus de parents nous identifient et viennent nous confier leur questionnements.

Nous sommes certaines que rien ne remplace la proximité. La rencontre permet le contact. Une oreille attentive est le meilleur moyen de désamorcer des désaccords parfois difficiles à vivre.

Les bénéfices générés par les diverses activités que nous organisons, nous permettent d'offrir diverses prestations comme les spectacles, les pommes, la soupe, etc.

Nous voulons remercier chaleureusement les enseignantes et Monsieur Sommer pour leur engagement quotidien auprès de nos enfants. Pour leur disponibilité et leur écoute.

Nous voulons être un relai et un appui dans l'information aux parents étant certaines que plus les parents sont informés, plus ils sont des partenaires constructifs pour l'école et la scolarité de leurs enfants.

Nous remercions également les autorités de la commune pour leur écoute et leur soutien dans nos diverses demandes et activités. Ils répondent toujours présents, ce qui est une chance pour nous !

Nous remercions aussi chaleureusement Messieurs Costa et Lachavanne, toujours disponibles, de bons conseils et présents à nos côtés quand le besoin s'en fait sentir !

Le mot de la présidente 2010

L'année qui vient de s'écouler a été riche en échanges, en rencontres avec l'école, parfois détendues et parfois moins. Finalement nous terminons cette année rassurées, et plus sereines, encouragées par une meilleure communication.

Le partenariat actif que nous avons le sentiment d'avoir perdu à la fin de l'année dernière, semble être à nouveau dans l'air du temps. Le temps justement qui a été nécessaire à chacun pour trouver sa place, se repositionner et faire des choix cohérents.

Au bilan de cette année, je suis heureuse de pouvoir relever que nos propositions d'activités et d'échanges ont trouvé un écho favorable, chez les enseignants, auprès de Monsieur Sommer et du côté de l'APE Genthod avec qui nous souhaitons continuer à collaborer.

Les activités de l'APEB ont continué sur un même programme que les années précédentes mais nous avons pris le temps de revoir certaines organisations et de les faire évoluer à l'image de la semaine de la pomme.

Notre travail de l'année, avec les enseignants est maintenant balisé par des rencontres régulières et des comptes rendus de séances qui permettent à chacun de se tenir informé.

Nous remercions pour cela l'équipe enseignante et Monsieur Sommer qui nous ont offert une écoute attentive et qui nous ont entendues.

Je tiens à remercier tous les membres du comité, pour leur soutien sans faille, leur appui et leur engagement, car ils

me permettent de garder le cap et de rester disponible pour les activités que nous aimons développer.

C'est donc en formant des vœux pour une année 2011, menée au pas de courses, riche en échanges et en propositions, que je termine ce rapport.

Anne Thorel Rüeegsegger



TICOQUINS

Durant l'année 2009 - 2010 l'association "Les Ticoquins" comptait environ 40 familles membres, dont les enfants âgés de 18 mois à 4 ans ont fréquenté la garderie autogérée. Selon un plan précis et continuellement mis à jour, les 43 enfants inscrits ont été accueillis par deux mamans bénévoles au nombre de 14 par demi-journée. Les mamans de garde ont assuré le bon déroulement des demi-journées (de 8h15 à 11h15, du lundi au vendredi, sauf le mercredi et le mardi après-midi de 13h30 à 16h00) en proposant bricolages, chansons, sorties au parc et différentes autres activités.

Un comité composé de six personnes bénévoles se réunit une fois par mois, gère le fonctionnement et organise la vie de la garderie. Les activités proposées en marge de la garde des enfants ont aussi eu beaucoup de succès, notamment le dîner pour les parents, le goûter au parc de Genthod ainsi que la traditionnelle fête de Noël animée en décembre 2009 par le spectacle d'un clown convié pour l'occasion.

Les parents ont aussi l'occasion de se rencontrer et de mieux se connaître lors des soirées de nettoyage dont la planification s'effectue régulièrement tout au long de l'année scolaire.

Durant l'année 2009 - 2010, la soirée d'information pour les parents et la soirée d'information pour les mamans de garde ont aussi été organisées avec succès, montrant un grand intérêt et une grande participation de la part des membres de l'association.

La journée portes ouvertes a également été organisée en mai. La journée a permis aux enfants déjà inscrits de partager un moment ludique avec leurs familles et aux parents de découvrir l'espace de jeu de leurs enfants ainsi que de tisser des liens avec d'autres parents. La journée a aussi permis au comité de mieux présenter la garderie aux

nouveaux membres de l'association « Les Ticoquins » et de leur montrer les activités organisées pendant les demi-journées de garde (bricolages, chants, jeux, ...).

De par son mode de fonctionnement même, la garderie permet aux enfants de trouver un lieu ludique et amical pour grandir et s'épanouir et à leurs parents d'être partie prenante de l'éducation des enfants et de tisser des liens. C'est pourquoi nous tâchons de satisfaire au plus vite les familles en liste d'attente - la garderie ayant été au maximum de sa capacité en 2010.



CRÈCHE INTERCOMMUNALE « LES 4 SAISONS »

Rapport 2010

La crèche intercommunale « les 4 Saisons » a vécu sa 6^e rentrée scolaire.

Regroupant les communes de Bellevue, Genthod, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy, cette structure de la petite enfance dispose de 36 places que se partagent 56 enfants.

Répartis en 3 groupes (4 mois-18 mois, 18 mois 2 ans 1/2, 2 ans 1/2 à 4 ans), les enfants sont encadrés par 17 personnes, à plein temps ou à temps partiel (1 directrice, 5 éducatrices, 8 auxiliaires, 1 apprentie, 1 cuisinier et 1 lingère.)

Toute l'équipe éducative œuvre jour après jour avec professionnalisme auprès des enfants afin que la crèche soit un lieu d'accueil de qualité, performant et évolutif qui tient compte de leurs besoins et de ceux de leurs parents.

Les journées ont été rythmées par des activités pédagogiques diverses, des visites régulières à la bibliothèque de Chambésy, des moments de défoulement avec le projet roulé-boulé (SSJ), des sorties quotidiennes à la découverte de la nature si riche et variée aux alentours de la crèche.

Durant toute cette année, nous avons pu répondre à la demande de prise en charge d'un certain nombre de familles de la région. Beaucoup d'autres sont en liste d'attente et se réjouissent de la construction future de la crèche définitive.

Olivier Sandoz, Président et Nathalie Mariano, Directrice



ASSOCIATION POUR LE JARDIN D'ENFANTS « LES PETITS LOUPS »

Rapport d'activité 2010

Le jardin d'enfants « Les Petits Loups » est ouvert de la rentrée scolaire aux promotions et fermé durant les vacances scolaires. Les enfants sont pris en charge de 8h15 à 11h45 le matin et de 13h30 à 17h00 l'après-midi sauf le mercredi.

Trois éducatrices et une auxiliaire encadrent les enfants qui, selon leur âge, sont répartis en trois groupes. Le groupe « jeu » accueille une quinzaine d'enfants de 2 à 3 ans, deux après-midi par semaine. Les plus grands, une trentaine d'enfants âgés de 3 à 4 ans, ont la possibilité de fréquenter le jardin d'enfants quatre matins, deux après-midi et un matin par semaine ou seulement deux après-midi.

Lors du premier semestre 2010, une cinquantaine d'enfants gentousiens et bellevistés ont été accueillis en comptant les départs et les arrivées en cours d'année. Depuis la rentrée scolaire d'août 2010, 48 enfants (22 Bellevistes, 19 Gentousiens, 7 hors communes) fréquentent les « Petits Loups ».

Depuis la rentrée de septembre 2009, le jardin d'enfants est devenu « entreprise formatrice ». Une jeune gentousienne a l'opportunité d'effectuer son apprentissage en tant qu'« assistante socio-éducative » pendant trois ans.

La gestion de l'association est assurée actuellement par un comité bénévole composé de sept membres. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente, Mme Anne Boada, tel. 022 779.01.97 / courriel anne.boada@bluewin.ch ou le jardin d'enfants durant l'année scolaire tel. 022 774.25.73.

Anne Boada

AU PETIT TRAIN

Le centre de vacances « Au P'tit Train » est ouvert pendant les vacances scolaires soit :

- Octobre (vacances de pommes de terre)
- Février
- Pâques
- Été (mois d'août)

Les enfants sont pris en charge de 08h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Ils sont aussi accueillis à la journée, ce qui apporte plus de souplesse pour l'organisation familiale.

Le centre regroupe les enfants des communes de Genthod/Bellevue et vit sa deuxième année.

Deux animatrices confirmées encadrent les enfants en âge scolaire et leur proposent tout type d'activités à savoir :

- Bricolages
- Balades
- Chasses au trésor
- Baignades au lac
- Visites de musées
- Excursions au jardin botanique/Signal de Bougie

Mais aussi des moments de tranquillité...

Les vendredis sont des moments privilégiés et appréciés de tous, car ce sont les enfants qui choisissent et composent leurs activités du jour.

Le centre a un cadre souple avec des règles claires qui permettent à l'enfant de choisir ce qu'il souhaite faire tout en respectant le programme de la journée; car ne l'oublions pas, ce sont aussi les vacances des enfants...

Lors des vacances d'été 2010, nous avons eu la chance d'accueillir pendant 5 jours, en collaboration avec « Cap Loisir », un enfant autiste accompagné de son moniteur. Ce fût, pour l'enfant et pour les animatrices, une incroyable aventure pleine de surprises et de tendresse.

Toujours pour la même période, le « P'tit Train » a accueilli 30 enfants issus des deux communes soit une moyenne de 18 par jour.

Lors des vacances d'octobre 2010, le centre a affiché une fréquentation de 26 enfants.

Renseignements auprès de:
 Claudia JOHN 079 378 07 72
 Paula MENDES 076 304 57 97
 au.ptit.train@romandie.com



Webster University accueille 200 nouveaux étudiants à Bellevue chaque année

Cinq fois par an, Webster organise une journée d'orientation pour accueillir les nouveaux étudiants sur son campus de Bellevue, la plus importante étant celle qui précède la rentrée académique fin août.

Après le discours de bienvenue, les étudiants se présentent à tour de rôle en indiquant leur pays d'origine. On a ainsi pu dénombrer une soixantaine de différentes nationalités en août dernier (et même 93 pour l'ensemble des étudiants de l'université)! Plusieurs rencontres ont lieu durant cette journée d'accueil, dont un atelier « choc culturel » pour préparer les étudiants à leur nouvelle vie estudiantine ainsi qu'un atelier « lâcher prise » pour les parents. Un repas en commun à la cafétéria permet de continuer l'échange et les découvertes réciproques.

Les étudiants font ensuite le tour de Bellevue et des commerces locaux pour se familiariser avec leur commune avant de prendre le train pour Genève et découvrir ensemble leur nouvelle ville. Une excursion est prévue sur le lac au Château de Chillon au mois d'août et à St. Cergue en janvier où les nouveaux étudiants peuvent déguster, pour certains, leur première fondue.

Webster University espère ainsi aider ses étudiants à mieux s'intégrer et devenir de vrais « Bellevistes » le temps de leurs études.

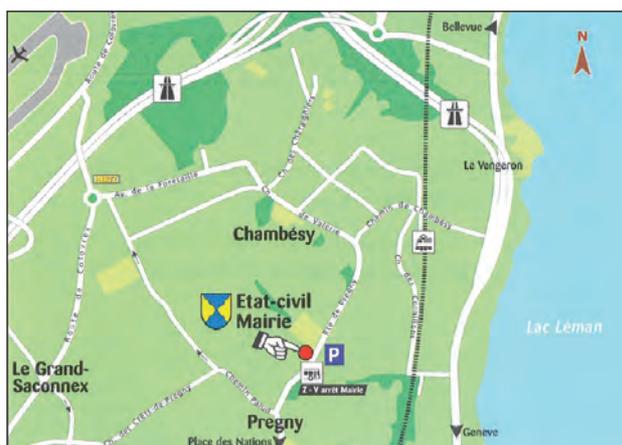


Statistique Etat Civil – année 2010

Changements de nom	04
Décès	01
Mariages célébrés	04
Naissance	00
Naturalisations	17
Reconnaissances	02

Informations pour arrondissement des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Le Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy – année 2010

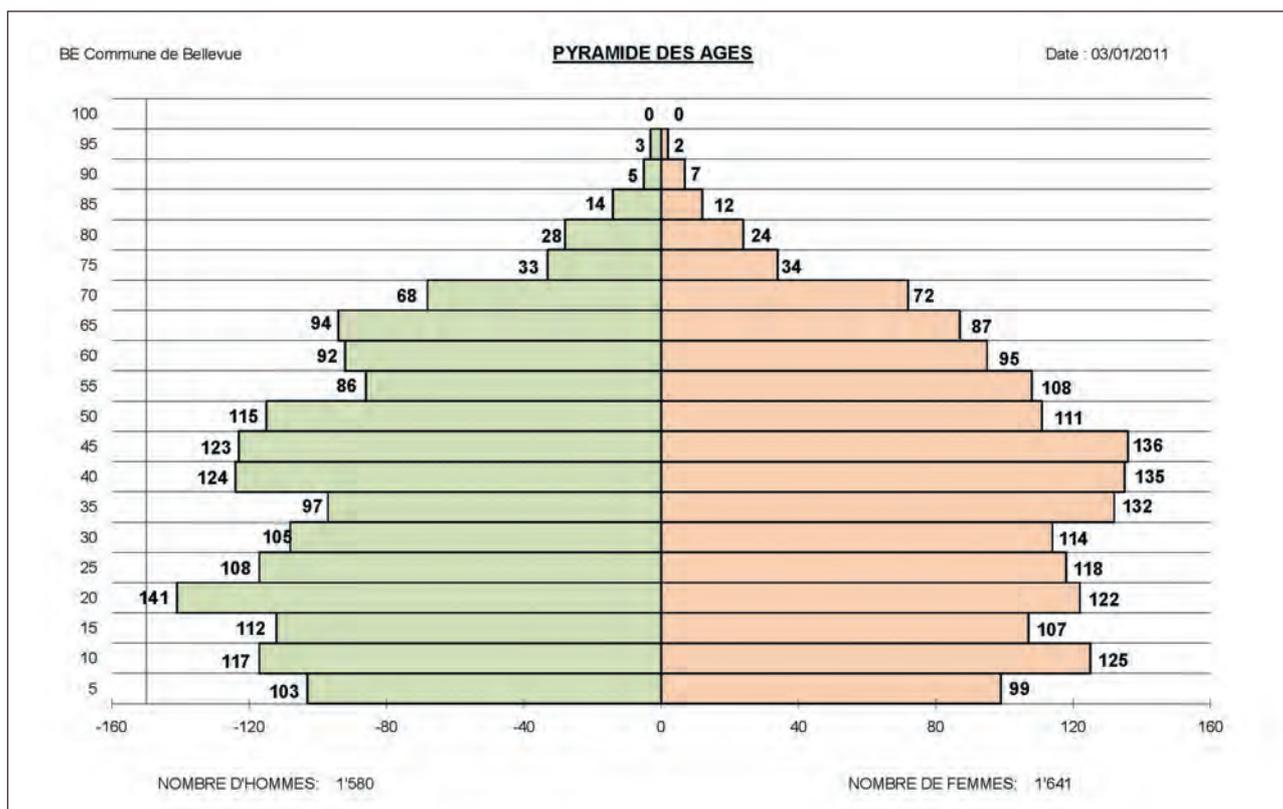
Actes établis	806
Changements de nom	24
Décès	82
Mariages célébrés	122
Naissance	00
Naturalisations	125
Reconnaissances	27
Saisies faites	124



Etat-civil, Mairie de Pregny-Chambésy



Pyramide des âges





INFRACTIONS PRINCIPALES AU CODE PÉNAL PAR COMMUNE EN 2010



Données de la Police cantonale de Genève

Infractions / art.	Canton		Bellevue	
	Total Infractions	dont Tentatives	Total Infractions	dont Tentatives
111-136 Total vie & intégrité corp.	2468	44	13	0
111-116 Homicides	44	38	0	0
122 Lésions corporelles	1321	5	8	0
122 Lésions corp. graves	38	0	0	0
123 Lésions corp. simples	1283	5	8	0
126 Voies de fait	554	0	3	0
129 Mise en danger	57	0	0	0
133/134 Rixe/agression	398	1	1	0
137-172 Total patrimoine	49617	2310	218	10
138 Abus de confiance	253	3	1	0
139 Vol(sans vol de véhicule)	29274	1958	111	7
dont vol à l'arrachée	698	10	0	0
dont vol à la tire/astuce	7195	34	5	0
dont vol étalage imp. min.	539	5	0	0
dont vol introd. clandest.	1309	18	8	0
dont vol par effraction	6799	1593	43	7
dont effraction véhicule	3483	190	26	0
140 Brigandage	552	48	1	0
dont brig. simple	14	3	0	0
dont brig. à main armée	19	2	0	0
144 Dommages à la propriété	6553	11	26	1
Dommages propr. lors de vol	6842	9	45	0
146 Escroquerie	396	42	3	0
156 Extorsion et chantage	26	9	0	0
160 Usure	232	2	3	0
180-186 Total liberté	6476	38	48	0
180 Menace	994	1	5	0
181 Contrainte	86	7	0	0
183 Séquestration et enlèvement	35	1	1	0
186 Violation domicile	358	6	0	0
Viol. domicile lors de vol	4999	23	42	0
187-200 Total intégrité sexuelle	350	11	9	0
187 Actes sex.avec enfants	57	3	1	0
189 Contrainte sexuelle	58	3	1	0
190 Viol	41	5	1	0
Total autres titres CP	2999	9	14	0
221 Incendie intentionnel	140	2	1	0
240-250 Falsif. de monnaie, etc.	89	0	0	0
251-257 Faux dans les titres	454	4	1	0
285 Violence/menace c/fonction.	194	1	0	0
286 Opposition actes autorité	329	1	1	0
CP/ Vol de véhicule	4422	199	23	2
LCR Vol de plaques	626	0	2	0

Les totaux ne correspondent pas à l'addition des infractions citées, car toutes les rubriques ne sont pas mentionnées.





Port-Gitana



Plage Gitana



Compte rendu 2010

COMPTE RENDU FINANCIER 2010

COMPTE RENDU FINANCIER 2010

Bilans comparés aux 31 décembre 2010 et 2009

	31.12.2010 Frs	31.12.2009 Frs
ACTIF		
<u>Patrimoine financier</u>		
Disponibilités	2 527 362.30	2 276 769.61
Avoirs	7 223 435.68	7 925 572.72
Placements :		
- Titres et banques	0.00	0.00
- Immeubles	10 021 054.00	8 362 436.70
Actifs transitoires	0.00	0.00
Total patrimoine financier	19 771 851.98	18 564 779.03
<u>Patrimoine administratif</u>		
Investissements	22 395 938.60	23 068 210.58
Prêts et participations	2 748 429.00	2 865 729.00
Total patrimoine administratif	25 144 367.60	25 933 939.58
TOTAL DE L'ACTIF	44 916 219.58	44 498 718.61
PASSIF		
<u>Engagements et provisions</u>		
Engagements courants	611 703.54	671 233.69
Dettes à moyen et long termes	15 556 693.00	16 594 693.00
Fonds divers	22 992.20	22 939.35
Provisions	3 626 190.75	3 657 229.10
Passifs transitoires	0.00	0.00
Engagements envers financements spéciaux	1 247 780.60	1 142 229.60
Engagements envers immeubles locatifs	29 508.88	16 068.69
Engagements envers les préfinancements	7 073.25	7 073.25
Total engagements et provisions	21 101 942.22	22 111 466.68
<u>Fortune nette</u>		
Fortune nette	23 814 277.36	22 387 251.93
Total fortune nette	23 814 277.36	22 387 251.93
TOTAL DU PASSIF	44 916 219.58	44 498 718.61
<i>Cautionnements simples en faveur de la FI</i>	<i>17 000 000.00</i>	<i>5 000 000.00</i>

Tableau de bouclage des comptes 2010

Compte de fonctionnement (90)

Charges	7'351'337.68	Revenus	10'155'376.11
Amortissements	1'377'013.00		
Excédent de revenus	1'427'025.43		
	10'155'376.11		10'155'376.11

Investissements nets (910)

Investissements	695'771.02	Subventions d'investissements et autres recettes	108'330.00
		Augmentation des investissements nets	587'441.02
	695'771.02		695'771.02

Financement (911)

Augmentation des investissements nets	587'441.02	Reprise des amortissements	1'377'013.00
(*) Exédent de financement	2'216'597.41	Reprise de l'excédent de revenus	1'427'025.43
		(*) Insuffisance de financement	
	2'804'038.43		2'804'038.43

Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement		(*) Exédent de financement	2'216'597.41
Report au bilan	1'377'013.00	Report au bilan	587'441.02
Augmentation de la fortune nette	1'427'025.43		
	2'804'038.43		2'804'038.43

(*) Selon qu'il y ait "Excédent" ou "Insuffisance" de financement du compte d'investissement

Budget / Résultat 2010

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

1er degré Investissement net

2e degré Financement

Dépenses d'investissement	5'506'079.00
	695'771.02

Recettes d'investissement	1'507'572.00
	108'330.00

Investissement net	3'998'507.00
	587'441.02

Investissement net	3'998'507.00
	587'441.02

Charges diverses (personnel, biens, services, etc.)	7'183'511.00
	7'351'337.68

Revenus (impôts, taxes,...)	8'500'550.00
	10'155'376.11

Autofinancement	1'317'039.00
	2'804'038.43
Amortissements	1'279'693.00
	1'377'013.00
Boni	37'346.00
	1'427'025.43

Excédent / Insuffisance financement	2'681'468.00
	-2'216'597.41

* Montants relatifs au budget 2010

Compte de fonctionnement au 31 décembre 2010

Comptes	Désignation	Comptes 2008	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart Frs 2010
0	ADMINISTRATION GENERALE					
	TOTAL CHARGES	1 875 733.56	1 928 887.67	2 206 365.00	2 356 543.09	150 178.09-
	TOTAL REVENUS	299 047.40	299 730.10	292 370.00	274 059.90	18 310.10
01	CONSEIL MUNICIPAL					
	Total Charges	39 287.65	32 281.60	46 400.00	35 005.45	11 394.55
	Total Revenus					
300	Autorités et commissions	19 960.00	22 440.00	23 500.00	16 560.00	6 940.00
303	Assurances sociales			2 000.00		2 000.00
309	Autres charges du personnel			500.00		500.00
317	Dédommagements	16 290.10	9 841.60	20 400.00	18 445.45	1 954.55
318	Honoraires, prestations de service	3 037.55				
02	MAIRE, ADJOINTS					
	Total Charges	185 109.12	169 122.73	206 800.00	213 813.55	7 013.55-
	Total Revenus		3 616.00		8 996.00	8 996.00-
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	129 600.00	133 500.00	129 600.00	138 120.00	8 520.00-
303	Assurances sociales	14 595.72	6 422.73	11 000.00	7 998.25	3 001.75
304	Caisses de prévoyance	23 000.00	11 200.00	39 800.00	39 800.00	
305	Assurances maladie et accidents				1 512.80	1 512.80-
317	Dédommagements	17 913.40	18 000.00	26 400.00	26 382.50	17.50
436	Dédommagements de tiers		3 616.00		8 996.00	8 996.00-
05	ADMINISTRATION					
	Total Charges	1 009 586.99	1 068 116.96	1 262 600.00	1 302 287.10	39 687.10-
	Total Revenus	4 700.65	4 396.65	1 300.00	17 624.50	16 324.50-
301	Traitements du personnel	527 015.45	581 674.95	660 500.00	729 626.75	69 126.75-
303	Assurances sociales	46 511.35	53 720.21	55 000.00	58 187.85	3 187.85-
304	Caisses de prévoyance	66 038.50	82 662.75	119 000.00	85 555.90	33 444.10
305	Assurances maladie et accidents	36 586.97	37 941.21	83 450.00	37 426.65	46 023.35
307	Prestations aux pensionnés	8 000.00				
308	Personnel intérimaire	11 740.90	33 145.50	11 000.00	11 000.00	
309	Autres charges du personnel	16 133.40	7 929.40	12 000.00	15 618.60	3 618.60-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	69 128.83	77 627.39	71 400.00	88 379.84	16 979.84-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	12 364.90	9 071.74	38 300.00	40 458.15	2 158.15-
313	Fournitures et marchandises	16 886.85	2 158.70-	8 000.00	8 279.85	279.85-
315	Entretien mobiliers par des tiers	16 924.90	17 566.21	21 000.00	22 207.67	1 207.67-
316	Loyers, fermages, redevances	11 814.40	12 427.75	12 000.00	11 814.40	185.60
317	Dédommagements	520.65	66.95	3 000.00	2 856.00	144.00
318	Honoraires, prestations de service	142 308.94	127 146.55	137 050.00	157 029.89	19 979.89-
319	Frais divers	1 905.95	3 011.05	4 000.00	6 970.55	2 970.55-
352	Dédommagements aux communes	25 705.00	26 284.00	26 900.00	26 875.00	25.00
434	Redevances d'utilisation	226.90	254.90		2 042.00	2 042.00-
435	Vente de marchandises	424.00	156.00	500.00	569.65	69.65-
436	Dédommagements de tiers	4 049.75	3 985.75	800.00	15 012.85	14 212.85-
08	IMMEUBLES					
	Total Charges	632 646.70	648 797.92	679 125.00	795 160.34	116 035.34-
	Total Revenus	92 979.45	71 174.45	66 070.00	76 603.80	10 533.80-
301	Traitements du personnel	173 519.60	181 759.60	194 250.00	190 408.70	3 841.30
303	Assurances sociales	14 586.25	14 993.25	16 000.00	15 537.10	462.90
304	Caisses de prévoyance	20 720.50	29 960.00	34 965.00	33 329.25	1 635.75
305	Assurances maladie et accidents	11 751.00	11 976.77	24 850.00	14 829.60	10 020.40
308	Personnel intérimaire	8 401.45	13 072.10	12 000.00	12 000.00	
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	15 538.95	30 537.65	14 040.00	14 396.50	356.50-
312	Energie	34 141.95	25 119.60	34 000.00	26 527.05	7 472.95
313	Fournitures et marchandises	2 526.55	7 464.90	7 000.00	6 179.51	820.49
314	Entretien immeubles par des tiers	102 342.90	74 113.75	57 200.00	90 658.70	33 458.70-
315	Entretien mobiliers par des tiers		4 216.00	3 000.00	17 916.80	14 916.80-
316	Loyers, fermages, redevances			7 000.00	6 064.55	935.45
317	Dédommagements			1 000.00	2 370.00	1 370.00-
318	Honoraires, prestations de service	42 089.85	44 021.40	59 960.00	54 806.68	5 153.32
319	Frais divers	2 097.70	2 202.90	4 500.00	1 055.90	3 444.10
331	Amortiss. Patrimoine administratif	204 930.00	209 360.00	209 360.00	309 080.00	99 720.00-

Comptes	Désignation	Comptes 2008	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart Frs 2010
427	Locations d'immeubles			1 000.00	400.00	600.00
436	Dédommagements de tiers	92 697.60	70 865.40	64 800.00	75 896.50	11 096.50-
439	Recettes impôt à la source	281.85	309.05	270.00	307.30	37.30-

09 AUTRES CHARGES ET REVENUS						
	Total Charges	9 103.10	10 568.46	11 440.00	10 276.65	1 163.35
	Total Revenus	201 367.30	220 543.00	225 000.00	170 835.60	54 164.40
301	Traitements du personnel	1 600.00	1 600.00	1 680.00	1 600.00	80.00
303	Assurances sociales	97.10-	123.96	140.00	124.25	15.75
305	Assurances maladie et accidents		72.40			
318	Honoraires, prestations de service	97.00	241.10	500.00	40.60	459.40
319	Frais divers	7 003.20	8 151.00	8 320.00	8 171.80	148.20
352	Dédommagements aux communes	500.00	380.00	800.00	340.00	460.00
427	Locations d'immeubles	194 750.80	219 303.00	219 000.00	170 835.60	48 164.40
434	Redevances d'utilisation	6 616.50	1 240.00	6 000.00		6 000.00

1 SECURITE PUBLIQUE						
	TOTAL CHARGES	560 601.81	464 032.61	463 565.00	404 614.04	58 950.96
	TOTAL REVENUS	92 668.32	106 002.75	93 500.00	70 864.80	22 635.20

10 ETAT CIVIL						
	Total Charges	50 581.00	58 369.40	69 200.00	35 136.57	34 063.43
	Total Revenus	26 833.00	28 287.00	32 000.00	7 471.00	24 529.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			1 200.00	1 136.45	63.55
351	Dédommagements au canton	19 122.10	21 040.60	24 000.00	4 601.30	19 398.70
352	Dédommagements aux communes	31 458.90	37 328.80	44 000.00	29 398.82	14 601.18
431	Emoluments administratifs	26 833.00	28 287.00	32 000.00	7 471.00	24 529.00

11 SECURITE MUNICIPALE						
	Total Charges	168 334.03	89 688.06	56 800.00	46 133.45	10 666.55
	Total Revenus	18 109.70	13 454.35	14 000.00	6 830.10	7 169.90
301	Traitements du personnel	86 782.80	22 463.75			
303	Assurances sociales	6 942.89	2 387.11			
304	Caisses de prévoyance	10 414.00	2 082.80			
305	Assurances maladie et accidents	5 605.90	1 289.75			
309	Autres charges du personnel	385.00				
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	7 017.65	10 731.75		3 450.00	3 450.00-
313	Fournitures et marchandises	673.62	335.50			
315	Entretien mobiliers par des tiers	618.00	1 240.95			
316	Loyers, fermages, redevances			1 000.00		1 000.00
318	Honoraires, prestations de service	49 894.17	49 156.45	55 800.00	42 683.45	13 116.55
427	Locations d'immeubles	8 290.00	6 735.00	6 500.00	320.00	6 180.00
436	Dédommagements de tiers	7 519.70	6 479.35	7 500.00	6 470.10	1 029.90
437	Amendes	2 300.00	240.00		40.00	40.00-

14 INCENDIE ET SECOURS						
	Total Charges	269 321.52	215 348.42	233 475.00	223 147.61	10 327.39
	Total Revenus	22 392.30	27 050.45	24 000.00	25 970.85	1 970.85-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	5 778.70	11 923.15	21 500.00	8 797.65	12 702.35
312	Energie	2 259.80	1 859.20	2 200.00	1 902.40	297.60
313	Fournitures et marchandises	1 589.62	920.82	1 700.00	916.76	783.24
314	Entretien immeubles par des tiers	10 109.00	28 817.70	13 000.00	16 545.60	3 545.60-
315	Entretien mobiliers par des tiers	2 714.05	3 747.85	4 850.00	4 745.60	104.40
318	Honoraires, prestations de service	11 506.35	11 970.25	14 120.00	13 428.60	691.40
319	Frais divers	219.00		750.00		750.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	13 005.00	13 005.00	13 005.00	13 005.00	
352	Dédommagements aux communes	120 140.00	120 081.00	127 350.00	127 306.00	44.00
363	Subventions propres établissements	69 000.00	27 023.45	30 000.00	31 500.00	1 500.00-
365	Subventions institutions privées	33 000.00	4 000.00-	5 000.00	5 000.00	
436	Dédommagements de tiers	240.00	3 849.35	500.00	240.00	260.00
441	Part à des recettes cantonales	22 152.30	22 623.25	23 000.00	25 730.85	2 730.85-
461	Subventions du Canton		577.85	500.00		500.00

Comptes	Désignation	Comptes 2008	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart Frs 2010
16	PROTECTION CIVILE					
	Total Charges	72 365.26	100 626.73	104 090.00	100 196.41	3 893.59
	Total Revenus	25 333.32	37 210.95	23 500.00	30 592.85	7 092.85-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.				431.90	431.90-
312	Energie	16 110.56	15 081.58	16 600.00	17 659.35	1 059.35-
314	Entretien immeubles par des tiers	24 233.85-	704.60	2 000.00	109.85	1 890.15
315	Entretien mobiliers par des tiers	429.00		2 000.00		2 000.00
316	Loyers, fermages, redevances	1 516.40	1 582.60	1 520.00	1 567.30	47.30-
318	Honoraires, prestations de service	3 912.15	6 384.95	6 470.00	5 410.01	1 059.99
331	Amortiss. Patrimoine administratif	51 500.00	51 500.00	51 500.00	51 500.00	
352	Dédommagements aux communes	23 131.00	25 373.00	24 000.00	23 518.00	482.00
430	Contributions de remplacement		5 406.75			
434	Redevances d'utilisation	25 333.32	31 804.20	23 500.00	30 592.85	7 092.85-

2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
	TOTAL CHARGES	562 309.35	650 723.45	654 886.00	719 972.65	65 086.65-
	TOTAL REVENUS	28 534.85	26 899.20	8 200.00	21 110.35	12 910.35-

21	ECOLES PUBLIQUES					
	Total Charges	562 309.35	650 723.45	654 886.00	719 972.65	65 086.65-
	Total Revenus	28 534.85	26 899.20	8 200.00	21 110.35	12 910.35-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	7 302.50	5 608.20	9 600.00	6 146.10	3 453.90
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	57 181.20	36 009.45	54 500.00	115 043.40	60 543.40-
312	Energie	88 576.35	79 007.65	85 050.00	77 880.55	7 169.45
313	Fournitures et marchandises	17 566.80	21 096.50	24 700.00	23 669.10	1 030.90
314	Entretien immeubles par des tiers	105 127.40	138 879.80	102 400.00	120 498.40	18 098.40-
315	Entretien mobiliers par des tiers	11 273.00	13 287.80	16 500.00	12 898.15	3 601.85
317	Dédommagements	21 685.00	19 040.00	26 200.00	20 688.30	5 511.70
318	Honoraires, prestations de service	44 107.25	45 739.90	48 700.00	51 471.16	2 771.16-
319	Frais divers	5 143.85	6 603.45	7 400.00	12 993.75	5 593.75-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	196 736.00	278 836.00	270 336.00	270 336.00	
352	Dédommagements aux communes	4 370.00	4 360.00	4 500.00	4 595.00	95.00-
365	Subventions institutions privées	2 240.00	1 754.70	3 000.00	3 002.74	2.74-
366	Subventions personnes physiques	1 000.00	500.00	2 000.00	750.00	1 250.00
427	Locations d'immeubles	6 970.40	9 460.00	7 500.00	8 320.00	820.00-
436	Dédommagements de tiers	21 564.45	17 439.20	700.00	12 790.35	12 090.35-

3	CULTURE ET LOISIRS					
	TOTAL CHARGES	383 895.14	595 978.09	659 427.00	791 383.51	131 956.51-
	TOTAL REVENUS	3 871.80	10 820.05	131 300.00	137 079.04	5 779.04-

30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE					
	Total Charges	71 837.69	122 166.80	97 700.00	118 396.47	20 696.47-
	Total Revenus	2 153.95	609.10	500.00	1 152.00	652.00-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	216.20	2 164.05	1 000.00	238.75	761.25
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	10 214.80	18 250.30	15 000.00	14 695.25	304.75
313	Fournitures et marchandises		853.45			
315	Entretien mobiliers par des tiers	516.40	516.40	550.00	516.40	33.60
316	Loyers, fermages, redevances	8 102.15	7 489.00	7 500.00	7 489.00	11.00
318	Honoraires, prestations de service	788.50	6 753.55	5 500.00	4 279.00	1 221.00
319	Frais divers	410.00	1 758.90	1 500.00	1 278.85	221.15
352	Dédommagements aux communes		620.00	1 000.00	740.00	260.00
365	Subventions institutions privées	51 589.64	83 761.15	65 650.00	89 159.22	23 509.22-
434	Redevances d'utilisation				1 152.00	1 152.00-
435	Vente de marchandises		120.00			
436	Dédommagements de tiers	2 153.95	489.10	500.00		500.00

33	PARCS ET PROMENADES					
	Total Charges	159 710.45	226 116.60	203 950.00	245 331.95	41 381.95-
	Total Revenus		5 226.20			
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	795.50	4 290.90	2 500.00	1 407.75	1 092.25
312	Energie	10 881.00	12 518.80	13 900.00	14 701.90	801.90-
313	Fournitures et marchandises	50 254.85	54 990.40	62 700.00	60 989.10	1 710.90
314	Entretien immeubles par des tiers	83 900.20	116 792.40	108 000.00	142 438.00	34 438.00-
315	Entretien mobiliers par des tiers	2 301.30	1 197.10	3 000.00	1 045.20	1 954.80
318	Honoraires, prestations de service	2 921.00	27 377.00	5 000.00	16 400.00	11 400.00-
319	Frais divers	376.60	600.00	500.00		500.00

Comptes	Désignation	Comptes 2008	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart Frs 2010
331	Amortiss. Patrimoine administratif	8 280.00	8 350.00	8 350.00	8 350.00	
436	Dédommagements de tiers		5 226.20			
34	SPORTS					
	Total Charges	132 335.20	236 469.74	324 777.00	394 988.49	70 211.49-
	Total Revenus	1 000.00	3 922.40	130 000.00	135 084.09	5 084.09-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		5 138.95	3 000.00	743.65	2 256.35
314	Entretien immeubles par des tiers	505.70	30 482.50	1 500.00		1 500.00
315	Entretien mobiliers par des tiers			1 000.00		1 000.00
318	Honoraires, prestations de service	6 468.50	462.50	5 050.00	40 577.25	35 527.25-
319	Frais divers			500.00		500.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	55 077.00	66 927.00	110 927.00	110 927.00	
352	Dédommagements aux communes	48 000.00	103 408.29	170 000.00	211 385.59	41 385.59-
365	Subventions institutions privées	22 284.00	30 050.50	32 800.00	31 355.00	1 445.00
436	Dédommagements de tiers	1 000.00	3 922.40		5 084.09	5 084.09-
452	Dédommagements des Communes			130 000.00	130 000.00	
35	AUTRES LOISIRS					
	Total Charges	20 011.80	11 224.95	33 000.00	32 666.60	333.40
	Total Revenus	717.85	1 062.35	800.00	842.95	42.95-
314	Entretien immeubles par des tiers	500.00	8 500.00-	1 000.00	819.20	180.80
315	Entretien mobiliers par des tiers			1 000.00		1 000.00
318	Honoraires, prestations de service	12 011.80	12 224.95	23 500.00	24 347.40	847.40-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	7 500.00	7 500.00	7 500.00	7 500.00	
436	Dédommagements de tiers	717.85	1 062.35	800.00	842.95	42.95-
5	PETITE ENFANCE					
	TOTAL CHARGES	565 781.70	618 845.25	708 276.00	663 532.13	44 743.87
	TOTAL REVENUS	21 239.40	17 850.00		3 848.60	3 848.60-
54	INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE					
	Total Charges	487 271.50	529 250.85	605 676.00	559 740.33	45 935.67
	Total Revenus	21 239.40	17 850.00		3 848.60	3 848.60-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			2 000.00	2 159.45	159.45-
315	Entretien mobiliers par des tiers	200.00		500.00		500.00
352	Dédommagements aux communes	406 867.00	445 066.50	489 726.00	467 648.68	22 077.32
361	Subventions au canton	11 692.00	19 244.35	19 500.00	18 293.70	1 206.30
365	Subventions institutions privées	68 512.50	64 940.00	93 950.00	71 638.50	22 311.50
436	Dédommagements de tiers	21 239.40	600.00		3 848.60	3 848.60-
469	Autres subventions		17 250.00			
58	AIDE SOCIALE					
	Total Charges	78 510.20	89 594.40	102 600.00	103 791.80	1 191.80-
362	Subventions communales	15 500.00	14 768.20	19 000.00	14 138.10	4 861.90
365	Subventions institutions privées	10 480.35	8 913.70	18 000.00	18 683.25	683.25-
366	Subventions personnes physiques	729.85	2 912.50	4 000.00	7 470.45	3 470.45-
367	Subventions pour l'étranger	51 800.00	63 000.00	61 600.00	63 500.00	1 900.00-
6	TRAFIC					
	TOTAL CHARGES	1 534 180.82	1 543 636.06	1 627 105.00	1 553 107.59	73 997.41
	TOTAL REVENUS	168 953.85	144 441.60	64 280.00	116 327.15	52 047.15-
62	ROUTES COMMUNALES					
	Total Charges	1 387 606.97	1 431 538.31	1 489 705.00	1 409 314.39	80 390.61
	Total Revenus	141 842.40	120 097.90	38 630.00	83 877.10	45 247.10-
301	Traitements du personnel	315 724.90	384 243.30	462 000.00	453 405.30	8 594.70
303	Assurances sociales	27 880.79	36 349.64	37 900.00	36 384.25	1 515.75
304	Caisses de prévoyance	37 242.00	48 840.95	83 160.00	56 204.30	26 955.70
305	Assurances maladie et accidents	20 593.13	26 549.72	59 200.00	36 853.25	22 346.75
308	Personnel intérimaire	23 146.45	48 037.90	15 000.00	17 449.70	2 449.70-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	86 977.20	100 392.60	85 600.00	84 284.15	1 315.85
312	Energie	82 284.54	82 678.22	90 100.00	76 403.35	13 696.65
313	Fournitures et marchandises	32 805.76	41 204.23	37 000.00	45 454.73	8 454.73-
314	Entretien immeubles par des tiers	346 661.40	217 854.35	209 000.00	193 960.70	15 039.30
315	Entretien mobiliers par des tiers	27 070.65	29 707.65	15 000.00	12 309.55	2 690.45

Comptes	Désignation	Comptes 2008	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart Frs 2010
318	Honoraires, prestations de service	54 970.80	84 030.65	73 800.00	74 301.86	501.86-
319	Frais divers	6 875.30	27 704.10	7 000.00	7 358.25	358.25-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	325 374.05	303 945.00	314 945.00	314 945.00	
427	Locations d'immeubles	27 166.00	5 111.20	5 400.00	1 333.15	4 066.85
434	Redevances d'utilisation	38 958.50	27 974.50	33 030.00	35 484.50	2 454.50-
436	Dédommagements de tiers	75 717.90	87 012.20	200.00	47 059.45	46 859.45-

65 TRAFIC REGIONAL						
	Total Charges	146 573.85	112 097.75	137 400.00	143 793.20	6 393.20-
	Total Revenus	27 111.45	24 343.70	25 650.00	32 450.05	6 800.05-
308	Personnel intérimaire				15 938.50	15 938.50-
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.		1 883.00	2 000.00	2 874.00	874.00-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	17 864.20	8 620.95	6 000.00	1 319.35	4 680.65
312	Energie		212.45		117.20	117.20-
313	Fournitures et marchandises	33 483.45	29 953.00	40 200.00	37 889.50	2 310.50
314	Entretien immeubles par des tiers	36 434.70	8 080.25	13 100.00	22 472.30	9 372.30-
315	Entretien mobiliers par des tiers		4 084.50	1 500.00		1 500.00
318	Honoraires, prestations de service	162.00	36.00	2 150.00	2 336.75	186.75-
319	Frais divers	3 296.90		3 000.00		3 000.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	30 000.00	31 500.00	31 500.00	31 500.00	
364	Subventions stés d'économie mixte	25 332.60	27 727.60	37 950.00	29 345.60	8 604.40
434	Redevances d'utilisation	2 000.00	5 258.70	3 000.00	16 613.55	13 613.55-
435	Vente de marchandises	23 463.00	19 085.00	22 650.00	15 836.50	6 813.50
436	Dédommagements de tiers	1 648.45				

7 PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT						
	TOTAL CHARGES	754 349.81	925 334.52	864 170.00	924 992.06	60 822.06-
	TOTAL REVENUS	38 073.40	62 712.65	82 900.00	63 329.90	19 570.10

71 PROTECTION DES EAUX						
	Total Charges	165 322.65	175 048.65	134 900.00	140 562.90	5 662.90-
312	Energie	3 745.15	3 745.15	4 000.00	3 745.15	254.85
314	Entretien immeubles par des tiers	31 927.50	74 903.50	33 000.00	47 517.75	14 517.75-
318	Honoraires, prestations de service	5 300.00	13 200.00	10 000.00	1 400.00	8 600.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	124 350.00	83 200.00	87 900.00	87 900.00	

72 TRAITEMENT DES DECHETS						
	Total Charges	420 525.16	496 767.27	495 720.00	472 424.61	23 295.39
	Total Revenus	38 073.40	35 997.65	36 900.00	36 030.00	870.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	1 477.50	37 952.15	2 000.00	164.10	1 835.90
318	Honoraires, prestations de service	374 517.50	395 259.90	411 050.00	400 263.80	10 786.20
331	Amortiss. Patrimoine administratif	57 670.00	57 670.00	57 670.00	57 670.00	
352	Dédommagements aux communes	13 139.84-	5 885.22	25 000.00	14 326.71	10 673.29
434	Redevances d'utilisation	34 166.65	33 197.60	33 000.00	31 275.40	1 724.60
436	Dédommagements de tiers	3 906.75	2 800.05	3 900.00	4 754.60	854.60-

74 CIMETIERES						
	Total Charges	47 810.90	57 301.70	74 700.00	89 474.80	14 774.80-
	Total Revenus		200.00		2 000.00	2 000.00-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	5 384.00	3 180.80	4 000.00	3 927.75	72.25
313	Fournitures et marchandises		83.35	5 500.00	4 923.35	576.65
314	Entretien immeubles par des tiers	1 226.90	11 837.55	23 000.00	38 423.70	15 423.70-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	41 200.00	42 200.00	42 200.00	42 200.00	
434	Redevances d'utilisation		200.00		2 000.00	2 000.00-

78 AUTRES TÂCHES PROTECTION ENVIRON						
	Total Charges	120 691.10	192 678.40	153 350.00	138 775.70	14 574.30
	Total Revenus		26 515.00	46 000.00	25 299.90	20 700.10
301	Traitements du personnel		25 000.00			
303	Assurances sociales		2 100.00			
304	Caisses de prévoyance		300.00			
305	Assurances maladie et accidents		3 150.00			
309	Autres charges du personnel		1 080.00	1 500.00	856.00	644.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		45 019.95	5 000.00	4 940.70	59.30
313	Fournitures et marchandises		2 087.20	800.00		800.00

Comptes	Désignation	Comptes 2008	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart Frs 2010
314	Entretien immeubles par des tiers	91 685.15	107 665.90	117 000.00	114 427.20	2 572.80
318	Honoraires, prestations de service	27 025.70	2 023.95	19 050.00	11 647.05	7 402.95
319	Frais divers	1 000.00				
352	Dédommagements aux communes	980.25	1 251.40	1 500.00	1 284.75	215.25
365	Subventions institutions privées		3 000.00	3 500.00	2 320.00	1 180.00
366	Subventions personnes physiques			5 000.00	3 300.00	1 700.00
436	Dédommagements de tiers		26 515.00	46 000.00	23 605.60	22 394.40
440	Parts à des recettes fédérales				1 694.30	1 694.30-

79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
	Total Charges		3 538.50	5 500.00	83 754.05	78 254.05-
318	Honoraires, prestations de service		3 538.50	5 500.00	83 754.05	78 254.05-

9 FINANCES ET IMPOTS						
	TOTAL CHARGES	2 699 601.65	1 806 916.89	1 279 410.00	1 314 205.61	34 795.61-
	TOTAL REVENUS	10 424 745.63	10 305 239.71	7 828 000.00	9 468 756.37	1 640 756.37-

90 IMPOTS						
	Total Charges	2 093 798.47	1 281 427.14	837 210.00	866 329.36	29 119.36-
	Total Revenus	10 209 521.31	10 088 451.15	7 636 400.00	9 277 431.84	1 641 031.84-
330	Perte sur débiteurs	1 223 353.75	449 956.90		6 478.45-	6 478.45
341	Péréquation financière intercom.			270 310.00	270 305.00	5.00
346	Compensation communes franc.	489 303.37	419 411.65	356 900.00	346 758.40	10 141.60
351	Dédommagements au canton	381 141.35	412 058.59	210 000.00	255 744.41	45 744.41-
400	Impôts s/revenus et fortune	8 938 939.90	7 954 701.05	6 600 000.00	7 594 290.16	994 290.16-
401	Impôts s/bénéfice & capital	483 160.65	1 282 541.00	250 000.00	862 947.18	612 947.18-
406	Impôts s/chiens		5 360.00		6 410.00	6 410.00-
408	Fonds de péréquation financ. inter	509 541.04	470 589.00	521 400.00	454 279.00	67 121.00
409	Taxe professionnelle communale	272 005.60	369 317.90	260 000.00	352 384.65	92 384.65-
429	Produit des actes défaut de biens	8 175.12	5 942.20	5 000.00	7 120.85	2 120.85-
441	Part à des recettes cantonales	2 301.00-				

94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX						
	Total Charges	531 298.78	453 389.75	370 100.00	375 776.25	5 676.25-
	Total Revenus	140 380.32	82 100.06	58 600.00	56 119.28	2 480.72
318	Honoraires, prestations de service	1 044.16	780.70	1 000.00	669.20	330.80
322	Dettes à moyen et long termes	497 319.62	448 611.05	366 700.00	337 742.05	28 957.95
330	Perte sur débiteurs	32 935.00			37 365.00	37 365.00-
331	Amortiss. Patrimoine administratif		3 998.00	2 400.00		2 400.00
420	Intérêts s/avoirs à vue	30 720.66	4 100.06	2 000.00	4 140.18	2 140.18-
422	Intérêts capitaux patrim. financ.	109 659.66	53 497.50	49 100.00	46 979.10	2 120.90
424	Gains comptables s/titres		24 502.50			
425	Intérêt s/prêts du patrimoine adm.			5 000.00	5 000.00	
426	Intérêts des part. perm. pat. adm.			2 500.00		2 500.00

95 IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER						
	Total Charges	74 504.40	72 100.00	72 100.00	72 100.00	
	Total Revenus	74 844.00	134 688.50	133 000.00	135 205.25	2 205.25-
318	Honoraires, prestations de service	2 404.40				
331	Amortiss. Patrimoine administratif	72 100.00	72 100.00	72 100.00	72 100.00	
423	Loyers bâtiments et terrains	74 844.00	132 525.55	133 000.00	135 205.25	2 205.25-
436	Dédommagements de tiers		2 162.95			

TOTAL GENERAL						
	CHARGES	8 936 453.84	8 534 354.54	8 463 204.00	8 728 350.68	265 146.68-
	REVENUS	11 077 134.65	10 973 696.06	8 500 550.00	10 155 376.11	1 654 826.11-
		2 140 680.81-	2 439 341.52-	37 346.00-	1 427 025.43-	1 389 679.43

Tableau de la dette communale consolidée pour l'exercice 2010

Loi ou arrêté	Créancier	Échéance de l'emprunt	Montant initial	Solde au 31.12.2009	Amortissement	Solde au 31.12.10	Taux	Échéance Intérêts	Intérêts payés en 2010	Intérêts dus au 31.12.10
DETTE PUBLIQUE										
31.10.03	Banque Cantonale de Genève									
	1ère tranche renouvelée	31.10.12	5'000'000.00	5'000'000.00		5'000'000.00	3.730%	trim.	189'090.25	
	2ème tranche renouvelée	variable	2'000'000.00	2'000'000.00		2'000'000.00	3.000%	trim.	60'833.35	
	2ème tranche renouvelée	2014	2'000'000.00	1'850'000.00	150'000.00	1'700'000.00	3.255%	trim.	61'053.85	
30.10.09	3ème tranche renouvelée	variable	4'000'000.00	4'000'000.00		4'000'000.00	libor	trim.	16'572.40	
01.10.05	Caisse Raiffeisen									
	Genthod-Bellevue	2012	1'032'693.00	424'693.00	152'000.00	272'693.00	2.725%	trim.	10'192.20	
	Total dette publique		14'032'693.00	13'274'693.00	302'000.00	12'972'693.00			337'742.05	0.00
DETTE IMMEUBLES LOCATIFS										
08.10.03	BCG, renouvelé	2015	1'700'000.00	1'700'000.00	700'000.00	1'000'000.00	3.42/1.553%	trim.	44'710.35	
01.09.04	BCG	2014	1'800'000.00	1'620'000.00	36'000.00	1'584'000.00	3.5200%	trim.	57'816.00	
	Total dette immeubles locatifs		3'500'000.00	3'320'000.00	736'000.00	2'584'000.00			102'526.35	0.00
	TOTAL GENERAL		17'532'693.00	16'594'693.00	1'038'000.00	15'556'693.00			440'268.40	0.00

Crédits d'engagement du Patrimoine Administratif en cours à la fin de l'exercice 2010

Libellé	Renaturation du Nant-des-Limites	Crédit d'étude honoraires crèche	Crédit d'étude bâtiment parascolaire	Convention CFF troisième voie	Aménagement ch. piétonnier zone Gds-Bois	Aménagement mesures prov. circul. Chênale-Moïonne	Réalisation parking provisoire chant. Tuilière	Aménagement ch. des Marettes chant. Tuilière	Plan Général d'Evacuation des Eaux PGEE	TOTAUX
Date délibération C.M.	01.06.10	01.06.10	21.09.10	14.10.97 11.11.03	23.06.09	08.12.09	01.06.10	01.06.10	23.01.07	
Crédit voté par C.M.	440'000	80'000	98'000	900'000	220'000	60'000	280'000	600'000	165'000	2'843'000
Dépenses totales au 31.12.09	62'500	33'404	29'060	839'882	13'339	17'988	165'814	3'500	76'764	929'986
Dépenses effectives en 2010	62'500	33'404	29'060	839'882	22'508	17'988	165'814	3'500	44'546	365'981
Dépenses totales au 31.12.10										1'295'967
Excédent du crédit au 31.12.10	377'500	46'596	68'940	60'118	197'492	42'012	114'186	596'500	43'689	1'547'033
Recettes effectives en 2010							2'880			2'880
Recettes totales au 31.12.10				31'500			2'880			2'880
Amortissements effectifs en 2010				243'000	11'000					42'500
Amortissements au 31.12.10					11'000					254'000
Solde au bilan au 31.12.10	62'500	33'404	29'060	596'882	11'508	17'988	162'934	3'500	121'311	1'039'087

Crédits d'engagement du Patrimoine Administratif terminés à la fin de l'exercice 2010

Libellé	Travaux préparatoires La Tuilière	Groupement Intercommunal Stade Marc-Burdet	Etude faisabilité construction D2 et crèche	Véhicule camionnette Multi Lift	Balayeuse	TOTAUX
Date délibération C.M.	28.03.06	24.06.08	31.03.09	01.06.10	01.06.10	
Crédit voté par C.M.	500'000	355'000	175'000	81'500	250'000	1'361'500
Dépenses totales au 31.12.09	498'566	355'000				853'566
Dépenses effectives en 2010			Annulation délib.	81'301	248'489	329'790
Dépenses totales au 31.12.10	498'566	355'000		81'301	248'489	1'183'356
Excédent du crédit au 31.12.10	1'434		175'000	199	1'511	178'144
Recettes effectives en 2010		105'450				105'450
Recettes totales au 31.12.10		105'450				105'450
Amortissements effectifs en 2010	99'720	11'850				111'570
Amortissements au 31.12.10	99'720	23'700				123'420
Solde au bilan au 31.12.10	398'846	225'850		81'301	248'489	954'486

Crédits d'engagement du Patrimoine Financier

En cours à la fin de l'exercice 2010

Libellé	Transformation chalet 329bisC, rte 95.00.123.10	TOTAUX
Date délibération C.M.	01.06.10	
Crédit voté par C.M.	350'000	350'000
Dépenses totales au 31.12.09		
Dépenses effectives en 2010	68'491	68'491
Dépenses totales au 31.12.10	68'491	68'491
Excédent du crédit au 31.12.09	281'509	281'509
Recettes effectives en 2010		
Recettes totales au 31.12.10		
Solde au bilan au 31.12.09	68'491	68'491

Terminés à la fin de l'exercice 2010

Libellé	Acquisition parcelle 3063 ch.Tuilots 95.00.123.08	TOTAUX
Date délibération C.M.	20.06.06	
Crédit voté par C.M.	1'800'000	1'800'000
Dépenses totales au 31.12.09	209'557	209'557
Dépenses effectives en 2010	1'590'126	1'590'126
Dépenses totales au 31.12.10	1'799'683	1'799'683
Excédent du crédit au 31.12.10	317	317
Amortissements effectifs en 2010		
Amortissements au 31.12.10		
Solde au bilan au 31.12.10	1'799'683	1'799'683

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2010	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2010
Ouvrages de génie civil					
Parcelle 1769, 922m2, Port Saladin		1.00	-		1.00
Ch. des Limites		1.00	-		1.00
Mastellettes-Webster		1.00	-		1.00
Traversée de Bellevue	219'188.00	1.00	-		1.00
Trottoir ch. des Tuileries	160'000.00	31'800.00		-7'980.00	23'820.00
Chênaie-Mojonne	1'123'000.00	414'400.00		-34'600.00	379'800.00
Routes Communales	900'000.00	628'381.67		-31'500.00	596'881.67
Paroi anti-bruit CFF	1'112'100.80	264'990.80		-37'860.00	227'130.80
Passage inférieur Valavran CFF		1.00	-		1.00
Aménagement Ligne V, TPG		1.00	-		1.00
Canalisation Zone Est	4'220'363.00	498'979.55		-83'200.00	415'779.55
Extension réseau secondaire		1.00	-		1.00
Réseau secondaire		1.00	-		1.00
Aménagements routiers Gds-Champs	2'876'702.00	1'116'927.28		-53'200.00	1'063'727.28
Parking caravanes + cheminements	260'000.00	166'571.70		-8'350.00	158'221.70
Cheminem. Tuilots/Clys/W-Rapp/Chên	349'681.00	222'580.95		-18'550.00	204'030.95
Collecteur Genthod-Bellevue	201'041.15	139'552.60	-	-4'700.00	134'852.60
Aménagement cimetièr	2'220'521.00	1'770'045.21		-42'200.00	1'727'845.21
Giratoire Valavran/Tuileries	3'172'442.00	1'758'475.15		-73'270.00	1'685'205.15
Mur anti-bruit ch.Menuiserie	110'059.85	77'619.85		-6'720.00	70'899.85
Aménagement zone 30 Printanière	485'983.00	391'977.37		-16'335.00	375'642.37
Tronçon Chênaie-Mast. 1ere/30km	800'000.00	553'281.49		-40'000.00	513'281.49
Assainissement Brunette		1.00	-		1.00
Giratoire Tuileries/Valavran/Rom.	3'172'442.00	1.00	-		1.00
Giratoire Mastelettes	267'264.00	220'774.26		-8'830.00	211'944.26
PGEE		76'764.45	44'546.40		121'310.85
Gds-Bois chemin piétons		13'339.15	9'168.95	-11'000.00	11'508.10
Aménagt mesures prov.Chênaie-Mojonne		-	17'987.75		17'987.75
Réalisation parking provisoire La Tuilière		-	162'933.70		162'933.70
Aménagt ch. Marettes La Tuilière		-	3'500.00		3'500.00
Total Ouvrages de génie civil	21'650'787.80	8'346'471.48	238'136.80	-478'295.00	8'106'313.28

Terrains Bâties					
Dépôt voirie	1'431'319.00	434'268.50		-48'250.00	386'018.50
Immeuble 329, rte de Lausanne	181'742.70	96'902.70		-6'060.00	90'842.70
Réfection Mairie 1992		1.00	-		1.00
Dépôt pompiers Colovrex		1.00	-		1.00
Local pompiers	390'068.25	247'013.25		-13'005.00	234'008.25
BEC 1 Intercommunal PC	1'503'073.00	463'571.70		-51'500.00	412'071.70
BEC 2 Abri communal PC Bellevue		1.00	-		1.00
Parcelle 2872, an. 1971, 2922m2, écol		1.00	-		1.00
Groupe scolaire		1.00	-		1.00
Réfection groupe scolaire 92		1.00	-		1.00
Agrandissement groupe scolaire	2'410'000.00	1'016'194.00		-72'586.00	943'608.00
Ecole enfantine		1.00	-		1.00
Aménagement groupe scolaire		1.00	-		1.00
Aménagement trois classes		1.00	-		1.00
Couvert fontaine publique		1.00	-		1.00
Bâtiment Colovracum		1.00	-		1.00
Dépôt matériel cantonniers		1.00	-		1.00
Centre récupération déchets	238'645.60	75'345.60		-9'420.00	65'925.60
Rénovation locaux communaux	1'078'044.65	579'994.65		-36'260.00	543'734.65
Transformation chaufferie	249'689.95	66'389.95		-16'600.00	49'789.95
Aménagement locaux mairie	80'000.00	44'000.80		-4'000.00	40'000.80
Rénovation salle sociétés	190'000.00	121'215.54		-9'500.00	111'715.54
Transform. bât. scolaire Mollies	400'000.00	259'177.15		-20'000.00	239'177.15
Préau couvert école	402'614.00	302'163.45		-20'150.00	282'013.45
Secrétariat-Réception mairie	341'689.05	297'369.05		-11'440.00	285'929.05
Installation toit.photovoltaique	2'391'806.00	2'071'806.05		-71'500.00	2'000'306.05
Dépôt voirie village	199'066.65	178'126.65		-6'600.00	171'526.65
Centre Sportif de la Vigne Blanche	2'100'000.00	1'364'109.23		-50'000.00	1'314'109.23
"La Tuilière" Travaux préparatoire	498'565.65	498'565.65	-	-99'720.00	398'845.65
Local La Cale et archives	490'000.00	424'230.28		-17'700.00	406'530.28
Parking Gitana	3'110'000.00	2'584'200.00		-107'800.00	2'476'400.00
Ecole Gitana	2'500'000.00	2'065'900.00		-86'100.00	1'979'800.00
Patinoire artificielle de 360 m2	159'800.10	159'800.10		-32'000.00	127'800.10
Crédit étude honoraires crèche		-	33'403.72		33'403.72
Crédit étude bâtiment parascolaire		-	29'060.40		29'060.40
Total Terrains bâties	20'186'324.50	13'350'356.30	62'464.12	-790'191.00	12'622'629.42

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Désignation	Investissement initial	Solde au 01.01.2010	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2010
Terrains non bâtis					
Parcelle 3420+3422,4.10.89,14902m2	2'162'360.00	792'460.00		-72'100.00	720'360.00
Rampe des Romelles		1.00	-		1.00
Parcelle 1924, 268m2, Epuisoir		1.00	-		1.00
Parcelle 1110, 19.3.1857, 3884m2		1.00	-		1.00
Parcelle 3174, année 1983, 2637m2		1.00	-		1.00
Parcelle 3163, année 1982, 2114m2		1.00	-		1.00
Parcelle 2362, année 1983, 2726m2		1.00	-		1.00
Centre de délaçement et de sports	550'000.00	50'765.20		-5'077.00	45'688.20
Place de Jeux Roselière	0.00	178'148.60		-7'500.00	170'648.60
Plage Gitana	350'000.00	350'000.00	-	-12'000.00	338'000.00
Renaturation du Nant-des-Limites			62'500.00		62'500.00
Total Terrains non bâtis	3'062'360.00	1'371'379.80	62'500.00	-96'677.00	1'337'202.80
Mobiliers, machines, véhicules					
Mobilier administratif		1.00	-		1.00
Matériel service du feu		1.00	-		1.00
Mobilier scolaire		1.00	-		1.00
Matériel de voirie		1.00	-		1.00
Camionnette Multi Lift	81'301.00		81'301.00		81'301.00
Balayeuse	248'489.10		248'489.10		248'489.10
Total Mobilier, machines,	329'790.10	4.00	329'790.10	-	329'794.10
Communes					
Stade Marc-Burdet	355'000.00	343'150.00	-105'450.00	-11'850.00	225'850.00
4 Parts COFICOGE		2'000.00			2'000.00
Total Communes	355'000.00	345'150.00	-105'450.00	-11'850.00	227'850.00
Propres établissements					
Prêt à la Fondation p/logements	1'700'000.00	1'700'000.00			1'700'000.00
Capital dotation Fondation p/log.	129'440.00	129'440.00			129'440.00
Total Propres établissements	1'829'440.00	1'829'440.00	0.00	-	1'829'440.00
Sociétés d'économie mixte					
Actions CGN		1.00			1.00
Capital dotation S.I.		59'250.00			59'250.00
3750 Actions nominatives BCGe		431'875.00			431'875.00
Actions CGN		3.00			3.00
1695 Actions nominatives BCGe		200'010.00			200'010.00
Total Société d'économie mixte	-	691'139.00	0.00	0.00	691'139.00
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	47'413'702.40	25'933'940.58	587'441.02	-1'377'013.00	25'144'368.60

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER

Désignation	Solde au 01.01.2010	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2010
Immeubles				
Parcelle 3472, ch. Menuiserie	300'000.00	-		300'000.00
Immeuble 41, ch. Menuiserie	729'420.30	-		729'420.30
Parcelle 2635 - 325, rte Lausanne	1'798'816.85	-		1'798'816.85
Parcelles 2814/5 Rte de Collex	917'534.00	-		917'534.00
Immeuble Lausanne 329bis (Dubois)	1'850'000.00	-		1'850'000.00
Parcelle Tuilots (crèche)	209'556.60	1'590'126.00		1'799'682.60
Parcelle Gitana	2'557'108.95			2'557'108.95
Transformation chalet		68'491.30		68'491.30
Total Immeubles	8'362'436.70	1'658'617.30	0.00	10'021'054.00
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	8'362'436.70	1'658'617.30	-	10'021'054.00

Comptes d'exploitation pour l'exercice 2010



Compte général "Réserve des immeubles"

Immeubles		Produits	Charges
Total de la réserve des immeubles au 01.01.2010	Frs	16'068.69	
Résultats d'exploitation des immeubles 2010			
Chemin de la Menuiserie 41	Frs	55'220.00	34'863.10
Route de Lausanne 329 bis A-B-C	Frs	86'266.00	105'649.11
Route de Lausanne 325	Frs	89'875.00	77'408.60
Résultat d'exploitation au 31.12.2010	Frs	231'361.00	217'920.81
Total du résultat d'exploitation au 31.12.2010	Frs		13'440.19
	Frs	231'361.00	231'361.00
Total de la réserve des immeubles au 31.12.2010	Frs	29'508.88	

PRODUITS

Loyers encaissés Frs 89'875.00

Total des produits Frs 89'875.00

CHARGES

Entretien, rénov. courants Frs 20'047.05

Leasing Frs 5'939.40

Honoraires, frais de régie Frs 4'173.95

Assurance Frs 2'537.85

Intérêts hypothécaires Frs 44'710.35

Total des charges Frs 77'408.60

Résultat d'exploitation Frs 12'466.40

Restaurant le Kutchi
Route de Lausanne 325



Immeuble Chemin de la Menuiserie 41



** Résultats d'exploitation portés sur compte général "Réserve des immeubles"*

Route de Lausanne 329 bis A-B-C Résidence Les Marettes



Villa



Chalet



PRODUITS

Loyers encaissés	Frs	54'200.00
Machines à laver & séchoirs	Frs	<u>1'020.00</u>

Total des produits Frs 55'220.00

CHARGES

Charges courantes	Frs	14'592.00
Entretien, rénov. courants	Frs	18'983.90
Assurances	Frs	<u>1'287.20</u>

Total des charges Frs 34'863.10

Résultat d'exploitation Frs 20'356.90

PRODUITS

Loyers encaissés	Frs	<u>86'266.00</u>
------------------	-----	------------------

Total des produits Frs 86'266.00

CHARGES

Charges courantes	Frs	5'057.55
Entretien, rénov. courants	Frs	31'957.03
Assurances	Frs	1'994.43
Chauffage, eau, électricité	Frs	8'824.10
Intérêts hypothécaires	Frs	<u>57'816.00</u>

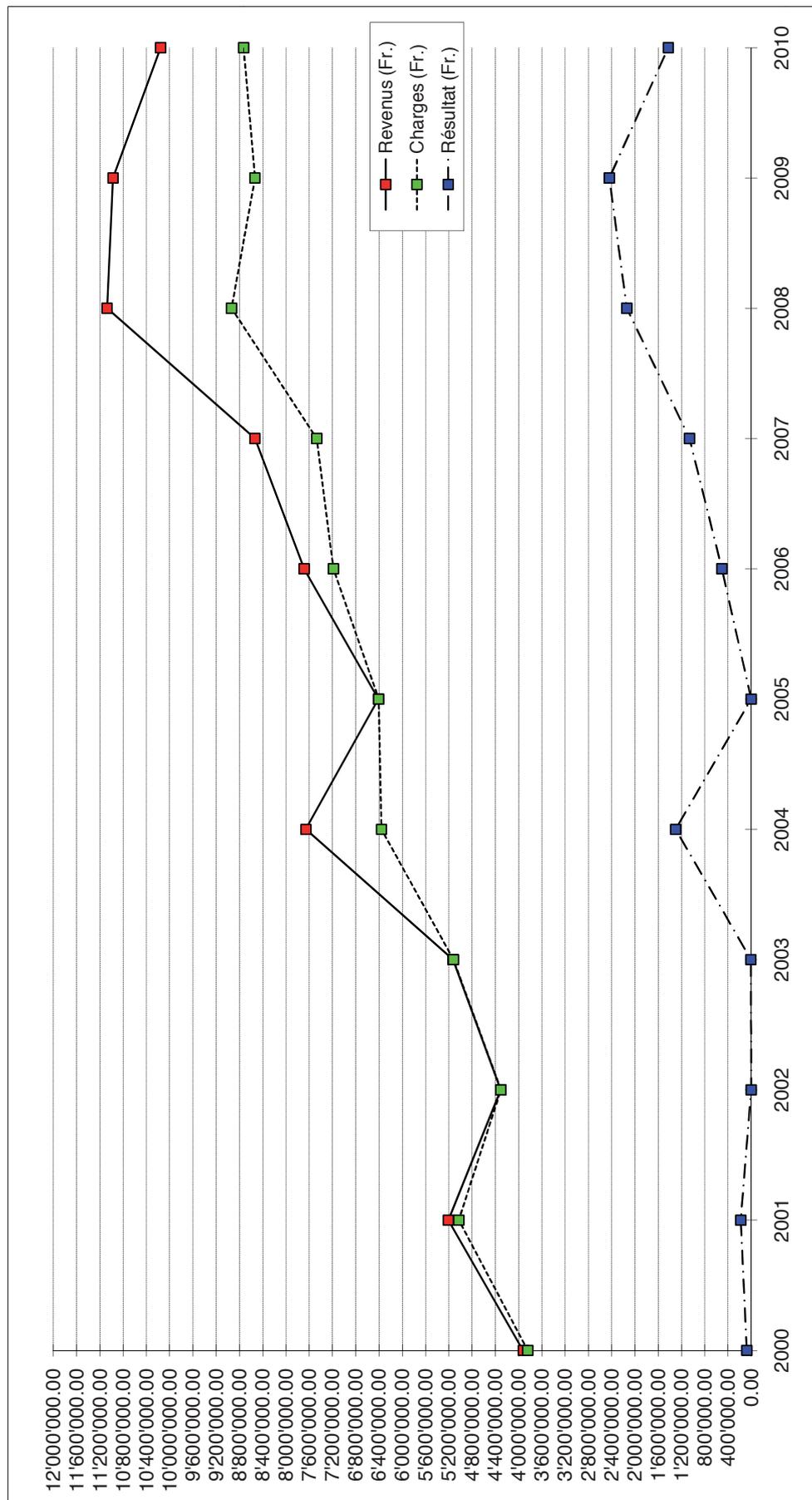
Total des charges Frs 105'649.11

Résultat d'exploitation Frs -19'383.11

** Résultats d'exploitation portés sur compte général "Réserve des immeubles"*

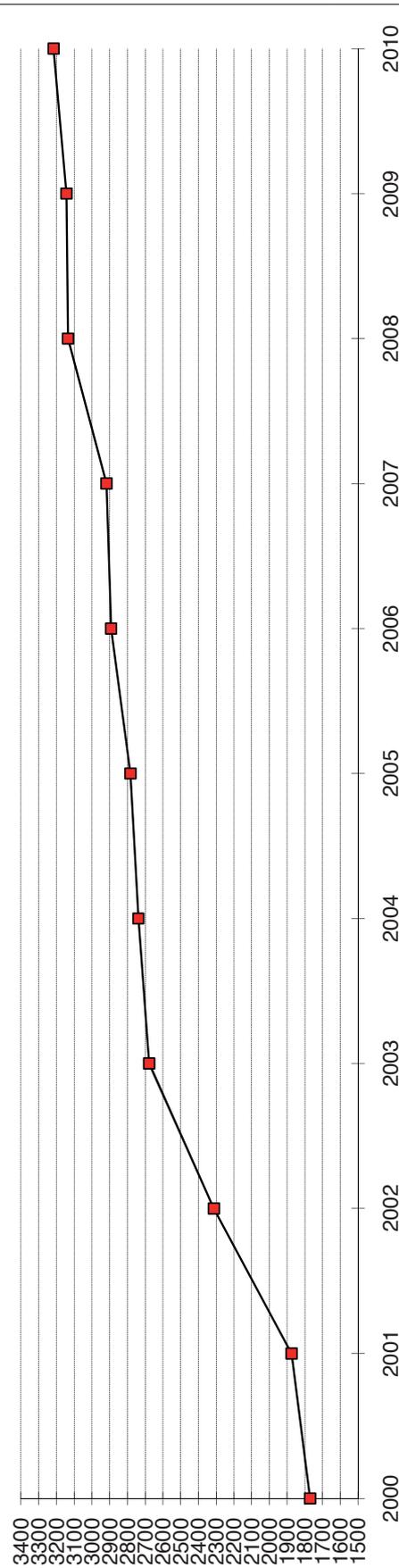
Compte de Fonctionnement

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Revenus (Fr.)	3'919'538.37	5'207'674.35	4'307'547.59	5'128'424.24	7'657'259.67	6'410'160.75	7'687'705.52	8'534'630.51	11'077'134.65	10'973'696.06	10'155'376.11
Charges (Fr.)	3'843'572.26	5'027'657.22	4'306'435.94	5'121'292.00	6'358'245.61	6'408'107.46	7'183'182.83	7'471'376.19	8'936'453.84	8'534'354.54	8'728'350.68
Résultat (Fr.)	75'966.11	180'017.13	1'111.65	7'132.24	1'299'014.06	2'053.29	504'522.69	1'063'254.32	2'140'680.81	2'439'341.52	1'427'025.43



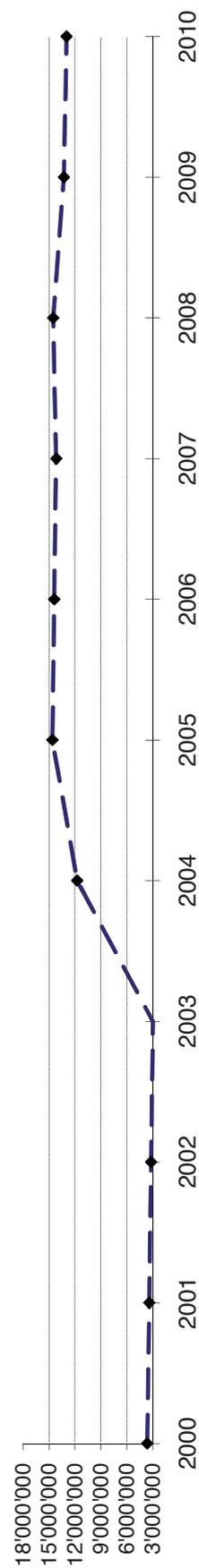
Evolution Démographique

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Habitants	1770	1874	2312	2677	2738	2783	2892	2918	3135	3143	3216



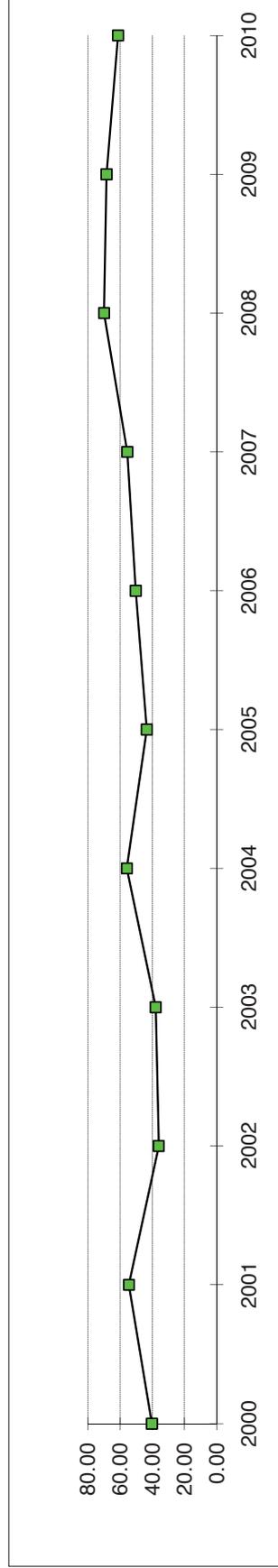
Evolution de la dette à moyen et long terme (P.A.)

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dette (Fr.)	3'622'703.30	3'383'987.00	3'169'018.55	2'956'115.40	1'174'138.70	14'607'014.85	14'383'268.40	14'158'808.10	14'502'639.25	13'274'693.00	12'972'693.00



Evolution du centime additionnel en francs par habitant

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Centime par habitant (Fr.)	40.21	54.45	35.97	37.87	55.72	43.33	50.27	55.47	69.89	68.35	61.16



Evolution du revenu et de la charge par habitant

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Revenu p/hab. (Fr.)	2'214.43	2'778.90	1'863.13	1'915.74	2'796.66	2'303.32	2'658.27	2'924.82	3'533.38	3'491.47	3'157.77
Charge p/hab. (Fr.)	2'171.51	2'682.84	1'862.65	1'913.08	2'322.22	2'302.48	2'483.81	2'560.44	2'850.54	2'715.35	2'714.04





BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH -1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail bfb.geneve@bfb.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal de la
COMMUNE DE BELLEVUE

Genève, le 31 mars 2011
9/cob/28

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Monsieur le Maire, Madame, Monsieur les Adjoints,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimoine.

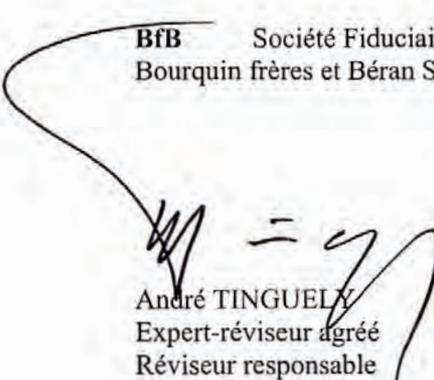
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Maire et aux Adjoints alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département de l'Intérieur et de la Mobilité, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA


André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Corinne BANDELIER
Experte-réviseur agréée





GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE LA VIGNE BLANCHE (GIVB)

RAPPORT 2010

La Vigne Blanche: elle portait bien son nom en la période de neige abondante de novembre 2010. Un manteau qui la recouvre, non pas pour la cacher (transparence oblige) mais pour la mettre en contraste de ses activités estivales.

Le fait majeur de cette année 2010 a été l'engagement à mi-temps d'une responsable pour l'entretien des espaces verts et de la patinoire, et pour la surveillance du centre sportif. Le dynamisme de Mlle Gabriela Löffel l'a amenée à proposer et organiser des animations, telles que le volley. L'activité de DJ (disk jockey) est un succès et permet aussi aux filles de tester ce métier. La soirée Disco sur glace sera répétée.

La rencontre avec les utilisateurs du centre permet de résoudre les différents problèmes inhérents à un tel complexe multi-sportif.

Le beach-volley a un réel succès. Une compétition a eu lieu entre les élus de Genthod et ceux de Bellevue. Entre passes, plongeurs, coups gagnants et ratés spectaculaires, la plante des pieds subissait un subtil massage abrasif. C'est dans la bonne humeur que Genthod s'est incliné (de peu).

Le street hockey est à l'essai. Pour une année, afin de s'assurer que le revêtement ne s'abîme pas prématurément.

Les classes des écoles de Genthod et de Bellevue, y compris l'école anglaise de Genthod (Geneva English School) utilisent ce centre sportif, bijou intercommunal, qui ne demande qu'à satisfaire les habitants des deux communes.

Le système de location des diverses infrastructures fonctionne bien et permet leur utilisation à de nombreux groupes et associations même extérieurs à nos deux communes, comme les professeurs de gymnastique de l'Etat de Genève.

La patinoire a été installée pour un troisième hiver. Ouverture conviviale le 27 novembre 2010 en présence de joueurs du Genève-Servette Hockey Club et de l'équipe de hockey Genthod-Bellevue. Bien que la plupart des utilisateurs de la patinoire aient leurs propres patins, ce n'est pas moins de 400 patins qui ont été loués pour l'hiver 2009-2010. La fréquentation moyenne journalière en janvier 2010 a été de 19 enfants et de 3 adultes, avec des pics de 50 enfants et 11 adultes les dimanches 10 et 25 janvier. La patinoire est louée par le GIVB à la commune de Bellevue, qui l'a achetée suite au succès rencontré la première année. Un cabanon (chalet) a été installé pour faciliter la location des patins.



Patinoire de la Vigne Blanche



Terrain multisports

Nos jeunes gérants et exploitants du restaurant redoublent d'ingéniosité pour attirer tout public, par une gastronomie relevée ou la création d'événements, comme des animations musicales, ou la danse (soirées tango et bientôt rock'n'roll).

L'ouverture du restaurant le dimanche est un sujet de discussion: compromis entre repos hebdomadaire et présence des parents autour de la patinoire.

Quant au local destiné aux jeunes, la nouvelle équipe de la FASE semble plus dynamique et plus proche. Soulignons que les enfants profitant actuellement de la patinoire seront les futurs adolescents à profiter de l'accueil de la FASE.

Arlette Porchet, personnalité gentousienne bien connue, a remplacé Jean-Pierre Guex, démissionnaire en 2009, redonnant à Genthod son troisième représentant au CI.

Mme Anne Dufour Félix, ancienne Conseillère municipale et secrétaire de la Fondation de Bellevue, habitant à Genthod, a remplacé en janvier 2011 Mme Isabelle Isch-Thüler au poste de secrétaire du GIVB. Un grand merci à Isabelle pour son travail considérable et bon succès en tant que Conseillère municipale gentousienne.

Sous l'initiative de M. Daniel Fabbi, maire de Bellevue, un droit de superficie de 30 ans au prix symbolique de CHF 1.- a été proposé. Un document officiel sera signé entre le GIVB et la commune de Bellevue, qui est propriétaire de la parcelle.

Le GIVB a un budget de fonctionnement d'environ 350'000.- francs, répartis entre les 2 communes de Genthod et de Bellevue au prorata du nombre des habitants.

Pour conclure, je remercie les membres du Comité du GIVB pour leur engagement et leur travail tout au long de l'année. Je souhaite beaucoup de succès aux nouveaux représentants des 2 communes, qui seront désignés en juin 2011.

Que ce centre sportif intercommunal continue de jouer son rôle rassembleur et convivial !

*François Mazenod
Président du Conseil (CI) Intercommunal
de la Vigne-Blanche de janvier 2010 à juin 2011*

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LE BÂTIMENT DE LA CRÈCHE (GIBC)

Le Groupement Intercommunal pour le Bâtiment de la Crèche a été constitué le 2 mars 2007 sur Arrêté du Conseil d'Etat et au sens des articles 51 à 60 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC) entre les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy.

Le but de ce groupement est de constituer un organisme commun pour la construction d'un bâtiment destiné à accueillir une crèche intercommunale et d'assurer les frais annuels d'entretien et de gestion des installations fixes.

L'implantation du bâtiment était initialement prévue sur la parcelle n° 3855 de la commune de Bellevue, entre la route des Romelles et le chemin des Tuilots. Le premier projet prévoyait que la crèche soit jumelée avec un bâtiment pour l'accueil de personnes âgées.

Toutefois, suite à la découverte de terrains constructibles au cœur du village de Bellevue et à une motion déposée au Conseil municipal de Bellevue proposant au Maire d'étudier le regroupement des projets de crèche, de D2 (logements pour personnes âgées) et d'un bâtiment dédié aux activités parascolaires sur ces parcelles, il fallut repenser le lieu d'implantation de la crèche.

L'année 2010 fut marquée par la décision intercommunale de déplacer la crèche au centre de Bellevue, sur la parcelle n°3422. Cette parcelle se situe entre les voies CFF et l'établissement scolaire de Bellevue est classée en zone 4b développement destinée à la construction de bâtiments d'utilité public et appartient à la commune de Bellevue.

Entre le 21 juin et le 22 juillet 2010, un crédit d'étude est voté dans chaque commune dans le but de pouvoir confier un mandat d'étude à un architecte de la place.

Le projet de la crèche redémarre ! Durant le mois de septembre, le bureau d'architecte présente les premiers plans du bâtiment. Ce dernier se développe sur 3 niveaux, soit:

- 1 sous-sol: composé essentiellement d'un parking et de locaux techniques,
- 1 rez-de-chaussée: sur lequel se trouvera l'entrée principale accessible de plain-pied avec réception et bureaux pour le personnel administratif. C'est également à ce niveau que seront gardés les bébés et les enfants jusqu'à 2 ans. De plus, la cuisine et divers espaces de stockage (chambre froide, stock) trouveront leur place au rez-de-chaussée.
- 2^e étage: une salle sera dédiée aux "grands": les enfants au-delà de 2 ans et jusqu'à l'âge pré-scolaire. On trouvera également à cet étage les locaux pour le personnel d'encadrement et la directrice.
- Toiture: la toiture sera végétalisée avec des puits de lumière pour que la lumière naturelle éclaire le centre du bâtiment. Une partie de cette toiture sera accessible.

En ce qui concerne les façades, l'idée est encore générale mais à ce jour, elle semble se diriger vers des murs dont les ouvertures seront généreuses coté lac et des espaces plus restreints, fermés, côté jura.

En ce qui concerne les aménagements extérieurs, un jardin comportant des jeux pourrait se développer du côté Sud-ouest.

En date du 17 novembre 2010, une présentation du projet aux Conseils municipaux des 4 communes a été organisée à Genthod. De façon générale, le projet semble avoir plu.

Dès lors, le bureau d'architecte peut entamer les démarches et plans pour déposer au plus vite le projet.



Route de Lausanne



Ancien chariot dévidoir des pompiers, route de Valavran



FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS

QUELQUES ÉLÉMENTS HISTORIQUES SUR LA FONDATION COMMUNALE DE LOGEMENTS DE BELLEVUE

Il faut remonter au milieu des années 1980 pour retrouver les prémices de la Fondation.

En 1985, l'étude urbanistique de M. Jean-Pierre Ortis suggère déjà à la Commune de créer une Fondation pour la gestion de ses immeubles.

Au début des années 1990, des interventions au Conseil municipal proposent de séparer les immeubles locatifs du patrimoine financier de la Commune.

Le 28 avril 1992, une étude est effectuée par MM Roger Dubois et Walter Stämpfli sur l'apport de la constitution d'une Fondation. Puis, l'Exécutif mandate M. Jean-Luc Schurch, architecte, qui établit en octobre 1992 un rapport proposant la création de la Fondation, la construction d'immeubles de logements « le long de l'ancienne propriété Dubois », précisément à l'emplacement du parc Simon Eggly actuel, et la création sur ce terrain d'un centre de rencontre au cœur du village.

Un projet de statuts est ensuite élaboré par Maître Pierre Mottu. Le projet est prêt à la signature le 5 avril 1993 et est encore modifié par les soins de ce dernier le 24 novembre 1993.

Le Conseil municipal décide la création de la Fondation le 19 octobre 1993.

Les immeubles de la route de Lausanne sortent du contrôle de l'Etat le 31 décembre 1993 (l'inauguration avait eu lieu en 1972, l'autorisation de construire avait été délivrée en 1969).

L'Arrêté du Conseil d'Etat approuvant les statuts de la Fondation date du 26 janvier 1994, tandis que le Grand Conseil les vote le 18 avril 1994 (publication dans la FAO le 28 avril 1994).

La première séance du Conseil de Fondation remonte au 9 novembre 1994. A cette époque, le Conseil comportait 7 membres et était composé de:

M. Georges Bouvier, Président
M. Jean-Paul Rey, Vice-président
M. Claude Etter, Secrétaire

Membres

M. René Delacuisine
M. Daniel Fabbi
M. Laurent Moutinot
M. Charles Spierer

Ce premier Conseil n'a siégé que 18 mois, étant donné que celui-ci allait fonctionner selon les législatures politiques et que celle de 1991-1995 était déjà bien avancée. La secrétaire de l'époque (entre novembre 1995 et mars 1996) est Mme Corinne Keller, comptable de la Commune.

La reprise des immeubles du patrimoine financier de la Commune par la Fondation devient effective le 1er janvier 1996. Dès lors, c'est la Fondation qui est juridiquement propriétaire des immeubles de la Route de Lausanne et les gère, sous la haute surveillance du Conseil municipal.

Un nouveau Conseil de 9 membres est constitué, dès le début de la législature 1995-1999.

M. René Delacuisine, Président
M. Marcel Beauverd, Vice-président
M. Jean-Paul Rey, Secrétaire exécutif

Membres

M. Georges Bouvier
M. Patrice Brasey
M. Pierre-Alain Caruzzo
M. Charles Spierer (M. Michel Chappuis dès le 13.6.1996)
M. Daniel Fabbi
M. Laurent Moutinot

A partir du 1er avril 1996, Mme Pascale Balestra est désignée secrétaire administrative de la Fondation et demeure à cette fonction jusqu'à la fin décembre 2008.

La Gérance Bordier & Cie, qui gérait les immeubles de logements de la Route de Lausanne ayant appartenu à la Commune depuis 1974, est remplacée par la Compagnie de Gérance Immobilière (CGI) dès 1996.

Le 4 novembre 1997, la Fondation achète à l'Etat de Genève la parcelle « Champ du Crot » aux Grands Champs d'une superficie de 15288 m². De 1997 à 1999 la planification des immeubles « Champ du Crot » est étudiée. Elle prendra la forme suivante: 25% logements libres et 75% de logements contrôlés pendant 20 ans, avec parkings intérieurs et extérieurs.

En 1998, M. José Borella prend la place de M. Laurent Moutinot.

En 1999, M. Dominique Anklin remplace M. Patrice Brasey.

Pour la législature 2000-2004, tous les membres du Conseil précédent sont reconduits dans leur fonction.

Entre 2000 et 2001, construction des deux immeubles de 32 logements à « Champ du Crot » sont construits. Entre septembre et octobre 2001, les appartements et les parkings sont mis en location.

En 2002, M. Gérald Rügsegger remplace M. José Borella au Conseil.

En 2003, les immeubles de la Route de Lausanne subissent un toilettage en profondeur: installation de vitrages devant les balcons des appartements, renforcement de la charpente, réfection de la rampe du garage, peinture de la façade côté lac, installation de stores, doublage des vitrages du restaurant, réfection des terrasses, etc.

En octobre 2003, la Fondation achète aux SIG les deux parcelles situées derrière la route de Lausanne, sur

lesquelles se trouve l'ancienne station de pompage et de filtrage de l'eau du Lac.

Pour la législature 2004-2007, le Conseil est composé de la manière suivante:

M. Michel Chappuis, Président
M. Marcel Beauverd, Vice-président
M. Jean-Paul Rey, Secrétaire exécutif

Membres

M. Dominique Anklin
M. Pierre-André Gard
M. Eric Gassmann
Mme Valérie Carrillo-Graf
M. Gérald Ruegsegger
M. Jean-Daniel Viret

Courant 2004, la Commune confie à la Fondation le mandat de gestion des 8 appartements, avec parkings et locaux annexes, de l'immeuble 6-8 ch. de la Menuiserie. Entre 2004 et 2006, l'étude et la planification de la réalisation de deux immeubles de logements au lieu-dit « La Tuilière » sont réalisés (en collaboration avec la Commune). En 2006, la Fondation rachète à la Commune pour Fr. 3'200'000.- les huit appartements locatifs du 6-8 ch. de la Menuiserie. Pour cet immeuble, il est constitué une propriété par étage avec la Commune.

Le 29 octobre 2007, 12 mois après le dépôt du projet au DCTI, l'autorisation de construire pour les deux immeubles « La Tuilière » est délivrée. Ainsi, 25 logements avec parkings intérieurs pourront être construits. Fin 2007, deux recours du voisinage sont réceptionnés par la Commission Cantonale de recours en matière de loi sur les constructions et les installations diverses.

Fin 2007, début 2008, la Fondation procède à la réparation des fenêtres et portes-fenêtres des immeubles de la Roselière et constate des malfaçons dans la toiture et la charpente.

Depuis août 2009 et suite à la baisse importante des charges financières consécutive à un emprunt contracté à des conditions très favorables sur le long terme et à la décision d'adaptation des loyers prise par l'Office cantonal du logement, les recettes locatives des immeubles du Chemin de la Roselière diminuent d'environ 15%. La baisse est répercutée sur les loyers.

Pour la législature 2008-2011, le Conseil est composé de la façon suivante:

M. Michel Chappuis, Président
M. Bernard Taschini, Vice-président
M. Jean-Paul Rey, Secrétaire exécutif

Membres

M. Gérald Ruegsegger
M. Pierre Strübin
Mme Catherine DuPasquier
Mme Raline Entakli
M. Pascal Gagliardi
M. Jean-Daniel Viret

Au printemps 2009, Mme Isabelle Chevalley del Rio assume le secrétariat, qui est repris par Mme Anne Dufour dès le mois de juillet 2009.

Le 1er août 2009, M. Bernard Taschini reprend la présidence de la Fondation à M. Michel Chappuis démissionnaire et M. Jean-Paul Rey accède à la Vice-présidence. Mme Yvette Clivaz Beetschen entre au Conseil au mois de décembre 2009.

La révision des statuts de la Fondation est approuvée par le Conseil d'Etat le 27 janvier 2010 et est publiée dans la FAO le 24 septembre 2010.

En janvier 2010, le Tribunal administratif rend sa décision sur le recours déposé en juillet 2008 concernant le projet La « Tuilière » après 18 mois d'attente!

En mars 2010, le recourant continue ses démarches et recourt au Tribunal Fédéral, qui rend sa décision le 25 mai 2010. Avec cette décision, la Fondation peut faire démarrer la démolition dès l'été et la construction des immeubles « La Tuilière » dès l'hiver 2010.

En juin 2010, M. Pierre Strübin quitte la Fondation pour des raisons de changement de domicile et est remplacé par M. Jean-Marc Carrillo dès l'automne 2010.

A fin décembre 2010, M. Jean-Paul Rey donne sa démission, après 16 ans d'activité au sein du Bureau et du Conseil de la Fondation.

Jean-Paul Rey



Case postale 33
1293 Bellevue

*Fondation de la commune de Bellevue
pour la construction et la gestion de
logements*

Rapport de gestion exercice 2010



Mars 2011



Fondation de la commune de Bellevue

pour la construction et la gestion de logement

Préambule

Créée en 1995, la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (Fondation) a achevé cette année son 15^{ème} exercice.

Comme le prévoient ses statuts, la Fondation met à disposition des logements à loyers correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La typologie de son parc immobilier se présente comme suit :

Appartements	2 p.	3 p.	4 p.	4 ½ p.	5 p.	5 ½ p.	6 p.	6 ½ p.	7 p.	Totaux
Route de Lausanne	5	5	6		14		2		2	34
Chemin de la Roselière		4	20		8					32
Chemin de la Menuiserie				2		2		4		8
Totaux	5	9	26	2	22	2	2	4	2	74

Arcades / parkings	Arcades	Parking intérieur	Parking extérieur
Route de Lausanne	11	25	30
Chemin de la Roselière		33	21
Chemin de la Menuiserie		13	
Totaux	11	71	51

En sus de ces trois groupes d'immeubles, la Fondation est, depuis 2003, propriétaire de l'ancienne station de pompage et filtrage de l'eau du Léman, désaffectée. Cette parcelle, située côté Jura des immeubles de la route de Lausanne est destinée à accueillir, autour du parc Simon Eggly, deux nouveaux immeubles locatifs, avec parkings, comprenant 25 appartements, dont la

construction aurait déjà dû être achevée sans le recours d'un voisin. Les travaux ayant finalement pu démarrer l'été dernier, les immeubles devraient être terminés pour l'été 2012.

Depuis cette année la fondation dispose de son propre site Internet accessible à l'adresse www.fondationbellevue.ch. Il présente les immeubles, les projets de la fondation et fournit toute indication utile pour les locations et inscriptions.

Ce rapport de gestion présente et commente :

1. les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles ;
2. le compte de pertes et profits 2010 ;
3. le bilan au 31 décembre 2010 avec les valeurs d'assurance des immobilisations corporelles ;
4. le rapport de révision ;
5. le budget des dépenses et recettes pour 2011.

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion est soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la commune.

Immeubles 331 à 339 route de Lausanne

Ce groupe d'immeubles, face au lac et proche des commerces, a enregistré en 2010 des recettes locatives pour un montant de 815 067 Frs. Ces recettes locatives ont augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente. A noter qu'en raison de la suppression future des places de parking en surface au profit d'un seul parking souterrain pour les immeubles de la route de Lausanne et les deux bâtiments de la Tuilière, nos locataires ont vu leurs places de parc actuelles déplacées provisoirement près de l'école Gitana.



Les charges d'exploitation sont en légère diminution par rapport à 2009 (198 096 Frs contre 210 114 Frs), car il n'y a que peu de frais de réparation et rénovation. Cette situation ne va pas durer, la Fondation a prévu de remplacer la chaufferie en 2011 ou, au plus tard, dans le courant du premier semestre 2012. Par ailleurs, il est

prévu d'engager des frais d'études visant à améliorer le confort de nos locataires et l'indice énergétique du bâtiment.

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces immeubles sont maintenus en dessous des moyennes du marché du logement genevois. Le Conseil s'est penché sur les loyers cibles qu'il conviendrait d'avoir et a décidé de rester à un niveau proche de 200 Frs le mètre carré. Il entend toutefois harmoniser les loyers qui, au fil des ans, ont évolué différemment selon les baux et les rénovations.

Pour mémoire, rappelons que d'importants travaux avaient été entrepris ces dernières années non seulement pour entretenir ces bâtiments (façades, cuisines, etc.), mais aussi pour améliorer le confort des locataires par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation thermique et phonique des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles pour améliorer la sécurité).

Concernant les arcades, la Fondation s'efforce de maintenir des commerces de proximité, essentiels à la vie de notre village et entend améliorer leur visibilité.

proximité présents,.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles après impôts, remboursement/amortissement des emprunts bancaires et attribution de 100 000 Frs au fonds de réserve, s'élève à 286 955 Frs. Cela représente une diminution de 33 425 Frs par rapport à 2009, année qui avait enregistré une recette exceptionnelle.

Immeubles 50 – 58 chemin de la Roselière

En 2010, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à 579 369 Frs. Par rapport à 2009, elles sont en baisse puisque l'année précédente les locataires avaient pu bénéficier d'une baisse de loyer d'environ 15 % depuis le mois d'août.



Pour les locataires, les loyers devraient donc être relativement stables sur le long terme puisque la Fondation a décidé de conclure un emprunt à taux fixe pour 10 ans.

Les charges d'exploitation sont en diminution de 20 636 Frs par rapport à l'exercice précédent.

Un problème de toiture, pour lequel une expertise avait été effectuée en 2008, n'est pas encore réglé. L'entreprise qui avait effectué les travaux a produit un rapport d'expert qui conteste le vice de construction. Une procédure d'arbitrage est en cours.

Les locataires respectant leurs échéances de loyer, il n'y a pas de contentieux dans ces immeubles.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles est positif. Après impôts et remboursement/amortissement des emprunts hypothécaires, il s'élève à 26 219 Frs contre 72 442 Frs l'année précédente.

Immeubles 6 – 8 chemin de la Menuiserie

La Fondation est propriétaire des appartements de ces deux immeubles ; les autres locaux étant la propriété de la Commune. Une convention a été établie avec cette dernière pour fixer la répartition des différents postes des charges d'exploitation.





Tous les locaux, y compris les places de parc, sont loués; les rentrées locatives qui s'élevaient à 299 019 Frs, pratiquement sans changement par rapport à l'an dernier.

Les charges d'exploitation sont en augmentation de 9 976 Frs, notamment les réparations courantes et le poste eau-électricité.

Les charges financières sont pratiquement inchangées.

Le compte d'exploitation est positif avec un solde de 51 181 Frs, après impôts et remboursement/amortissement.

Projet « la Tuilière »

Depuis 2003 la Fondation est propriétaire d'un terrain de 4 788 m² au chemin des Marettes, qui est situé au nord des immeubles 331-339, rte de Lausanne. Sur cette parcelle se trouve le parc Simon Eggly ainsi que, l'ancienne station de pompage et filtrage de l'eau du lac et qui a été démolie pendant le 2^{ème} semestre 2010.

La Fondation avait obtenu une autorisation de construire le 29 octobre 2007. Un voisin, utilisant toutes les voies de recours offertes par la législation (commission de recours, tribunal administratif et enfin tribunal fédéral) est parvenu à bloquer ce projet pendant plus de 2 ans et demi. Il ne faut dès lors plus s'étonner si les projets de construction prennent du temps à Genève. Nos systèmes législatif et judiciaire sont très complexes, longs et offrent de telles possibilités à un voisin de s'opposer à un projet – souvent dans le simple but de le retarder – qu'il faut déployer une énergie incroyable pour arriver à son but, sans parler des frais d'avocat et de justice. Dans notre cas, il s'agissait d'un voisin mais dans d'autres cas ce sont les associations de défenses du patrimoine ou de défenses d'intérêts égoïstes. Pourtant, Genève a cruellement besoin de logements et les nouvelles initiatives de l'ASLOCA démontrent l'absurdité du système et les tentatives de manipulation de la population, car les contraintes imposées, au cas où ces initiatives devaient être adoptées par le peuple, sont simplement irréalistes. En effet, un tel projet ne serait simplement pas possible, car, de nos jours, il n'est plus possible de construire un immeuble de taille modeste et de le louer aux prix indiqués (4200 Frs la pièce) sans faire un déficit. La Fondation regrette que le logement à Genève fasse l'objet de manœuvres politiciennes.

Les deux petits immeubles de logements locatifs en cours de construction comprendront au total 25 appartements de typologie différente, destinés en priorité aux familles de Bellevue. La demande de logements pour ce type d'appartements fait cruellement défaut, preuve en est le nombre important de ménages inscrits sur notre liste d'attente.



Comme indiqué en page 3 à propos de l'immeuble de la route de Lausanne, ce projet prévoit également la suppression des places de parc en surface côté Jura des immeubles de la route de Lausanne. Les voitures seront en sous-sol, dans le nouveau parking, ce qui permettra d'agrandir la surface du parc Simon Eggly au profit des Bellevistes.

Suite à la décision du Tribunal fédéral, l'autorisation de construire délivrée en 2007 est donc enfin entrée en force ce qui a permis de démarrer les travaux dans le courant de l'été. Si le planning annoncé par les architectes est respecté – la Fondation suit l'avancement des travaux semaine après semaine – les immeubles devraient pouvoir accueillir les premiers occupants en août 2012.

A noter encore que la Commune est partenaire de ce projet puisqu'elle réalise l'aménagement du parc Simon Eggly.

Sur le plan financier, la Fondation a négocié avec les banques un prêt à long terme (15 ans), avec un cautionnement simple de la commune, pour le financement de ce projet.



Compte de pertes et profits au 31 décembre 2010

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des quatre groupes d'immeubles de la Fondation.

Les recettes locatives globales s'élèvent à 1 693 455 Frs (diminution de 122 459 Frs, soit 6,7% par rapport à 2009).

Les charges d'exploitation augmentent de 16 850 Frs (3.9 %) par rapport à l'exercice précédent ; elles s'élèvent à 449 713 Frs.

Comme mentionné en page 2 à propos de l'immeuble du chemin de la Roselière, les taux hypothécaires ont baissé ; au total, les charges financières diminuent de 37 080 Frs (-6.8 %) pour atteindre 509 978 Frs.

Les frais d'administration de la Fondation sont à nouveau en diminution de 16 266 Frs par rapport à l'année précédente (- 22 %).

Le résultat global d'exploitation (après impôts) se monte à 676 373 Frs. Une première réserve de 500 000 Frs est attribuée au projet La Tuilière, une seconde de 100 000 Frs pour des rénovations des immeubles de la rue de Lausanne et le solde de 33 229 Frs est reporté au passif du bilan.

Les amortissements des dettes à long terme totalisent 191 060 Frs et sont directement comptabilisés au passif du bilan.

Le rendement de l'ensemble de nos immeubles par rapport aux fonds propres et aux fonds étrangers est de 3,06%.

Bilan au 31 décembre 2010

A l'actif, la principale modification intervenue en 2010 est la diminution du disponible auprès de la BCGe et de la CGi. Il s'élève à 439 533 Frs par rapport à 680 857 Frs à fin 2009. Par ailleurs, les premiers travaux du projet La Tuilière ont augmenté le montant de cette immobilisation de 659 475 Frs par rapport à l'an passé.

Au passif, les dettes à moyen et long terme diminuent de 191 060 Frs et s'élèvent à 18 011 775 Frs. Par ailleurs, les réserves et provisions ont crû de 700 000 Frs en faveur du projet La Tuilière et des autres immeubles.

Le rapport fonds propres / fonds étrangers est de 20,7% (augmentation de 2.4 %), sur la base des engagements financiers globaux s'élevant à 18 353 726 Frs.

Budget 2011

Ce chapitre présente les principaux éléments du budget 2011.

1. Route de Lausanne 331-339
 - Recettes locatives stables.
 - Remplacement de deux cuisines : 20 000 Frs.
 - Etude énergétique du bâtiment : 20 000 Frs.
 - Remplacement de la chaudière : 100 000 Frs.
 - Prévision d'un résultat positif brut : 200 000 Frs.

2. Chemin de la Roselière 50-58

- Recettes locatives stables.
- Réfection de la toiture et charpente : coûts selon résultats de l'arbitrage.
- Faible diminution des charges financières.
- Prévision d'un résultat positif brut de 20 000 Frs.

3. Chemin de la Menuiserie 6-8

- Légère augmentation des charges d'exploitation.
- Prévision d'un résultat positif brut de 55 000 Frs.

4. La Tuilière

- Les charges administratives de la Fondation augmenteront pour le suivi de la construction des immeubles.
- Les différentes étapes des travaux seront financées par l'emprunt bancaire.
- Les taux d'intérêt négociés pour ce projet varient entre 2.6 et 2,8 % avec une première tranche de 2 millions dès le 31 janvier et une seconde au 30 juin.

5. Divers

- le contentieux, pratiquement nul ces dernières années, risque d'être plus important en 2011.

La régie

Les immeubles appartenant à la Fondation sont gérés, depuis 1997, par la CGI Immobilier S.A. Les contrats de gérance actuels ont été reconduits.

Des réunions sont organisées régulièrement avec le service de location, le service travaux, la comptabilité ainsi que la Direction, afin d'améliorer constamment les prestations de la régie et l'efficacité des prestations délivrées.

Toute demande de location d'appartements, d'arcades ou de places de parc doit être adressée à la régie, qui tient à jour une liste d'attente des candidats-locataires. Cette liste est actuellement importante, en particulier pour les appartements des immeubles de la Roselière dont les loyers sont très attractifs.

Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Mme Dufour (secrétaire administrative) et M. Rey (vice-président de la Fondation).

Les organes de la fondation

Au 31 décembre 2010, le Conseil de Fondation est composé des personnes suivantes :

Bernard Taschini, Président	Membre du Bureau
Jean-Paul Rey, Vice-président	Membre du Bureau
Gérald Ruegsegger	Membre du Bureau
Jean-Daniel Viret	Président de la Commission Logements
Pascal Gagliardi	Président de la Commission Travaux
Jean-Marc Carillo	
Catherine Dupasquier	
Raline Entakli	
Yvette Clivaz Beetschen	(arrivée en décembre 2009)



M. Pierre Strubin qui avait été élu au conseil de la Fondation au début 2008 a démissionné au 31 août 2010. Sa décision est liée au fait qu'il a déménagé et n'habite plus dans la commune. Il a été remplacé par M. Jean-Marc Carillo.

M. Jean-Paul Rey, membre fondateur de la Fondation, a également donné sa démission au 31 décembre 2010, après plus de 15 ans d'activité. Ce départ avait été prévu par le Conseil municipal lorsqu'il lui avait accordé une dérogation de prolonger son mandat au-delà des 12 ans fixé par les statuts.

Le Conseil lui a témoigné sa reconnaissance pour le travail accompli durant toutes ces années. Il a toujours été membre du bureau, assumant selon

l'époque les charges de président ad intérim, vice-président et secrétaire exécutif. Il a vu évoluer la Fondation avec ses différentes réalisations : l'immeuble de la Roselière, le rachat de l'immeuble de la Menuiserie et la mise en route du projet de la Tuilière.

Le Conseil a tenu **6** séances au cours de l'exercice écoulé. C'est l'organe suprême de la Fondation, à qui il appartient de prendre les décisions importantes.

Le Bureau se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

Au 31 décembre 2010, la commission d'attribution des logements est composée de M. Jean-Daniel Viret (président), Mme Catherine Dupasquier et Mme Raline Entakli. Elle s'est réunie à différentes reprises, pour examiner les dossiers de candidature de locataires, ainsi que pour réexaminer la politique d'adaptation des loyers de nos immeubles. Depuis plus d'un an, elle applique de nouveaux critères qui privilégient le lien avec la commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable. Pour certains dossiers, elle a pris position par échange de courriels.

La Commission des travaux est composée de M. Pascal Gagliardi, président, Mme Yvette Clivaz et M. Jean-Marc Carillo. Son rôle est de veiller au maintien du patrimoine immobilier de la fondation. A cet effet elle apprécie en permanence l'état des immeubles de la fondation et propose les travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification. A noter que M. Carillo a été chargé de suivre particulièrement le chantier de la Tuilière.

Les nouveaux statuts de la fondation sont entrés en vigueur le 23 novembre 2010, le lendemain de la publication dans le Feuille d'Avis Officielle de l'arrêté de promulgation du Conseil d'Etat.

Mme Anne Dufour est la secrétaire administrative de la Fondation.

La Fiduciaire CF Compagnie fiduciaire de révision SA est l'Organe de vérification des comptes.

Annexes :

- *comptes 2010 (bilan, compte de pertes et profits et comptes d'exploitation par groupe d'immeubles au 31.12.2010) ;*
- *rapport de l'Organe de vérification des comptes.*

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
Au Conseil de fondation de la « Fondation de la commune de Bellevue
pour la construction et la gestion de logements », Bellevue**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Fondation selon l'article 22 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 présentés par le Bureau du Conseil de Fondation.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

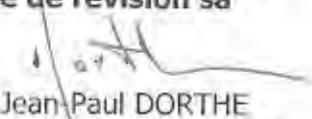
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 3 mars 2011 / 14 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa


Christian FURRER
Expert-réviseur agréé


Jean-Paul DORTHE
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
 POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2009)

	au 31 décembre 2010	%	au 31 décembre 2009	%	Ecart	%
ACTIF						
DISPONIBLE						
Caisse	8.95	0.00%	241.45	0.00%	-232.50	-96.29%
BCGe c/c E 3203.98.39	390.840.37	1.69%	383.003.22	1.69%	7.837.15	2.05%
CGi IMMOBILIER	48.684.08	0.21%	297.612.81	1.31%	-248.928.73	-83.64%
	439.533.40	1.90%	680.857.48	3.00%	-241.324.08	-35.44%
REALISABLE A COURT TERME						
Impôt anticipé à récupérer	354.30	0.00%	117.95	0.00%	236.35	200.38%
	354.30	0.00%	117.95	0.00%	236.35	200.38%
DEPOTS ET CONSIGNATIONS						
Dépôts et consignations	100.00	0.00%	100.00	0.00%	0.00	0.00%
	100.00	0.00%	100.00	0.00%	0.00	0.00%
ACTIFS DE REGULARISATION						
Actifs transitoires	54.053.15	0.23%	17.056.55	0.08%	36.996.60	216.91%
Loyers à recevoir	20.783.63	0.09%	20.500.00	0.09%	283.63	1.38%
	74.836.78	0.32%	37.556.55	0.17%	37.280.23	99.26%
IMMOBILISATIONS IMMEUBLES						
Route de Lausanne 331 à 339	5.240.685.25	22.65%	5.240.685.25	23.11%	0.00	0.00%
Ch. de la Roselière 50-58	11.150.736.44	48.20%	11.150.736.44	49.17%	0.00	0.00%
Ch. de la Menuiserie 6-8	3.104.000.00	13.42%	3.104.000.00	13.69%	0.00	0.00%
La Tuilière - parcelle	1.250.000.00	5.40%	1.250.000.00	5.51%	0.00	0.00%
La Tuilière - Travaux en cours	1.872.484.95	8.09%	1.213.009.95	5.35%	659.475.00	54.37%
	22.617.906.64	97.77%	21.958.431.64	96.83%	659.475.00	3.00%
TOTAL ACTIF	23.132.731.12	100.00%	22.677.063.62	100.00%	455.667.50	2.01%

FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2009)

	au 31 décembre 2010	%	au 31 décembre 2009	%	Ecart	%
PASSIF						
EXIGIBLE A COURT TERME						
U.B.S. c/c n°443793.00 F	372.60	0.00%	343.85	0.00%	28.75	8.36%
	372.60	0.00%	343.85	0.00%	28.75	8.36%
PASSIFS DE REGULARISATION						
Passifs transitoires	35.293.65	0.15%	32.404.10	0.14%	2.889.55	8.92%
Loyers payées d'avance	6.285.00	0.03%	5.705.00	0.03%	580.00	10.17%
	41.578.65	0.18%	38.109.10	0.17%	3.469.55	9.10%
EXIGIBLE A COURT TERME						
Commune de Bellevue, station SIG	300.000.00	1.30%	300.000.00	1.32%	0.00	0.00%
	300.000.00	1.30%	300.000.00	1.32%	0.00	0.00%
EXIGIBLE A LONG TERME						
Lausanne - BCGe - Hypoth. 1er rang - C 2003.47.15 - 2,85% - 20.05.19	1.600.000.00	6.92%	1.600.000.00	7.06%	0.00	0.00%
Lausanne - BCGe - Hypoth. 2ème rang - K 2003.47.17 - 3,210% - 27.02.15	955.800.00	4.13%	1.026.000.00	4.52%	-70.200.00	-6.84%
Lausanne - BCGe - Hypoth. 3ème rang - S 3262.13.79 - 3,38% - 20.12.12	600.000.00	2.59%	600.000.00	2.65%	0.00	0.00%
Lausanne - Commune de Bellevue - 3%	1.200.000.00	5.19%	1.200.000.00	5.29%	0.00	0.00%
Roselière - UBS - Hypoth. 1er rang - 443793.H1X - 2,65% - 18.02.19	7.925.975.00	34.26%	8.012.835.00	35.33%	-86.860.00	-1.08%
Roselière - BCGe - Hypoth. 2ème rang - Z 3243.51.61 - 2,99% - 08.05.12	2.000.000.00	8.65%	2.000.000.00	8.82%	0.00	0.00%
Menuiserie - BCGe - Hypoth. 1er rang - R 3292.98.19 - 3,3825 % - 15.06.16	3.230.000.00	13.96%	3.264.000.00	14.39%	-34.000.00	-1.04%
Tuilrière - Commune de Bellevue - 1% - 30.05.11	500.000.00	2.16%	500.000.00	2.20%	0.00	0.00%
	18.011.775.00	77.86%	18.202.835.00	80.27%	-191.060.00	-1.05%
Total des fonds étrangers	18.353.726.25	79.34%	18.541.287.95	81.76%	-187.561.70	-1.01%
FONDS PROPRES						
Provision p/travaux d'entretien et de réparations	320.000.00	1.38%	220.000.00	0.97%	100.000.00	45.45%
Provision p/amortissement futur	210.000.00	0.91%	200.000.00	0.88%	10.000.00	5.00%
Provision p/réalisation du projet - La Tuilrière	3.100.000.00	13.40%	2.600.000.00	11.47%	500.000.00	19.23%
	3.630.000.00	15.69%	3.020.000.00	13.32%	610.000.00	20.20%
Capital	820.011.91	3.54%	820.011.91	3.62%	0.00	0.00%
P. & P. reportés	295.763.76	1.28%	280.816.26	1.24%	14.947.50	5.32%
Résultat de l'exercice	33.229.20	0.14%	14.947.50	0.07%	18.281.70	122.31%
	1.149.004.87	4.97%	1.115.775.67	4.92%	33.229.20	2.98%
Total des fonds propres	4.779.004.87	20.66%	4.135.775.67	18.24%	643.229.20	15.55%
TOTAL PASSIF	23.132.731.12	100.00%	22.677.063.62	100.00%	455.667.50	2.01%

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS**

PERTES ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 2010

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2009)

	au 31 décembre 2010	%	au 31 décembre 2009	%	Ecart	%
PRODUITS D'EXPLOITATION IMMEUBLES						
Lausanne - loyers	815.067.00	48.13%	806.253.70	44.40%	8.813.30	1.09%
Roselière - loyers	579.368.50	34.21%	640.340.00	35.26%	-60.971.50	-9.52%
Menuiserie - loyers	299.019.00	17.66%	299.319.50	16.48%	-300.50	-0.10%
	1.693.454.50	100.00%	1.745.913.20	96.15%	-52.458.70	-3.00%
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	0.00	0.00%	70.000.00	3.85%	-70.000.00	-100.00%
TOTAL DES PRODUITS	1.693.454.50	100.00%	1.815.913.20	100.00%	-122.458.70	-6.74%
CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES						
Lausanne - Frais d'exploitation et d'entretien courant	-198.095.80	11.70%	-196.072.00	10.80%	2.023.80	1.03%
Lausanne - Frais de rénovation	0.00	0.00%	-14.042.50	0.77%	-14.042.50	-100.00%
Roselière - Frais d'exploitation	-163.037.25	9.63%	-142.401.15	7.84%	20.636.10	14.49%
Roselière - Frais de rénovation	0.00	0.00%	0.00	0.00%	0.00	0.00%
Menuiserie - Frais d'exploitation	-86.248.40	5.09%	-76.271.80	4.20%	9.976.60	13.08%
Tuilière - Frais d'exploitation	-2.331.45	0.14%	-4.075.15	0.22%	-1.743.70	-42.79%
	-449.712.90	26.56%	-432.862.60	23.84%	16.850.30	3.89%
CHARGES FINANCIERES						
Lausanne - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45.600.00	2.69%	-46.126.00	2.54%	-526.00	-1.14%
Lausanne - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-32.934.60	1.94%	-35.188.00	1.94%	-2.253.40	-6.40%
Lausanne - BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	-20.561.65	1.21%	-20.561.65	1.13%	0.00	0.00%
Lausanne - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	-26.220.35	1.55%	-31.500.00	1.73%	-5.279.65	-16.76%
Roselière - UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-214.408.55	12.66%	-235.484.10	12.97%	-21.075.55	-8.95%
Roselière - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-60.795.60	3.59%	-62.600.00	3.45%	-1.804.40	-2.88%
Menuiserie - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-111.957.35	6.61%	-113.097.85	6.23%	-1.140.50	-1.01%
Tuilière - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	2.500.00	-0.15%	-2.500.00	0.14%	-5.000.00	-200.00%
	-509.978.10	30.11%	-547.057.60	30.13%	-37.079.50	-6.78%
Résultat d'exploitation	733.763.50		835.993.00		-102.229.50	-12.23%
FRAIS D'ADMINISTRATION						
Salaires	-22.580.00	1.33%	-41.241.60	2.27%	-18.661.60	-45.25%
Charges sociales	-3.507.65	0.21%	-4.375.45	0.24%	-867.80	-19.83%
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-25.339.65	1.50%	-20.924.95	1.15%	4.414.70	21.10%
Frais de secrétariat	-459.10	0.03%	-493.30	0.03%	-34.20	-6.93%
Comptabilité et divers	-5.840.50	0.34%	-6.118.90	0.34%	-278.40	-4.55%
Intérêts et frais bancaires	336.60	-0.02%	-262.90	0.01%	-599.50	-228.03%
Frais téléphones	0.00	0.00%	-239.40	0.01%	-239.40	-100.00%
	-57.390.30	3.39%	-73.656.50	4.06%	-16.266.20	-22.08%
RESULTAT EXPLOITATION IMMEUBLES	676.373.20		762.336.50		-85.963.30	-11.28%
Attribution provision p/travaux d'entretien et de réparation	-100.000.00	5.91%	-100.000.00	5.51%	0.00	0.00%
Attribution provision p/réalisation du projet - La Tuilière	-500.000.00	29.53%	-600.000.00	33.04%	-100.000.00	-16.67%
Attribution provision p/ amortissement futur	-10.000.00	0.59%	0.00	0.00%	10.000.00	100.00%
Impôts années précédentes (régul. provisions - taxations)	12.739.00	-0.75%	0.00	0.00%	-12.739.00	-100.00%
RESULTAT AVANT IMPOTS	79.112.20		62.336.50		16.775.70	26.91%
Impôts	-45.883.00	2.71%	-47.389.00	2.61%	-1.506.00	-3.18%
RESULTAT APRES IMPOTS	33.229.20	1.96%	14.947.50	0.82%	18.281.70	122.31%

FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
 POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS
 RESULTAT SUR IMMEUBLE AU 31 DECEMBRE 2010

Rue de Lausanne

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2009)

	au 31 décembre 2010	%	au 31 décembre 2009	%	Ecart	%
PRODUITS D'EXPLOITATION IMMEUBLES						
Encaissements loyers	804.924.00	98.76%	800.727.70	91.38%	4.196.30	0.52%
Loyers à recevoir	14.734.00	1.81%	9.622.00	1.10%	5.112.00	53.13%
Loyers reçu d'avance	-4.591.00	-0.56%	-4.096.00	-0.47%	-495.00	12.08%
	815.067.00		806.253.70		8.813.30	1.09%
PRODUITS EXCEPTIONNEL	0.00	0.00%	70.000.00	7.99%	-70.000.00	-100.00%
TOTAL DES PRODUITS	815.067.00	100.00%	876.253.70	92.01%	-61.186.70	-6.98%
CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES						
Conciergerie	-40.894.20	5.02%	-39.961.35	4.56%	932.85	2.33%
Eau-électricité	-33.674.40	4.13%	-33.630.35	3.84%	44.05	0.13%
Assurances	-14.039.60	1.72%	-17.472.40	1.99%	-3.432.80	-19.65%
Honoraires d'avocats	-2.500.00	0.31%	-9.950.00	1.14%	-7.450.00	-74.87%
Honoraires de gérance	-30.518.75	3.74%	-30.076.80	3.43%	441.95	1.47%
Contrats d'entretien	-27.293.20	3.35%	-26.715.30	3.05%	577.90	2.16%
Réparations courantes	-45.093.20	5.53%	-33.495.15	3.82%	11.598.05	34.63%
Rénovation diverses	0.00	0.00%	-14.042.50	1.60%	-14.042.50	-100.00%
Divers	-4.082.45	0.50%	-4.770.65	0.54%	-688.20	-14.43%
	-198.095.80	24.00%	-210.114.50	22.84%	-12.018.70	-5.72%
CHARGES FINANCIERES						
BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45.600.00	5.59%	-46.126.00	5.26%	-526.00	-1.14%
BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-32.934.60	4.04%	-35.188.00	4.02%	-2.253.40	-6.40%
BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	-20.561.65	2.52%	-20.561.65	2.35%	0.00	0.00%
Intérêts prêt commune Bellevue	-26.220.35	3.22%	-31.500.00	3.59%	-5.279.65	-16.76%
	-125.316.60	15.38%	-133.375.65	15.22%	-8.059.05	-6.04%
Résultat d'exploitation	491.654.60		532.763.55		-41.108.95	-7.72%
FRAIS D'ADMINISTRATION						
Salaires	-6.774.00	0.83%	-12.372.48	1.41%	-5.598.48	-45.25%
Charges sociales	-1.052.30	0.13%	-1.312.64	0.15%	-260.34	-19.83%
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-7.601.90	0.93%	-6.277.49	0.72%	1.324.41	21.10%
Frais de secrétariat	-137.73	0.02%	-147.99	0.02%	-10.26	-6.93%
Comptabilité et divers	-2.628.23	0.32%	-2.753.51	0.31%	-125.28	-4.55%
Intérêts et frais bancaires	100.98	-0.01%	-78.87	0.01%	-179.85	-228.03%
Frais téléphones	0.00	0.00%	-71.82	0.01%	-71.82	-100.00%
	-18.093.17	2.22%	-23.014.79	2.63%	-4.921.62	-21.38%
Attribution provision p/travaux d'entretien et de réparation	-100.000.00	12.27%	-100.000.00	11.41%	0.00	0.00%
Attribution provision p/ amortissement futur	-3.000.00	0.37%	0.00	0.00%	3.000.00	0.00%
Impôts années précédentes (régul. provisions - taxations)	5.152.93	-0.63%	0.00	0.00%	-5.152.93	0.00%
RESULTAT AVANT IMPOTS	375.714.36		409.748.77		-34.034.40	-8.31%
Impôts	-18.559.67	2.28%	-19.168.83	2.19%	-609.16	-3.18%
RESULTAT APRES IMPOTS	357.154.69	43.82%	390.579.93	44.57%	-33.425.25	-8.56%
Pour Mémoire, les amortissements sont directement comptabilisés au passif du Bilan						
Remboursement / Amortissement	-70.200.00		-70.200.00		0.00	0.00%
LIQUIDITE APRES RBST / AMORT.	286.954.69		320.379.93		-33.425.25	-10.43%

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS
RESULTAT SUR IMMEUBLE AU 31 DECEMBRE 2010**

Chemin de la Roselière

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2009)

	au 31 décembre 2010	%	au 31 décembre 2009	%	Ecart	%
PRODUITS D'EXPLOITATION IMMEUBLES						
Encaissements loyers	578.228.50	99.80%	637.152.00	99.50%	-58.923.50	-9.25%
Loyers à recevoir	2.804.00	0.48%	4.788.00	0.75%	-1.984.00	-41.44%
Loyers reçu d'avance	-1.664.00	-0.29%	-1.600.00	-0.25%	-64.00	4.00%
	579.368.50		640.340.00		-60.971.50	-9.52%
TOTAL DES PRODUITS	579.368.50	100.00%	640.340.00	100.00%	-60.971.50	-9.52%
CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES						
Conciergerie	-36.626.30	6.32%	-35.231.75	5.50%	1.394.55	3.96%
Eau-électricité	-24.265.10	4.19%	-24.533.40	3.83%	-268.30	-1.09%
Assurances	-10.993.30	1.90%	-10.727.20	1.68%	266.10	2.48%
Honoraires d'avocats	-1.890.00	0.33%	0.00	0.00%	1.890.00	100.00%
Honoraires de gérance	-21.926.60	3.78%	-24.133.60	3.77%	-2.207.00	-9.14%
Contrats d'entretien	-22.837.40	3.94%	-21.955.05	3.43%	882.35	4.02%
Réparations courantes	-41.368.65	7.14%	-24.383.20	3.81%	16.985.45	69.66%
Divers	-3.129.90	0.54%	-1.436.95	0.22%	1.692.95	117.82%
	-163.037.25	27.81%	-142.401.15	22.24%	20.636.10	14.49%
CHARGES FINANCIERES						
UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-214.408.55	37.01%	-235.484.10	36.77%	-21.075.55	-8.95%
BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-60.795.60	10.49%	-62.600.00	9.78%	-1.804.40	-2.88%
	-275.204.15	47.50%	-298.084.10	46.55%	-22.879.95	-7.68%
Résultat d'exploitation	141.127.10		199.854.75		-58.727.65	-29.39%
FRAIS D'ADMINISTRATION						
Salaires	-4.516.00	0.78%	-12.372.48	1.93%	-7.856.48	-63.50%
Charges sociales	-701.53	0.12%	-1.312.64	0.20%	-611.11	-46.56%
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-5.067.93	0.87%	-6.277.49	0.98%	-1.209.56	-19.27%
Frais de secrétariat	-91.82	0.02%	-147.99	0.02%	-56.17	-37.96%
Comptabilité et divers	-2.044.18	0.35%	-2.141.62	0.33%	-97.44	-4.55%
Intérêts et frais bancaires	67.32	-0.01%	-78.87	0.01%	-146.19	-185.36%
Frais téléphones	0.00	0.00%	-71.82	0.01%	-71.82	-100.00%
	-12.354.14	2.13%	-22.402.90	3.50%	-10.048.76	-44.85%
Attribution provision p/travaux d'entretien et de réparation	0.00	0.00%	0.00	0.00%	0.00	0.00%
Attribution provision p/ amortissement futur	-3.000.00	0.52%	0.00	0.00%	-3.000.00	0.00%
Impôts années précédentes (régul. provisions - taxations)	4.879.04	-0.84%	0.00	0.00%	4.879.04	0.00%
RESULTAT AVANT IMPOTS	130.652.00		177.451.86		-46.799.85	-26.37%
Impôts	-17.573.19	3.03%	-18.150.01	2.83%	-576.82	-3.18%
RESULTAT APRES IMPOTS	113.078.81	19.52%	159.301.85	24.88%	-46.223.04	-29.02%
Pour Mémoire, les amortissements sont directement comptabilisés au passif du Bilan						
Remboursement / Amortissement	-86.860.00		-86.860.00		0.00	0.00%
LIQUIDITE APRES RBST / AMORT.	26.218.81		72.441.85		-46.223.04	-63.81%

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS
RESULTAT SUR IMMEUBLE AU 31 DECEMBRE 2010**

Ch. de la Menuiserie

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2009)

	au 31 décembre 2010	%	au 31 décembre 2009	%	Ecart	%
PRODUITS D'EXPLOITATION IMMEUBLES						
Encaissements loyers	267.728.00	89.54%	265.178.50	88.59%	2.549.50	0.96%
Encaissements parking	28.075.37	9.39%	26.820.00	8.96%	1.255.37	4.68%
Loyers à recevoir	3.245.63	1.09%	7.330.00	2.45%	-4.084.37	-55.72%
Loyers reçu d'avance	-30.00	-0.01%	-9.00	0.00%	-21.00	233.33%
	299.019.00		299.319.50		-300.50	-0.10%
TOTAL DES PRODUITS	299.019.00	100.00%	299.319.50	100.00%	-300.50	-0.10%
CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES						
Conciergerie	-10.334.25	3.46%	-9.648.85	3.22%	685.40	7.10%
Eau-électricité	-7.009.35	2.34%	-4.989.95	1.67%	2.019.40	40.47%
Assurances	-2.253.10	0.75%	-2.168.10	0.72%	85.00	3.92%
Honoraires de gérance	-14.592.35	4.88%	-14.190.45	4.74%	401.90	2.83%
Loyers parking loués à la Commune	-27.300.00	9.13%	-27.300.00	9.12%	0.00	0.00%
Contrats d'entretien	-10.087.65	3.37%	-10.161.50	3.39%	-73.85	-0.73%
Réparations courantes	-13.913.15	4.65%	-7.186.50	2.40%	6.726.65	93.60%
Divers	-758.55	0.25%	-626.45	0.21%	132.10	21.09%
	-86.248.40	28.84%	-76.271.80	25.48%	9.976.60	13.08%
CHARGES FINANCIERES						
BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-111.957.35	37.44%	-113.097.85	37.78%	-1.140.50	-1.01%
Résultat d'exploitation	100.813.25		109.949.85		-9.136.60	-8.31%
FRAIS D'ADMINISTRATION						
Salaires	-2.258.00	0.76%	-2.062.08	0.69%	195.92	9.50%
Charges sociales	-350.77	0.12%	-218.77	0.07%	131.99	60.33%
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-2.533.97	0.85%	-1.046.25	0.35%	1.487.72	142.20%
Frais de secrétariat	-45.91	0.02%	-24.67	0.01%	21.25	86.13%
Comptabilité et divers	-876.08	0.29%	-917.84	0.31%	-41.76	-4.55%
Intérêts et frais bancaires	33.66	-0.01%	-13.15	0.00%	-46.81	-356.07%
Frais téléphones	0.00	0.00%	-11.97	0.00%	-11.97	-100.00%
	-6.031.06	2.02%	-4.294.72	1.43%	1.736.34	40.43%
Attribution provision p/travaux d'entretien et de réparation	0.00	0.00%	0.00	0.00%	0.00	0.00%
Attribution provision p/ amortissement futur	-4.000.00	1.34%	0.00	0.00%	4.000.00	0.00%
Impôts années précédentes (régul. provisions - taxations)	2.152.89	-0.72%	0.00	0.00%	-2.152.89	0.00%
RESULTAT AVANT IMPOTS	92.935.09		105.655.14		-12.720.05	-12.04%
Impôts	-7.754.23	2.59%	-8.008.73	2.68%	-254.50	-3.18%
RESULTAT APRES IMPOTS	85.180.86	28.49%	97.646.40	32.62%	-12.465.55	-12.77%
Pour Mémoire, les amortissements sont directement comptabilisés au passif du Bilan						
Remboursement / Amortissement	-34.000.00		-34.000.00		0.00	0.00%
LIQUIDITE APRES RBST / AMORT.	51.180.86		63.646.40		-12.465.55	-19.59%

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS
COMPTE D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2010**

La Tuilière

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2009)

	au 31 décembre 2010	%	au 31 décembre 2009	%	Ecart	%
PRODUITS D'EXPLOITATION IMMEUBLES						
Encaissements loyers	0.00		0.00		0.00	0.00%
Loyers à recevoir	0.00		0.00		0.00	0.00%
Loyers reçu d'avance	0.00		0.00		0.00	0.00%
	<u>0.00</u>		<u>0.00</u>		<u>0.00</u>	<u>0.00%</u>
TOTAL DES PRODUITS	0.00		0.00		0.00	0.00%
CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES						
Conciergerie	-1.702.85		-2.600.35		-897.50	-34.51%
Eau-électricité	-177.25		-516.25		-339.00	-65.67%
Assurances	-451.35		-451.25		0.10	0.02%
Honoraires de gérance	0.00		0.00		0.00	0.00%
Contrats d'entretien	0.00		0.00		0.00	0.00%
Réparations courantes	0.00		0.00		0.00	0.00%
Divers	0.00		-507.30		-507.30	-100.00%
	<u>-2.331.45</u>		<u>-4.075.15</u>		<u>-1.743.70</u>	<u>-42.79%</u>
CHARGES FINANCIERES						
Intérêts prêt commune Bellevue	2.500.00		-2.500.00		-5.000.00	-200.00%
Résultat d'exploitation	168.55		-6.575.15		-6.743.70	-102.56%
FRAIS D'ADMINISTRATION						
Salaires	-9.032.00		-14.434.56		-5.402.56	-37.43%
Charges sociales	-1.403.06		-1.531.41		-128.35	-8.38%
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-10.135.86		-7.323.73		2.812.13	38.40%
Frais de secrétariat	-183.64		-172.66		10.99	6.36%
Comptabilité et divers	-292.03		-305.95		-13.92	-4.55%
Intérêts et frais bancaires	134.64		-92.02		-226.66	-246.32%
Frais téléphones	0.00		-83.79		-83.79	-100.00%
	<u>-20.911.95</u>		<u>-23.944.11</u>		<u>-3.032.16</u>	<u>-12.66%</u>
Attribution p/réalisation du projet - La Tuilière	-500.000.00		-600.000.00		-100.000.00	-16.67%
Impôts années précédentes (régul. provisions - taxations)	554.15		0.00		-554.15	0.00%
RESULTAT AVANT IMPOTS	-520.189.25		-630.519.26		-110.330.01	-17.50%
Impôts	-1.995.91		-2.061.43		-65.52	-3.18%
RESULTAT APRES IMPOTS	-522.185.16		-632.580.69		-110.395.53	-17.45%

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
 POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS
 AU 31/12/2010
 CHARGES D'EXPLOITATIONS IMMEUBLES**
 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2009)

	au 31 décembre 2010	%	au 31 décembre 2009	%	Ecart	%
CHARGES D'EXPLOITATION IMMEUBLES						
Conciergerie	-89.557.60	19.91%	-87.442.30	20.20%	2.115.30	2.42%
Eau-électricité	-65.126.10	14.48%	-63.669.95	14.71%	1.456.15	2.29%
Assurances	-27.737.35	6.17%	-30.818.95	7.12%	-3.081.60	-10.00%
Honoraires d'avocats	-4.390.00	0.98%	-9.950.00	2.30%	-5.560.00	-55.88%
Honoraires de gérance	-67.037.70	14.91%	-68.400.85	15.80%	-1.363.15	-1.99%
Loyers parking loués à la Commune	-27.300.00	6.07%	-27.300.00	6.31%	0.00	0.00%
Contrats d'entretien	-60.218.25	13.39%	-58.831.85	13.59%	1.386.40	2.36%
Réparations courantes	-100.375.00	22.32%	-65.064.85	15.03%	35.310.15	54.27%
Rénovation diverses	0.00	0.00%	-14.042.50	3.24%	-14.042.50	-100.00%
Divers	-7.970.90	1.77%	-7.341.35	1.70%	629.55	8.58%
TOTAL DES CHARGES	-449.712.90	100.00%	-432.862.60	100.00%	16.850.30	3.89%

FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2010

SELON L'ARTICLE 663B CHIFFRES 1 A 12 DU CODE DES OBLIGATIONS

	<u>EXERCICE 2010</u>	<u>EXERCICE 2009</u>
	<u>Fr.</u>	<u>Fr.</u>
Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles		
Rue de Lausanne	14.425.400.00	14.002.100.00
Route de la Roselière	12.516.500.00	12.516.500.00
Chemin de la Menuiserie	Assuré par la commune dans le cadre de la copropriété	

Indications sur la réalisation d'une évaluation du risque

Une évaluation des risques est faite par la direction durant l'année et celui-ci réalise un reporting annuel au Conseil de Fondation résumant les principaux risques de l'entreprise.

Les autres points mentionnés dans l'article 663 B chiffres 1 à 12 du Code des Obligations n'appellent aucune indication dans la présente annexe.

FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
 POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS
 ANNEXE I
 BILAN AU 31/12/2010

ACTIFS DE REGULARISATION

ACTIFS TRANSITOIRES

<u>ADMINISTRATION</u>		
AVS à recevoir		1.900.00
<u>LA TUILLIERE</u>		
Assurance (8 mois) payée d'avance		300.85
<u>MENUISERIE</u>		
Intérêts 1er hypothèque payés à double au mois de septembre		28.214.55
<u>ROSELIERE</u>		
Assurance bâtiment 2011 payée d'avance	9.728.15	
Contrats payés d'avance	998.30	10.726.45
<u>LAUSANNE</u>		
Assurance bâtiment 2011 payée d'avance	12.433.45	
Contrats payés d'avance	477.85	12.911.30
Total		<u><u>54.053.15</u></u>

LOYERS A RECEVOIR

<u>MENUISERIE</u>		
I.889	2.971.00	
I.891	274.63	3.245.63
<u>ROSELIERE</u>		
I.893	1.155.00	
I.896	1.395.00	
I.898	254.00	2.804.00
<u>LAUSANNE</u>		
I.923	12.413.00	
I.926	2.116.00	
I.927	205.00	14.734.00
Total		<u><u>20.783.63</u></u>

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS
ANNEXE I
BILAN AU 31/12/2010**

PASSIFS DE REGULARISATION

PASSIFS TRANSITOIRES

ADMINISTRATION

Frais de gestion (prov. Compta & déclaration fiscale)	3.766.00	
Frais de gestion (prov. révision)	1.614.00	
ICC 2010	<u>10.613.00</u>	15.993.00

TUILIERE

Commune Bellevue location parking extérieur	2.880.00	
Commune Bellevue location parking sous-sol	<u>6.600.00</u>	9.480.00

MENUISERIE

MS Services (facture réparation)	801.40	
Hypros (facture produits conciergerie)	768.45	
Swisscom novembre et décembre 2010	101.00	
Assurance Bâtiment à payer (attendre facture de la commune)	<u>2.253.10</u>	3.923.95

ROSELIERE

Hypros (facture produits conciergerie)	1.793.35	
Domulor IDC 2010	<u>807.00</u>	2.600.35

LAUSANNE

Arhol (facture réparation)	1.187.40	
Hypros (facture produits conciergerie)	1.032.55	
Domulor IDC 2010	807.00	
Swisscom novembre et décembre 2010	269.40	3.296.35

Total		<u><u>35.293.65</u></u>
--------------	--	--------------------------------

LOYERS PAYES D'AVANCES

MENUISERIE

I.890		30.00
-------	--	--------------

ROSELIERE

I.894	874.00	
I.895	312.00	
I.896	114.00	
I.897	304.00	
I.898	<u>60.00</u>	1.664.00

LAUSANNE

I.922	1.814.00	
I.924	2.005.00	
I.927	<u>772.00</u>	4.591.00

Total		<u><u>6.285.00</u></u>
--------------	--	-------------------------------

Au sujet des provisions pour entretien et travaux, ils ne peuvent pas excéder 10 ans et le montant ne peut pas être supérieur à 10% de la valeur locative de l'immeuble.

FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS
ANNEXE II
PP AU 31/12/2010

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<u>FRAIS D'ADMINISTRATION</u>		
<u>SALAIRES</u>		
Salaires employés	0.00	1.021.60
Salaires 1er trimestre	3.700.00	15.100.00
Salaires 2ème trimestre	8.350.00	15.075.00
Salaires 3ème trimestre	3.225.00	4.260.00
Salaires 4ème trimestre	7.305.00	5.785.00
	22.580.00	41.241.60
 <u>CHARGES SOCIALES</u>		
AVS	4.603.60	3.561.75
Décompte AVS 2010	-1.900.00	0.00
Allocations familiales 2009	72.05	0.00
Allocations familiales 2010	732.00	813.70
	3.507.65	4.375.45
 <u>FRAIS DE SECRETARIAT</u>		
Infomaniak	140.00	0.00
Coop	12.80	0.00
Ricoh	96.90	355.30
Office World	152.40	0.00
Fournitures et affranchissements	57.00	138.00
	459.10	493.30
 <u>FRAIS CONSEIL/BUREAU/COMMISSIONS</u>		
Frais administratifs (secrétariat)	11.478.90	3.098.30
Frais de séances	1.070.75	1.166.65
Cadeau/fleurs/divers	550.00	1.320.00
Jetons	12.240.00	15.340.00
	25.339.65	20.924.95
 <u>FRAIS DE GERANCE ET DIVERS</u>		
Winterthur ass. RC au 31/12/2010	346.50	346.50
Etat de Genève	0.00	300.00
Prov. Compta & déclaration fiscale	3.766.00	3.766.00
Solde révision au 31/12/2009	114.00	206.40
Prov. Révision	1.614.00	1.500.00
	5.840.50	6.118.90

**FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS
ANNEXE III
PP IMMEUBLES AU 31/12/2010**

	2010	2009
<u>ROUTE DE LAUSANNE 331 A 339</u>		
Contrats		
System G (ext.dans les contrats au lieu des réparations)	0.00	-134.15
Swisscom (erreur de facturation 2008)	0.00	-277.80
Swisscom	1.903.80	1.657.50
Commune Bellevue	7.500.00	7.500.00
Kaba	875.40	851.00
Cablecom	10.479.60	10.755.35
Sicli	246.95	230.80
Guimet	3.151.45	2.901.00
Antira	1.668.25	1.668.25
Saded	1.146.90	1.242.50
Aprotec	320.85	320.85
	27.293.20	26.715.30
Divers		
Frais postaux, timbres, taxes et div.	2.281.95	1.743.75
Publicité internet	193.70	0.00
Honoraires de mise en valeur	500.35	0.00
Chauffage locaux vacants	99.80	0.00
Contentieux	199.65	2.219.90
Honoraires calcul indice énergétique	807.00	807.00
	4.082.45	4.770.65
<u>CH. DE LA ROSELIERE 50 A 58</u>		
Contrats		
Commune Bellevue	7.500.00	7.500.00
Kaba	918.15	892.50
Otis	11.452.95	11.132.40
Thiebaud	1.533.30	1.533.30
Godard	787.60	776.85
Ecta	525.40	0.00
Eclairage	120.00	120.00
	22.837.40	21.955.05
Divers		
Frais postaux, timbres, taxes et div.	2.108.95	1.379.05
Contentieux, poursuites	200.00	30.00
Chauffage locaux vacants	13.95	27.90
Honoraires calcul indice énergétique	807.00	0.00
	3.129.90	1.436.95
<u>CH. DE LA MENUISERIE 6-8</u>		
Eau-électricité		
2009	1.258.25	0.00
2010	5.751.10	4.989.95
	7.009.35	4.989.95
<u>LA TUILLIERE</u>		
Intérêts prêt commune Bellevue		
Extourne de l'intérêt 2009 pour être activé dans les frais de la construction Tuillière	-2.500.00	2.500.00
	-2.500.00	2.500.00

FONDATION DE LA COMMUNE DE BELLEVUE
POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LOGEMENTS
AU 31/12/2010
NOTE

REPARTITION DES FRAIS DE L' ADMINISTRATION
SANS LES FRAIS DE COMPTABILITE

	2010	2009
Route de Lausanne	30%	30%
Chemin de la Roselière	20%	30%
Chemin de la Menuiserie	10%	5%
La Tuilière	40%	35%
	<hr/>	<hr/>
	100%	100%

REPARTITION DES FRAIS DE COMPTABILITE

Route de Lausanne	45%	45%
Chemin de la Roselière	35%	35%
Chemin de la Menuiserie	15%	15%
La Tuilière	5%	5%
	<hr/>	<hr/>
	100%	100%

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

Direction de l'Administration: M. Steve Dominé

Direction des Finances: Mme Claire Albanese

Direction Technique: Mme Véronique Barbey

Secrétariat

329 rte de Lausanne, CP 44, 1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20 – Fax 022 959 88 21

E-mails: info@mairie-bellevue.ch

technique@mairie-bellevue.ch

Réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30

Mercredi de 09h00 à 13h00

Jeudi de 13h30 à 19h00

Vendredi fermé

Toute communication, demande ou plainte, doit être adressée par écrit à la mairie.

SERVICE TECHNIQUE

Secrétariat

Mme Hélène Brovarone

Tél. 022 959 88 24

technique@mairie-bellevue.ch

Service des Espaces extérieurs

Ch. du Planet 1 – 1293 Bellevue

Tél. 022 774 31 44

Service des bâtiments communaux & écoles

Ch. de la Menuiserie 10 – 1293 Bellevue

Local de vote

Ch. de la Menuiserie – Ancienne école enfantine

OFFICE INTERCOMMUNAL D'ÉTAT CIVIL À PREGNY-CHAMBÉSY

André Gafner et Christine Panier Gay,

Officiers de l'Etat civil

Guichet ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30

L'après-midi uniquement sur rendez-vous

Tél. 022 758 03 20

ECOLE

Directeur de l'Etablissement primaire

Bellevue-Genthod

M. Bernard SOMMER

Secrétariat tél. 022 959 75 40

Fax: 022 959 75 41

FONDATION

Fondation de la commune de Bellevue

pour la construction et la gestion de logements

Case postale 33 – 1293 Bellevue – fax 022 774 02 03

www.fondationbellevue.ch

info@fondationbellevue.ch

DIVERS

SERVICE DU FEU

En cas de sinistre, appeler immédiatement:

Capitaine Jimmy Loup

079 651 01 16

PROTECTION CIVILE

Office intercommunal

Case postale 107 – 1290 Versoix

Chef ORPC: M. Stéphane Granger

Tél. 022 775 66 56, matin, sauf mercredi

ABRI COMMUNAL

Rte de Valavran 31

Tél. 022 774 32 68 (pendant un cours, une séance)

SOCIÉTÉ INT. DE SAUVETAGE DU LEMAN

Section Bellevue-Genthod

Président: M. Frédéric Porchet,

tél. 079 228 30 16

Local:

tél. 022 774 23 28

GARDE-PORTS

Capitainerie cantonale

tél. 022 388 55 50

MÉDECINS DE GARDE

Dr. Anne Ehle-Roussy:

tél. 022 774 25 74

SOS Médecins:

tél. 022 748 49 50

Centre anti-poison:

tél. 044 251 51 51

Hôpital cantonal:

tél. 022 372 33 11

Hôpital des enfants:

tél. 022 382 45 55

Ophthalmologie:

tél. 022 382 84 00

CLINIQUES DENTAIRES

Rive gauche:

tél. 022 346 64 44

Rive droite:

tél. 022 733 98 00

POLICE

Poste de police de Versoix

tél. 022 427 98 50

Police de la Navigation

tél. 022 388 62 00

URGENCES

FEU 118

POLICE 117

MEDICALES 144

ROUTIÈRES 140

Compte rendu 2010

Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329

CP 44 - 1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20

Fax 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h à 13h
- Les jeudis de 13h30 à 19h
- Vendredi: fermé

